



Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Réunion du mercredi 04 novembre 2015 à 19 heures 30
Salle des commissions – Hôtel de Ville de Saint-Dié-des-Vosges

RAPPORT DÉFINITIF DE L'ANNÉE 2015

Présents : *Anould* : Alain DEMANGE, Vice-Président de la CLECT et Jacques HESTIN. *Ban-sur-Meurthe – Clefey* : Sylvia DIDIERDEFRESSE et Coralie HERRY. *Fraize* : Jean-François LESNE et Jean-Pierre QUINANZONI. *Mandray* : Emmanuel LAURENT et Cyril PELAINGRE. *Plainfaing* : Patrick LALEVEE et Annie LAHEURTE. *Saint-Dié-des-Vosges* : Vincent BENOIT et Jean-Paul BESOMBES. *Saint-Léonard* : Marc MADEDDU. *Saulcy-sur-Meurthe* : Jacques JALLAIS. *Taintrux* : Henri LYONNET.

Excusés ayant donné procuration : David VALENCE, Président de la CLECT, a donné procuration à Jean-Paul BESOMBES, Jean-Luc DIEUDONNE (*Taintrux*) a donné procuration à Henri LYONNET, et Pascal THOMAS (*Saulcy-sur-Meurthe*), a donné procuration à Jacques JALLAIS.

Excusée : Catherine MATHIEU (*Saint-Léonard*).

Les feuilles d'émargement des réunions des 24 février, 08 avril et 04 novembre 2015 sont annexées au présent rapport.

Le quorum étant atteint, le Vice-Président ouvre la séance.

Le présent document constitue le rapport définitif de l'année 2015 de la commission locale chargée d'évaluer les charges transférées à la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges par les communes membres, au regard des compétences communautaires actuelles.

1. RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE APPLICABLE A L'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Par délibération n° 2014/01/05 du 13 janvier 2014, le Conseil communautaire a décidé d'instaurer le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) à compter du 1^{er} janvier 2014. Une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a par conséquent été créée, entre la communauté de communes et les communes membres, conformément à l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts. Cette commission est chargée d'évaluer les charges transférées par les communes membres à l'EPCI l'année de la mise en place de la FPU et lors de chaque transfert de compétence ultérieur.

Le montant net de ces charges transférées sera déduit du montant des attributions de compensation dues par l'EPCI aux communes membres.

2. MÉTHODES D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

En application de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts, les charges sont évaluées de la façon suivante :

Les dépenses de fonctionnement, non liées à un équipement, sont évaluées d'après leur coût réel dans les budgets communaux lors de l'exercice précédant le transfert de compétences ou d'après leur coût réel dans les comptes administratifs des exercices précédant ce transfert. Dans ce dernier cas, la période de référence est déterminée par la commission.

Le coût des dépenses liées à des équipements concernant les compétences transférées est calculé sur la base d'un coût moyen annualisé. Ce coût intègre le coût de réalisation ou d'acquisition de l'équipement ou, en tant que de besoin, son coût de renouvellement. Il intègre également les charges financières et les dépenses d'entretien. L'ensemble de ces dépenses est pris en compte pour une durée normale d'utilisation et ramené à une seule année.

Le coût des dépenses transférées est réduit, le cas échéant, des ressources afférentes à ces charges.

3. DETAIL DES CHARGES TRANSFEREES

3.1. Rappel des charges transférées au 1^{er} janvier 2014

Les charges transférées au 1^{er} janvier 2014 par les communes de Saint-Dié-des-Vosges et de Taintrux, lors de leur rattachement à la communauté de communes, ont été évaluées et arrêtées par la CLECT dans le rapport définitif de l'année 2014.

Pour mémoire, des transferts de charges ont été opérés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour les compétences suivantes :

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Tourisme
- Relais Assistants Maternels
- Relais de Services Publics

et par la commune de Taintrux, pour la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » uniquement.

Récapitulatif du montant total des charges nettes transférées par compétence au 1^{er} janvier 2014 :

Compétence	Taintrux	Saint-Dié-des-Vosges
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *	0 €	0 €
Tourisme	0 €	132 374 €
Relais Assistants Maternels	0 €	11 727 €
Relais de Services Publics	0 €	18 115 €
Total des charges transférées	0 €	162 216 €

* *Le service de collecte et de traitement des déchets des ménages et déchets assimilés étant financé par l'utilisateur, le montant des dépenses et le montant des recettes s'équilibrent ; le coût des charges transférées pour cette compétence est donc nul pour les deux communes.*

3.2. Charges transférées en 2015

3.2.1. Développement économique (réunion de la CLECT du 24 février 2015)

Par délibération n° 2014/10/17 en date du 10 décembre 2014, le Conseil communautaire a décidé de modifier la définition de l'intérêt communautaire de la compétence en matière de développement économique en ajoutant les zones d'activité industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires suivantes de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges :

- zones d'activité d'Hellieule 1, 2, 3 et 4,
- zone industrielle La Vaxenaire – Souhait,
- parc de la Pépinière,
- zone de la Madeleine,
- zone des Grandes Croisettes.

Les charges annuelles ont été évaluées de la façon suivante pour l'ensemble de ces zones :

Nature des charges	Montant annuel
Dépenses de fonctionnement des zones d'activités	
Entretien et nettoyage de la voirie et des espaces verts	210 900 €
Déneigement (100 €/km – moyenne de 10 passages/an)	8 240 €
Entretien des réseaux d'eau potable (1 800 €/km)	14 832 €
Entretien des réseaux d'eau usée (1 600 €/km)	13 184 €
Total des dépenses de fonctionnement des zones d'activité (D1)	247 156 €
Dépenses d'investissement des zones d'activités	
Rénovation du rond-point Claude Ptolémée (85 000 €/10 ans)	8 500 €
Total des dépenses d'investissement des zones d'activités (D2)	8 500 €
Dépenses pour la pépinière d'entreprises	
Assurance	1 980 €
Contrôle des extincteurs	120 €
Taxe foncière	11 500 €
Maintenance des portes automatiques	1 000 €
Remboursement des emprunts (capital et intérêts)	54 521 €
Total des dépenses pour la pépinière d'entreprises (D3)	69 121 €
Total des dépenses transférées par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges en matière de développement économique (D = D1+D2+D3)	324 777 €

Ressources perçues en déduction de ces dépenses :

Nature des recettes	Montant annuel
Loyers de la pépinière	25 000 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	2 000 €
Total des recettes de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges à déduire des dépenses en matière de développement économique (R)	27 000 €
Total des charges transférées en matière de développement économique par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges (D – R)	297 777 €

3.2.2. Conservatoire Olivier Douchain (réunion de la CLECT du 08 avril 2015)

Par délibération n° 2014/09/02 en date du 29 octobre 2014, le Conseil communautaire a décidé de modifier l'intérêt communautaire de la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels » en intégrant le Centre d'Eveil Musical Olivier Douchain de Saint-Dié-des-Vosges à compter du 1^{er} septembre 2015, dénommé ensuite Conservatoire Olivier Douchain (COD) par délibération du 1^{er} juillet 2015.

Ce conservatoire est installé dans les locaux de la NEF, située 64 rue des Quatre Frères Mougeotte à Saint-Dié-des-Vosges. Le service est constitué de 20 agents pour l'enseignement de la musique (cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique), dont 11 à temps complet et 9 à temps non complet, et d'un adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet, tous transférés à la communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges à compter du 1^{er} septembre 2015.

Les instruments de musique acquis antérieurement par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges sont transférés à la communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges. Le montant des investissements présentés sur la période de 2008 à 2015 étant très variable d'une année à l'autre

(de 3 500 € à 25 723 €), les membres de la commission décident d'établir une moyenne sur ces huit derniers exercices, ce qui représente un montant annuel moyen de 10 609 €.

Compte tenu que la compétence est transférée à compter du 1^{er} septembre 2015, le montant des charges évalué sur une année est parallèlement comptabilisé pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015 en tenant compte que certaines charges annuelles du service sont supportées uniquement sur ces quatre derniers mois de l'année (investissements, charges exceptionnelles).

Nature des charges	Montant annuel	Montant proratisé 2015
Charges diverses de fonctionnement	52 655 €	17 552 €
Frais de personnel	582 688 €	194 229 €
Charges exceptionnelles (bourses et prix)	700 €	700 €
Immobilisations corporelles (instruments de musique)	10 609 €	10 609 €
Total des dépenses transférées par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour le COD (D)	646 652 €	223 090 €

Ressources perçues en déduction de ces dépenses :

Nature des recettes	Montant annuel	Montant proratisé 2015
Participation financière des élèves du conservatoire	50 000 €	16 667 €
Total des recettes de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges à déduire des dépenses transférées du COD (R)	50 000 €	16 667 €

Total des charges transférées pour le COD par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges (D - R)	596 652 €	206 423 €
---	------------------	------------------

3.2.3. Politique du logement : programme « Habiter mieux en Déodaté » (réunion de la CLECT du 04 novembre 2015)

Par délibération n° 2015/01/03 en date du 21 janvier 2015, le conseil communautaire a décidé la prise d'une complémentaire supplémentaire « Politique du logement » pour la mise en œuvre d'une politique du logement dans le cadre du programme Habiter mieux en Déodaté. La modification statutaire a été actée par arrêté préfectoral n° 1257/2015 du 17 août 2015.

Cette décision a été complétée par une délibération n° 2017/07/07 en date du 09 septembre 2015 pour la prise en charge de la participation de l'année 2015.

Les charges transférées correspondent au montant de la participation aux frais d'ingénierie du programme, sur la base de 1,20 € par an et par habitant de chaque commune du territoire. Les charges retenues sont calculées en fonction des chiffres de population INSEE au 1^{er} janvier 2015.

Nature des charges	Population INSEE 2015	Montant annuel
Participation ingénierie - commune d'Anould	3 458	4 150 €
Participation ingénierie - commune de Ban-sur-Meurthe – Clefcy	991	1 189 €
Participation ingénierie - commune de Fraize	3 116	3 739 €
Participation ingénierie - commune de Mandray	631	757 €
Participation ingénierie - commune de Plainfaing	1 793	2 152 €
Participation ingénierie - commune de Saint-Dié-des-Vosges	22 089	26 507 €
Participation ingénierie - commune de Saint-Léonard	1 385	1 662 €
Participation ingénierie - commune de Saulcy-sur-Meurthe	2 418	2 902 €
Participation ingénierie - commune de Taintrux	1 609	1 931 €
Total des charges transférées pour la politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	37 490	44 989 €

Aucune recette ne vient en déduction du montant des charges transférées.

4. RECAPITULATIF DES CHARGES NETTES TRANSFEREES PAR LES COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOGGES AU 31 DECEMBRE 2015

Compétence	Montant
Anould	
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	4 150 €
Ban-sur-Meurthe – Clefcy	
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	1 189 €
Fraize	
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	3 739 €
Mandray	
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	757 €
Plainfaing	
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	2 152 €
Saint-Dié-des-Vosges	
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	0 €
Tourisme	132 374 €
Relais Assistants Maternels	11 727 €
Relais de Services Publics	18 115 €
Développement économique	297 777 €
Conservatoire Olivier Douchain	206 423 €
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	26 507 €
Total des charges nettes transférées par Saint-Dié-des-Vosges	711 405 €
Saint-Léonard	
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	1 662 €
Saulcy-sur-Meurthe	
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	2 902 €
Taintrux	
Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	0 €
Politique du logement – Habiter mieux en Déodaté	1 931 €
Total des charges nettes transférées par Taintrux	1 931 €
Total des charges nettes transférées	711 405 €

Le montant des charges transférées tel qu'il figure ci-dessus est voté à l'unanimité par les membres de la CLECT.

Le Président de la CLECT,



David VALENCE



**Demande de
subvention pour la
numérisation de
documents
patrimoniaux**

Médiathèque de
Saint-Dié-des-Vosges

2015

1 Cadre du projet

Titre du projet : Numérisation de documents patrimoniaux

Collections concernées : une partie du fonds Goll (manuscrits, tapuscrits, ...) – 1913 - 1925

Accès au produit de la numérisation : exposition + en cours de définition

Durée prévisionnelle du projet : 2 mois

Budget prévisionnel du projet : 5000 euros

	Fonds propres	Subventions obtenues	Subventions sollicitées (D.R.A.C.)
Numérisation (sous-traitance, travaux préparatoires...)	2500 €	0 €	2500 €
Taux de financement	50%	0%	50%

2 Renseignements administratifs

Nom de l'institution responsable du fonds à numériser : Médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges

Personne à contacter pour le projet (chef de projet) : Julie CARON (jcaron@ville-saintdie.fr), bibliothécaire

Adresse :

Médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges

11 Rue Saint Charles

88 100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Courriel : media_vhsecretariat@ville-saintdie.fr

Tél. : 03 29 51 60 40

3 Descriptif du projet

Dans le cadre d'une exposition sur Yvan Goll, poète pacifiste et internationaliste du début du XXème siècle, montée conjointement par la bibliothèque et le musée, la ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite valoriser le fonds qu'elle détient. Cette valorisation aura pour premier cadre l'exposition prévue en juillet 2016.

Cette campagne de numérisation sera la première opération d'envergure pour la Médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges, qui n'a pour le moment numérisé que deux ouvrages de ses collections patrimoniales : le *Graduel* (manuscrit enluminé de chants religieux de la fin du XVème siècle), et la *Cosmographiae Introductio* (ouvrage de cosmogonie, publié à Saint-Dié-des-Vosges).

Cette campagne serait donc un premier pas vers la numérisation des collections. La numérisation apparaît comme une composante logique d'un établissement moderne, attaché à la conservation tout autant qu'à la valorisation et à la communication des documents patrimoniaux, via les moyens les plus actuels.

Cette intention a été validée par délibération du conseil municipal du 22/12/2015.

3.1 Acquisition d'images

Il s'agit, dans le cadre de ce projet, de numériser une partie du fonds Claire et Yvan Goll détenu par la Médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges, notamment les documents produits entre 1913 et 1925. Cette période s'illustre dans l'œuvre d'Yvan Goll par sa conviction pacifiste et internationaliste (période qui fait sens dans le cadre des commémorations de la première guerre mondiale).

Le corpus à numériser se compose de différents types de documents (manuscrits, tapuscrits, livres édités). La sélection de ce corpus a été menée en étroite collaboration avec l'Association des Amis de la Fondation Claire et Yvan Goll, spécialiste du fonds Goll sur le territoire de Saint-Dié-des-Vosges.

Une description exhaustive de ce corpus est présentée en annexe de ce document.

3.2 Valorisation et conservation des images produites

3.2.1 Mise à disposition des images numérisées

Le premier objet de la numérisation de ce corpus est de proposer les œuvres numérisées au regard des visiteurs de l'exposition en cours de préparation sur Yvan Goll, poète pacifiste. L'exposition de textes originaux, manuscrits, tapuscrits, sera ainsi complétée par des images numériques qui permettront une mise en scène différente, et un rapport au visiteur / lecteur plus charnel (car manipulable par des modalités en cours de définition).

Cette exposition sera d'abord visible à Saint-Dié-des-Vosges, mais sa vocation européenne la rendra visible en Belgique, en Allemagne, et au Luxembourg.

La valorisation de cette campagne de numérisation est étroitement dépendante du projet de réinformatisation de la Médiathèque actuellement en cours de définition. Les fichiers numériques seront à tout le moins intégrés dans le futur système d'information via une solution de gestion de bibliothèque numérique.

En attendant que cette solution de consultation à distance soit effective, la Médiathèque utilisera les moyens mis à sa disposition par le web 2.0 afin de valoriser tout ou partie des collections numérisées : réseaux sociaux, Flickr, etc...

Cette valorisation sera facilitée au niveau juridique, étant donné que la ville possède les droits patrimoniaux de l'œuvre d'Yvan Goll, qui n'est pas encore versée dans le domaine public. A ce titre, une réflexion sera engagée concernant la protection de l'œuvre en interne.

3.2.2 Conservation des fichiers numériques

Réalisés le plus possible en conformité avec les recommandations techniques ministérielles et conformes au plan de nommage conseillé, les fichiers numériques seront conservés sur des disques durs.

Annexe : Corpus à numériser (corpus réalisé en collaboration avec les Amis de la Fondation Claire et Yvan Goll)

MANUSCRITS

- Ecrits sur la littérature et l'art,	1919	
a) sur l'expressionnisme		25f.
b) sur le surréalisme		8f.
c) - Paris étoile des poètes/trad. Claire Goll suivi de « Paris Stern der Dichter »,	1922	24f.
- Die Pariser Radio und die Dichter		2f.
h1) – Lettre à feu le poète Apollinaire		6f.
h2) – Yvan Goll sur André Breton		1f.
h8) – Discours du grand dormeur		2f.
h9) – Reiner [1895-1925]		2f.
k1) – Articles sur la peinture. Archipenko		2f.
- La Genèse	1919	17f.
- James Joyce	1920	109f.
- Assurance contre le suicide	1920	57f.
- La Chaplinade ou Charlot poète, théâtre	1920	39f.
- Mélusine, opéra	1920	798f.
- Das Lächeln Voltaires [Dernier exil de monsieur Voltaire]	1920	126f.
- Celui qui ne meurt pas : surdrame	1920	56f.
- L'Ecurie d'Augias	1924	91f.
- Le Feu à l'Opéra/G. Kaiser, version française	1924	135f.
- Matusalem ou l'Eternel bourgeois	1924	545f.
- La Vierge rouge	1925	61f.

YVAN GOLL **CORRESPONDANCE**

- Henri Barbusse à Yvan Goll (en-tête Clarté)	1920	5f.
- Nicolas Beauvuin à Yvan Goll	1921	3f.
- Yvan Goll à Edouard Dujardin	1923	2f.
- G. Kaiser à Yvan Goll	1922	1f.
- Yvan Goll à Hans Karemann	1924	1f.
- Yvan Goll à M. Ker	1921	2f.
- Yvan Goll à L. Lazard (grand-père d'Yvan)	1914	1f.
- Yvan Goll à V. Majakowski	1924	1f.
- André Malraux à Yvan Goll	1923	1f.
- Yvan Goll à Alexandre Mercereau	1924	1f.
- Yvan Goll à H. Plagge et H. Plagge à Yvan Goll	1914	2f.
- Yvan Goll à Matei Roussou	[1923]	1f.
- Yvan Goll à Henri Solveen	1924 à 1925	8f. (photocopies)
- Yvan Goll à Tihanyi	1924	2f.

YVAN ET CLAIRE GOLL
CORRESPONDANCE

Correspondance échangée entre Claire et Yvan 1917-1948
Traduction française (documents dactylographiés par Claire Goll) 476f.

CORRESPONDANCE ADRESSEE A
YVAN ET CLAIRE GOLL

- Marc Chagall 1920-1923 3 cartes postales et 1 lettre
- Marinetti années 1920 1 lettre + 1 photocopie

YVAN ET CLAIRE GOLL
OEUVRES EN COMMUN

- Poèmes d'amour 1925 130f.

YVAN ET CLAIRE GOLL
DOSSIER DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES
ET MEDICAUX

II) Documents universitaires, Yvan Goll 7f.
III) Documents biographiques, Yvan Goll 1913-1925 12f.
IV) Documents biographiques, Claire Goll 13f.
+ 114f. (carnet de classe)

CLAIRE GOLL
CORRESPONDANCE

- J. Catulle Mendès à Claire Goll 1925 1f.

CLAIRE GOLL
CORRESPONDANCE AVEC RAINER MARIA RILKE,

- Période 1918-1925 « Lettres à Liliane »

CLAIRE GOLL
OEUVRES

- La Petite sirène 1923 86f.

CLAIRE GOLL
AGENDAS JOURNALIERS

- Agenda journalier, sept-déc. 1917 14f. photocopies

YVAN GOLL

- Der Panama Kanal (Berlin, A.R. Meyer) 1914
 - Films (Verse) 1914
 - Elégies internationales. Pamphlets contre cette guerre 1915
 - Requiem. Pour les morts de l'Europe 1917
 - Der Torso 1917-1918
 - Dithyramben 1917-1918
 - Der Neue Orpheus (Nouvel Orphée) 1917-1918
 - Le Coeur de l'ennemi 1919
 - Die Unterwelt 1919
 - Archipenko Album 1921
 - Les Cinq continents 1922
 - Surréalisme, n° 1 1924

YVAN GOLL
Liste des ouvrages

- Ecrits sur la littérature et l'art, Lettre à feu le poète Apollinaire 1919
 - La Genèse 1919
 [dans : Oeuvres, t. 1, Ed. Emile-Paul, 1968]
 - Félix (qui deviendra Astral en 1920) 1919
 - La Chaplinade ou Charlot poète, théâtre 1920
 - Mélusine, opéra 1920
 - Das Lächeln Voltaires [dernier exil de M. Voltaire] 1920
 - L'Ecurie d'Augias 1924
 - Mathusalem ou l'Eternel bourgeois 1924
 - ZENIT. Zagreb 1921-1924

YVAN ET CLAIRE GOLL
OEUVRES EN COMMUN

- Poèmes de jalousie 1925-1926
 - Poèmes de la vie et de la mort 1925-1926
 - Poèmes d'amour 1925

CLAIRE GOLL

- Mitwelt	1918
- Die Neue Wel	1921
- Messe in Berlin	1921
- Autobus n° 12 : Tu as les cheveux du lion de mer	1922
- Lyrische Films	1922
- MARAN, René. Batuala, trad. Claire Goll	1922
- Le Journal d'un cheval	1922

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 décembre 2015 – n° (1/4)

150

DECISION MODIFICATIVE N° 5 - VIREMENTS ET INSCRIPTIONS DE CREDITS

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les virements et inscriptions de crédits ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		Chapitre 024 : Produits des cessions d'immobilisations	
Article 2031 : Frais d'études	57 580,00	Article 024 : Produits des cessions d'immobilisations	-418 000,00
Article 2051 : Concessions et droits similaires	-70 000,00		
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles		Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	
Article 2128 : Autres agencements et aménagements de terrain	3 240,00	Article 103 : Plan de relance FCTVA	418 000,00
Article 2135 : Installations générales	13 221,00		
Article 2152 : Installations de voirie	35 022,00		
Article 21538 : Autres réseaux	1 722,00		
Article 2158 : Matériel et outillage technique	21 520,00		
Article 2161 : Œuvres et objets d'art	-9 642,00		
Article 2182 : Matériel de transport	94 223,00		
Article 2188 : Autres immobilisations corporelles	12 450,00		
		Chapitre 13 : Subventions d'investissement	
		Article 1321 : Etat	7 000,00
		Article 1332 : Amendes de police	152 336,00
TOTAL	159 336,00		159 336,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	
Article 6042 : Achats de prestations de services	150 000,00	Article 70846 : Mise à disposition de personnel facturée au GFP de rattachement	20 000,00
Article 60632 : Fournitures de petit équipement	1 000,00		
Article 611 : Contrats de prestations de services	153 033,00		
Article 61558 : Autres biens mobiliers	10 211,00		
Article 6238 : Publicité, publications	-9 000,00		
Chapitre 014 : Atténuations de produits		Chapitre 73 : Impôts et taxes	
Article 7391172 : Dégrevement de THLV	18 000,00	Article 7325 : FPIC	39 724,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		Chapitre 74 : Dotations et participations	
Article 657362 : CCAS	-100 000,00	Article 74712 : Emplois d'avenir	70 000,00
Article 657483 : Subventions aux associations	5 100,00	Article 74718 : Autres participations	35 020,00
		Article 7473 : Départements	-2 000,00
		Article 7478 : Participations autres organismes	1 500,00
		Article 74835 : Compensation au titre des exonérations de TH	15 918,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles		Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	
Article 67441 : Subventions aux budgets annexes	43 829,00	Article 7551 : Excédent des budgets annexes	-25 000,00
Article 6745 : Subventions aux personnes de droit privé	7 200,00		
		Chapitre 77 : Produits exceptionnels	
		Article 773 : Mandats annulés	114 000,00
		Article 7788 : Autres produits exceptionnels	10 211,00
TOTAL	279 373,00		279 373,00

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 décembre 2015 – n° (2/4)

BUDGET FORETS

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles Article 2031 : Frais d'études	600,00	Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement <u>Ordre</u> Article 021 : Virement section fonctionnement	25 000,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles Article 2117 : Bois et forêts Article 2135 : Installations générales	25 000,00 -600,00		
TOTAL	25 000,00		25 000,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement <u>Ordre</u> Article 023 : Virement section investissement	25 000,00		
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante Article 6522 : Reversement de l'excédent au budget principal	-25 000,00		
TOTAL	0,00		0,00

BUDGET REGIE DE SPECTACLES

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général Article 611 : Contrats de prestations de services	31 000,00	Chapitre 74 : Dotations et participations Article 74718 : Autres participations Article 7472 : Régions Article 7473 : Départements Article 74748 : Communes	-4 000,00 20 000,00 -5 000,00 20 000,00
TOTAL	31 000,00		31 000,00

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 décembre 2015 – n° (3/4)

BUDGET BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
Article 1641 : Emprunts en euros	16 700,00	<u>Ordre</u>	
Article 1675 : Dettes afférentes aux PPP	21 900,00	Article 021 : Virement section fonctionnement	38 600,00
TOTAL	38 600,00		38 600,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 : Charges à caractère général		Chapitre 77 : Produits exceptionnels	
Article 6061 : Fournitures non stockables	-35 600,00	Article 778 : Autres produits exceptionnels	2 623,00
Article 63512 : Taxes Foncières	-59 000,00		
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement			
<u>Ordre</u>			
Article 023 : Virement section investissement	38 600,00		
Chapitre 66 : Charges financières			
Article 6618 : Intérêts des autres dettes	56 000,00		
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles			
Article 673 : Titres annulés	2 623,00		
TOTAL	2 623,00		2 623,00

BUDGET ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	
Article 1641 : Emprunts en euros	8 256,00	<u>Ordre</u>	
		Article 021 : Virement section fonctionnement	8 256,00
TOTAL	8 256,00		8 256,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement		Chapitre 74 : Dotations et participations	
<u>Ordre</u>		Article 74741 : Communes membres du GFP	23 829,00
Article 023 : Virement section investissement	8 256,00		
Chapitre 66 : Charges financières			
Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance	15 573,00		
TOTAL	23 829,00		23 829,00

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 décembre 2015 – n° (4/4)

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE les virements et inscriptions de crédits tels que définis ci-dessus.

Extrait certifié conforme,
Le Maire,

David VALENCE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	38 687 732,37	36 747 602,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 940 130,37
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		38 687 732,37	38 687 732,37

INVESTISSEMENT (1)

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 231 753,08	8 590 335,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 170 258,18	976 489,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		1 835 186,35
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 402 011,26	11 402 011,26

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	50 089 743,63	50 089 743,63
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

Budget Principal consolidé

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
011	Charges à caractère général	9 075 118,00					305 244,00	9 380 362,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 500 000,00	1 654 130,37	45 869,63				16 200 000,00
014	Atténuations de produits	95 000,00					18 000,00	113 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 429 100,00	-115 000,00	237 634,00		312 127,00	-94 900,00	5 768 961,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus							
Total des dépenses de gestion courante		29 099 218,00	1 539 130,37	283 503,63		312 127,00	228 344,00	31 462 323,00
66	Charges financières	1 585 000,00	300 000,00	150 234,00		-568 882,00		1 466 352,00
67	Charges exceptionnelles	1 262 850,00	-639 000,00			1 255 300,00	51 029,00	1 930 179,00
68	Dotations aux provisions (4)	13 000,00	860 000,00			568 882,00		1 441 882,00
022	Dépenses imprévues							
Total des dépenses réelles de fonctionnement		31 960 068,00	2 060 130,37	433 737,63		1 567 427,00	279 373,00	36 300 736,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	673 651,00		30 389,37		497 360,00		1 201 400,37
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 167 996,00		17 600,00				1 185 596,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)							
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 841 647,00		47 989,37		497 360,00		2 386 996,37
TOTAL		33 801 715,00	2 060 130,37	481 727,00		2 064 787,00	279 373,00	38 687 732,37

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 687 732,37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	1 380 800,00					20 000,00	1 400 800,00
73	Impôts et taxes	23 203 000,00				51 705,00	39 724,00	23 294 429,00
74	Dotations et participations	8 411 200,00		304 893,00		103 082,00	120 438,00	8 939 613,00
75	Autres produits de gestion courante	161 500,00	120 000,00	25 000,00			-25 000,00	281 500,00
013	Atténuations de charges	200 000,00						200 000,00
Total des recettes de gestion courante		33 356 500,00	120 000,00	329 893,00		154 787,00	155 162,00	34 116 342,00
76	Produits financiers	200,00						200,00
77	Produits exceptionnels	88 000,00					124 211,00	212 211,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			150 234,00		955 000,00		1 105 234,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		33 444 700,00	120 000,00	480 127,00		1 109 787,00	279 373,00	35 433 987,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	357 015,00		1 600,00		955 000,00		1 313 615,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)							
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		357 015,00		1 600,00		955 000,00		1 313 615,00
TOTAL		33 801 715,00	120 000,00	481 727,00		2 064 787,00	279 373,00	36 747 602,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 687 732,37

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	1 484 632,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
010	Stocks (6)							
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	362 400,00	216 584,72	18 000,00			-12 420,00	584 564,72
204	Subventions d'équipement versées							
21	Immobilisations corporelles	2 743 853,00	3 782 640,26	5 635,37	-1 340 329,88	-287 000,00	171 756,00	5 076 554,75
22	Immobilisations reçues en affectation (7)							
23	Immobilisations en cours		393,20					393,20
	Total des opérations d'équipement							
	Total des dépenses d'équipement	3 106 253,00	3 999 618,18	23 635,37	-1 340 329,88	-287 000,00	159 336,00	5 661 512,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	170 640,00			-170 640,00		20 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00		22 754,00				32 754,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 646 000,00			1 432 000,00			4 078 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)							
26	Particip., créances rattachées à des particip.					276 905,59		276 905,59
27	Autres immobilisations financières							
020	Dépenses imprévues							
	Total des dépenses financières	2 676 000,00	170 640,00	22 754,00	1 432 000,00	106 265,59		4 407 659,59
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)							
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 782 253,00	4 170 258,18	46 389,37	91 670,12	-180 734,41	159 336,00	10 069 172,26
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	357 015,00		1 600,00		955 000,00		1 313 615,00
041	Opérations patrimoniales (5)					19 224,00		19 224,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	357 015,00		1 600,00		974 224,00		1 332 839,00
	TOTAL	6 139 268,00	4 170 258,18	47 989,37	91 670,12	793 489,59	159 336,00	11 402 011,26

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 402 011,26

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
010	Stocks (6)							
13	Subventions d'investissement	520 000,00	485 849,00				159 336,00	1 165 185,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00						2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)							
204	Subventions d'équipement versées							
21	Immobilisations corporelles							
22	Immobilisations reçues en affectation (7)							
23	Immobilisations en cours		180 000,00		91 670,12			271 670,12
	Total des recettes d'équipement	2 520 000,00	665 849,00		91 670,12		159 336,00	3 436 855,12
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	850 000,00	170 640,00				418 000,00	1 438 640,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)		1 358 582,83					1 358 582,83
138	Autres sub. d' invest. non transf.							
165	Dépôts et cautionnements reçus							
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)							
26	Particip., créances rattachées à des particip.					276 905,59		276 905,59
27	Autres immobilisations financières	97 621,00						97 621,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	830 000,00	140 000,00				-418 000,00	552 000,00
	Total des recettes financières	1 777 621,00	1 669 222,83			276 905,59		3 723 749,42
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)							
	Total des recettes réelles d'investissement	4 297 621,00	2 335 071,83		91 670,12	276 905,59	159 336,00	7 160 604,54
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	673 651,00		30 389,37		497 360,00		1 201 400,37
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 167 996,00		17 600,00				1 185 596,00
041	Opérations patrimoniales (5)					19 224,00		19 224,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 841 647,00		47 989,37		516 584,00		2 406 220,37
	TOTAL	6 139 268,00	2 335 071,83	47 989,37	91 670,12	793 489,59	159 336,00	9 566 824,91

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 835 186,35
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 402 011,26

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (II)	1 484 632,00
--	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES								A1
Chap/	Libellé (1)	Budget primitif	Décision	Décision	Décision	Décision	Décision	TOTAL
art (1)		19/12/2014	modificative n°1 20/03/2015	modificative n°2 17/04/2015	modificative n°3 18/09/2015	modificative n°4 19/10/2015	modificative n°5 18/12/2015	(=BP + DM)
011	Charges à caractère général	9 075 118,00					305 244,00	9 380 362,00
6042	Achats de presta.de services(autre que t	1 359 400,00					150 000,00	1 509 400,00
60611	Eau et assainissement	162 750,00						162 750,00
60612	Energie electricité	963 450,00						963 450,00
60613	Chauffage urbain	1 126 700,00						1 126 700,00
60622	Carburants	145 200,00						145 200,00
60623	Alimentations	63 450,00						63 450,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 800,00						7 800,00
60631	Fournitures d'entretien	79 900,00						79 900,00
60632	Fournitures petits équipements	578 463,00					1 000,00	579 463,00
60633	Fournitures de voirie	90 000,00						90 000,00
60636	Vêtements de travail	60 600,00						60 600,00
6064	Fournitures administratives	63 700,00						63 700,00
6065	Livres,disques,cassettes	59 700,00						59 700,00
6068	Autres matières & fournitures	125 800,00						125 800,00
611	Contrats prest services	1 889 750,00					153 033,00	2 042 783,00
6122	Crédit-bail mobilier	80 000,00						80 000,00
6132	Locations immobilières	99 700,00						99 700,00
6135	Locations mobilières	136 750,00						136 750,00
614	Charges locatives	8 720,00						8 720,00
61521	Entretien terrains	193 000,00						193 000,00
61522	Entretien bâtiments	37 300,00						37 300,00
61523	Voies et réseaux	191 200,00						191 200,00
61551	Matériel roulant	94 500,00						94 500,00
61558	Autres biens mobiliers	45 300,00					10 211,00	55 511,00
6156	Maintenance	196 440,00						196 440,00
616	Primes d'assurances	224 110,00						224 110,00
617	Etudes et recherches	5 000,00						5 000,00
6182	Documentation	28 405,00						28 405,00
6184	Versements organismes formation	60 000,00						60 000,00
6188	Autres frais divers	9 550,00						9 550,00
62 (5)								
6225	Indemnité comptable et régisseurs	6 000,00						6 000,00
6226	Honoraires	46 000,00						46 000,00
6227	Frais d'actes et contentieux	111 400,00						111 400,00
6228	Divers	2 600,00						2 600,00
6231	Annonces et insertions	54 800,00						54 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 000,00						55 000,00
6236	Catalogues et imprimés	70 650,00						70 650,00
6237	Publications	53 500,00						53 500,00
6238	Publicité, publication	61 150,00					-9 000,00	52 150,00
6241	Transports de biens	12 600,00						12 600,00
6247	Transports collectifs	21 150,00						21 150,00
6248	Divers	4 000,00						4 000,00
6251	Voyages et déplacements	30 450,00						30 450,00
6257	Réceptions	7 050,00						7 050,00
6261	Frais d'affranchissement	94 000,00						94 000,00
6262	Frais de télécommunications	105 930,00						105 930,00
627	Services bancaires	2 400,00						2 400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	44 850,00						44 850,00
6282	Frais de gardiennage	500,00						500,00
6288	Autres services extérieurs	41 050,00						41 050,00
63512	Taxes foncières	50 000,00						50 000,00
63513	Autres impôts locaux	700,00						700,00
6354	Droits enregistrement et de timbre	500,00						500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 200,00						2 200,00
6358	Autres droits	6 000,00						6 000,00
637	Autres impôts,taxes,vers	4 000,00						4 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 500 000,00	1 654 130,37	45 869,63				16 200 000,00
6336	Cotisations cnfpt	82 300,00						82 300,00
6338	Autres impôts taxes versem.assimilés/rém	20 500,00						20 500,00
64111	Rémunération principale	7 015 000,00	1 000 000,00					8 015 000,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement	133 600,00						133 600,00
64118	Autres indemnités	548 000,00						548 000,00
64131	Rémunérations	2 343 200,00	654 130,37					2 997 330,37
64168	Autres emplois d'insertion	179 700,00						179 700,00
6451	Cotisations à l'urssaf	1 776 300,00						1 776 300,00
6453	Cotisations caisse de retraites	2 007 800,00		45 869,63				2 053 669,63
6454	Cotisations aux assedic	130 700,00						130 700,00
6455	Cot.assurance personnel	205 000,00						205 000,00
6471	Prest.vers.pour cpt fnal	11 400,00						11 400,00
64731	Allocations versées directement	9 000,00						9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 400,00						15 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 100,00						22 100,00
014	Atténuations de produits	95 000,00					18 000,00	113 000,00
7391172	Dégrèvement de th sur logements vacants	80 000,00					18 000,00	98 000,00
73942	Reversement sur taxe de versement de tra	15 000,00						15 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES								A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
65	Autres charges de gestion courante	5 429 100,00	-115 000,00	237 634,00		312 127,00	-94 900,00	5 768 961,00
6531	Indemnités des élus	280 000,00						280 000,00
6532	Frais de missions élus	15 000,00						15 000,00
6533	Cot.de retraite des élus	23 000,00						23 000,00
6534	Cotisations de sécurité sosiale,part pat	21 000,00						21 000,00
6535	Formation des élus	15 000,00						15 000,00
65372	Cot fonds alloc fin mandat	1 000,00						1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00				-8 600,00		1 400,00
6542	Créances éteintes	5 000,00				-3 900,00		1 100,00
6553	Service d'incendie	650 000,00						650 000,00
6557	Contribution - politique de l'habitat	18 000,00		25 828,00				43 828,00
6558	Autres contributions obligatoires					12 454,00		12 454,00
657348	Autres communes	13 000,00						13 000,00
657361	Caisse des ecoles	600 000,00		202 000,00				802 000,00
657362	Ccas	1 103 000,00						1 003 000,00
657364	Spic	1 410 000,00	-115 000,00			312 173,00	-100 000,00	1 607 173,00
65738	Autres organismes public	396 000,00						396 000,00
6574	Subvention fonctionnement pers.droit pri	833 100,00		9 806,00			5 100,00	848 006,00
657486	Bons ville aides aux familles	36 000,00						36 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus							
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES								
(a) = (011+012+014+65+656)		29 099 218,00	1 539 130,37	283 503,63		312 127,00	228 344,00	31 462 323,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 12.

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES								A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif	Décision modificative n°1	Décision modificative n°2	Décision modificative n°3	Décision modificative n°4	Décision modificative n°5	TOTAL (=BP + DM)
		19/12/2014	20/03/2015	17/04/2015	18/09/2015	19/10/2015	18/12/2015	
66	Charges financières (b)	1 585 000,00	300 000,00	150 234,00		-568 882,00		1 466 352,00
6615	Intérêts cpts courants	10 000,00						10 000,00
6616	Intér.banc.et sur opér.financement(escom)	5 000,00						5 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 550 000,00	300 000,00	150 234,00		-568 882,00		1 431 352,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00						20 000,00
	Calcul du 66112 (5)							
	Montant des ICNE de l'exercice=							
	Montant de l'exercice N-1=							
67	Charges exceptionnelles (c)	1 262 850,00	-639 000,00			1 255 300,00	51 029,00	1 930 179,00
6711	Intérêts moratoires	1 000,00						1 000,00
6713	Secours et dots	3 500,00						3 500,00
6714	Bourses et prix	22 050,00						22 050,00
6718	Autres charges except.sur opérations ges	30 000,00						30 000,00
673	Titres annulés	23 600,00				955 000,00		978 600,00
67441	Subv. budgets annexes	1 178 200,00	-639 000,00			300 300,00	43 829,00	883 329,00
6745	Subventions aux pers. de droit privé	3 500,00					7 200,00	10 700,00
678	Autres charges except.	1 000,00						1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	13 000,00	860 000,00			568 882,00		1 441 882,00
6815	Dot.prov.risq.&charges d'exploitation							
6865	Dot.prov.risques&charges financiers	13 000,00	860 000,00			568 882,00		1 441 882,00
022	Dépenses imprévues (e)							
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		31 960 068,00	2 060 130,37	433 737,63		1 567 427,00	279 373,00	36 300 736,00
023	Virement à la section d'investissement	673 651,00		30 389,37		497 360,00		1 201 400,37
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 167 996,00		17 600,00				1 185 596,00
6811	Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.	1 079 200,00		17 600,00				1 096 800,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répar.	88 796,00						88 796,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 841 647,00		47 989,37		497 360,00		2 386 996,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)							
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 841 647,00		47 989,37		497 360,00		2 386 996,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		33 801 715,00	2 060 130,37	481 727,00		2 064 787,00	279 373,00	38 687 732,37
								+
RESTES A REALISER N-1 (11)								
								+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)								
								=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES								38 687 732,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES								A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
013	Atténuations des charges	200 000,00						200 000,00
6419	Remb. sur rémunérations	105 000,00						105 000,00
6459	Remb. sur charges ss	90 000,00						90 000,00
6479	Remboursements autres charges sociales	5 000,00						5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 380 800,00					20 000,00	1 400 800,00
70311	Concession cimetière	35 000,00						35 000,00
70323	Occupation du domaine public	90 000,00						90 000,00
70388	Autres redevances et recettes	156 200,00						156 200,00
7062	Redevances et droits services culturels	73 000,00						73 000,00
7066	Redevances et droits	58 000,00						58 000,00
7067	Redevances et droits serv.péri-scolaires	42 000,00						42 000,00
70688	Autres prestations de services	461 600,00						461 600,00
7078	Autres marchandises	4 000,00						4 000,00
7083	Loc div (autres qu'immeubles)	1 500,00						1 500,00
70846	Au gfp de rattachement	50 000,00					20 000,00	70 000,00
70872	Remboursement frais par budgets annes	211 500,00						211 500,00
70873	Par les ccas	42 000,00						42 000,00
70876	Par le gfp de rattachement	100 000,00						100 000,00
70878	Facturé à d'autres redevables	56 000,00						56 000,00
73	Impôts et taxes	23 203 000,00				51 705,00	39 724,00	23 294 429,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	12 260 000,00				51 705,00		12 311 705,00
7321	Attribution de compensation	7 950 000,00						7 950 000,00
7323	Fngir	674 000,00						674 000,00
7325	Fonds péréq recettes fisc com et interco	200 000,00					39 724,00	239 724,00
7328	Autres reversements de fiscalité	17 000,00						17 000,00
7336	Droits de place	41 000,00						41 000,00
7337	Droits de stationnement	330 000,00						330 000,00
7342	Versement de transport	880 000,00						880 000,00
7351	Taxes sur l'électricité	415 000,00						415 000,00
7363	Impôts sur spectacles	6 000,00						6 000,00
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	180 000,00						180 000,00
7381	Taxes mutations ou tax de publicité fonc	250 000,00						250 000,00
74	Dotations et participations	8 411 200,00		304 893,00		103 082,00	120 438,00	8 939 613,00
7411	Dotation forfaitaire	3 120 000,00		-56 742,00				3 063 258,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 166 000,00		405 846,00				2 571 846,00
74126	Dotation de compensation des groupements							
74127	Dotation nationale de prérequisition	394 000,00		-19 211,00				374 789,00
746	Dotation générale de décentralisation	55 000,00						55 000,00
74712	Emplois d'avenir	30 000,00					70 000,00	100 000,00
74718	Participations autres	441 000,00					35 020,00	476 020,00
7472	Régions	25 000,00						25 000,00
7473	Départements	7 000,00					-2 000,00	5 000,00
74748	Autres communes	25 000,00						25 000,00
7478	Autres organismes	1 081 000,00		-25 000,00			1 500,00	1 057 500,00
7482	Compensation perte taxe	2 000,00						2 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme tp	380 000,00						380 000,00
748314	Dotation unique compensations spéc tp	100 000,00						100 000,00
74833	Etat - compensation au titre de la cet							
74834	Compensation exonération tf	80 000,00						80 000,00
74835	Compensation exonération th	500 000,00				103 082,00	15 918,00	619 000,00
7484	Dotation de recensement	5 000,00						5 000,00
7488	Autres participations	200,00						200,00
75	Autres produits de gestion courante	161 500,00	120 000,00	25 000,00			-25 000,00	281 500,00
752	Revenus des immeubles	51 500,00						51 500,00
7551	Excédent budgets annexes	110 000,00	120 000,00				-25 000,00	205 000,00
757	Redev versées par les fermiers et conces			25 000,00				25 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES								
(a) = 70+73+74+75+013		33 356 500,00	120 000,00	329 893,00		154 787,00	155 162,00	34 116 342,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif	Décision modificative n°1	Décision modificative n°2	Décision modificative n°3	Décision modificative n°4	Décision modificative n°5	TOTAL (=BP + DM)
		19/12/2014	20/03/2015	17/04/2015	18/09/2015	19/10/2015	18/12/2015	
76	Produits financiers (b)	200,00						200,00
761	Produits de participations	200,00						200,00
7688	Autres produits financiers							
7621	Intérêts encaissés à l'échéance							
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE							
	Calcul du 7622							
	Montant des ICNE de l'exercice=							
	Montant de l'exercice N-1=							
77	Produits exceptionnels (c)	88 000,00					124 211,00	212 211,00
7718	Autres prod. exceptionnels/opération ges							
773	Mandats annulés	10 000,00					114 000,00	124 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	78 000,00					10 211,00	88 211,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			150 234,00		955 000,00		1 105 234,00
7815	Reprises sur provisions pour risques					955 000,00		955 000,00
7865	Reprises sur provisions pour risques et charges financiers			150 234,00				150 234,00
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		33 444 700,00	120 000,00	480 127,00		1 109 787,00	279 373,00	35 433 987,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	357 015,00		1 600,00		955 000,00		1 313 615,00
722	Immobilisations corporelles	250 000,00						250 000,00
773	Mandats annulés					955 000,00		955 000,00
777	Quote-part subvent.inv	107 015,00		1 600,00				108 615,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)							
60315	Variation des stocks des terrains à aménager							
7133	Variation des en-cours de production de biens							
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		357 015,00		1 600,00		955 000,00		1 313 615,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	33 801 715,00	120 000,00	481 727,00		2 064 787,00	279 373,00	36 747 602,00
---	----------------------	-------------------	-------------------	--	---------------------	-------------------	----------------------

+							
	RESTES A REALISER N-1 (10)						
+							
	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)						1 940 130,37
=							
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						38 687 732,37

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) L'article 7815 est budgété si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES								B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
010	Stocks							
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	362 400,00	216 584,72	18 000,00			-12 420,00	584 564,72
2031	Frais d'étude	115 000,00	190 997,28	18 000,00			57 580,00	381 577,28
2033	Frais insertion	10 000,00						10 000,00
2051	Concessions et droits similaires	237 400,00	25 587,44				-70 000,00	192 987,44
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)							
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 743 853,00	3 782 640,26	5 635,37	-1 340 329,88	-287 000,00	171 756,00	5 076 554,75
2111	Terrains nus	151 000,00	2 771 576,00		-1 340 329,88	-22 000,00		1 560 246,12
2121	Plantations	15 000,00	6 926,52					21 926,52
2128	Autres agencements	119 000,00	89 731,52				3 240,00	211 971,52
2135	Installations générales	1 091 223,00	275 114,14				13 221,00	1 379 558,14
2138	Autres constructions		265 000,00			-265 000,00		
2151	Réseaux de voirie	760 000,00	174 661,69					934 661,69
2152	Installations de voirie	205 000,00	21 799,61	5 635,37			35 022,00	267 456,98
21538	Autres réseaux		35 548,56				1 722,00	37 270,56
2158	Autres installations, matériel outillage	17 595,00	4 487,54				21 520,00	43 602,54
2161	Oeuvres et objets d'art	20 000,00	19 000,00				-9 642,00	29 358,00
2182	Matériel de transport	93 000,00					94 223,00	187 223,00
2183	Matériel bureau & matériel informatique	67 000,00	62 221,26					129 221,26
2184	Mobilier	30 780,00	20 057,03					50 837,03
2188	Autres immobilisations corporelles	174 255,00	36 516,39				12 450,00	223 221,39
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)							
23	Immobilisations en cours (hors opération)		393,20					393,20
2315	Installations, matériel et outillage techniques		393,20					393,20
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corpo							
	Total des opérations							
	Total des dépenses d'équipement	3 106 253,00	3 999 618,18	23 635,37	-1 340 329,88	-287 000,00	159 336,00	5 661 512,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	170 640,00				-170 640,00	20 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	20 000,00	170 640,00				-170 640,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00		22 754,00				32 754,00
1323	Départements	10 000,00						10 000,00
1328	Autres			22 754,00				22 754,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 646 000,00			1 432 000,00			4 078 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	2 600 000,00			1 432 000,00			4 032 000,00
16878	Autres organismes	46 000,00						46 000,00
18	Compte de liaison : affectation à							
26	Participations et créances rattachées à des particip.						276 905,59	276 905,59
261	Titres de participation						276 905,59	276 905,59
266	Autres formes de participation							
27	Autres immobilisations financières							
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé							
020	Dépenses imprévues							
	Total des dépenses financières	2 676 000,00	170 640,00	22 754,00	1 432 000,00	106 265,59		4 407 659,59
45...1...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)							
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers							
TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 782 253,00	4 170 258,18	46 389,37	91 670,12	-180 734,41	159 336,00	10 069 172,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif	Décision modificative n°1	Décision modificative n°2	Décision modificative n°3	Décision modificative n°4	Décision modificative n°5	TOTAL (=BP + DM)
		19/12/2014	20/03/2015	17/04/2015	18/09/2015	19/10/2015	18/12/2015	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	357 015,00		1 600,00		955 000,00		1 313 615,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	107 015,00		1 600,00		955 000,00		1 063 615,00
1021	Dotation					955 000,00		955 000,00
13911	Subvention d'équipement	1 600,00						1 600,00
13932	Amendes de police	105 415,00		1 600,00				107 015,00
	Charges transférées (7)	250 000,00						250 000,00
2128	Autres agencements	5 000,00						5 000,00
2135	Installations générales	243 000,00						243 000,00
2151	Réseaux de voirie	2 000,00						2 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)					19 224,00		19 224,00
2111	Terrains nus							
2128	Autres agencements					323,00		323,00
2135	Installations générales					11 325,00		11 325,00
2138	Autres constructions							
2151	Réseaux de voirie					1 388,00		1 388,00
2152	Installations de voirie					5 000,00		5 000,00
21538	Autres réseaux							
2182	Matériel de transport					1 188,00		1 188,00
2188	Autres immobilisations corporelles							
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		357 015,00		1 600,00		974 224,00		1 332 839,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	6 139 268,00	4 170 258,18	47 989,37	91 670,12	793 489,59	159 336,00	11 402 011,26
---	---------------------	---------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
11 402 011,26	

- (1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé et les chapitres budgétaires correspondants.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
010	Stocks							
13	Subventions d'investissement	520 000,00	485 849,00				159 336,00	1 165 185,00
1321	Etat & établissements nationaux	340 000,00	405 440,00				7 000,00	752 440,00
1323	Départements	30 000,00	30 000,00					60 000,00
1328	Autres		50 409,00					50 409,00
1332	Amendes de police	150 000,00					152 336,00	302 336,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00						2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00						2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)							
204	Subventions d'équipement versées							
21	Immobilisations corporelles							
22	Immobilisations reçues en affectation							
23	Immobilisations en cours		180 000,00		91 670,12			271 670,12
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corpo		180 000,00		91 670,12			271 670,12
Total des recettes d'équipement		2 520 000,00	665 849,00		91 670,12		159 336,00	3 436 851,12

10	Dotations, fonds divers et réserves	850 000,00	1 529 222,83				418 000,00	2 797 222,83
1021	Dotation							
10222	Fctva	700 000,00						700 000,00
10223	Taxe locale d'équipement		170 640,00					170 640,00
10226	Taxe d'aménagement et verse pour sous densité	150 000,00						150 000,00
103	Plan de relance FCTVA						418 000,00	418 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 358 582,83					1 358 582,83
138	Autres subventions d'investiss. non transférables							
165	Dépôts et cautionnements reçus							
18	Compte de liaison : affectation à							
26	Participations et créances rattachées à des particip.					276 905,59		276 905,59
266	Autres formes de participation					276 905,59		276 905,59
27	Autres immobilisations financières	97 621,00						97 621,00
27638	Créances sur collectivités publiques	97 621,00						97 621,00
2764	Créances sur des particuliers							
024	Produits des cessions d'immobilisation	830 000,00	140 000,00				-418 000,00	552 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	830 000,00	140 000,00				-418 000,00	552 000,00
Total des recettes financières		1 777 621,00	1 669 222,83			276 905,59		3 723 749,42

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)							
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers								

TOTAL DES RECETTES REELLES	4 297 621,00	2 335 071,83		91 670,12	276 905,59	159 336,00	7 160 604,54
-----------------------------------	---------------------	---------------------	--	------------------	-------------------	-------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. p.4 - Modalités de vote, IV.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget primitif 19/12/2014	Décision modificative n°1 20/03/2015	Décision modificative n°2 17/04/2015	Décision modificative n°3 18/09/2015	Décision modificative n°4 19/10/2015	Décision modificative n°5 18/12/2015	TOTAL (=BP + DM)
021	Virement de la section de fonctionnement	673 651,00		30 389,37		497 360,00		1 201 400,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	1 167 996,00		17 600,00				1 185 596,00
28031	Amortissements frais études	78 800,00						78 800,00
28032	Amortissements frais recherches	1 600,00						1 600,00
28033	Amortissements frais insertions	3 400,00						3 400,00
2804112	Bâtiments et installations	16 400,00						16 400,00
2804132	Bâtiments et installations	196 900,00						196 900,00
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt natio							
2804182	Bâtiments et installations	33 200,00						33 200,00
280422	Bâtiments et installations	6 700,00						6 700,00
28051	Concessions et droits similaires	37 800,00						37 800,00
28121	Réceptions	64 900,00						64 900,00
28132	Immeubles de rapport	16 000,00						16 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 100,00						1 100,00
281568	Autre materiel incendie	300,00						300,00
28158	Autres intallations, matériel outillage	153 400,00						153 400,00
28181	Installations générales	200,00						200,00
28182	Matériel de transport	109 200,00		17 600,00				126 800,00
28183	Matériel bureau et informatique	154 500,00						154 500,00
28184	Mobilier	39 200,00						39 200,00
28188	Autres	165 600,00						165 600,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	88 796,00						88 796,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 841 647,00		47 989,37		497 360,00		2 386 996,37
041	Opérations patrimoniales (8)					19 224,00		19 224,00
1328	Autres							
16878	Autres organismes							
2031	Frais d'étude					13 625,00		13 625,00
2033	Frais insertion					5 599,00		5 599,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 841 647,00		47 989,37		516 584,00		2 406 220,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 139 268,00	2 335 071,83	47 989,37	91 670,12	793 489,59	159 336,00	9 566 824,91
+								
RESTES A REALISER N-1 (9)								
+								
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)								1 835 186,35
=								
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES								11 402 011,26

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(7) Les articles de provisions apparaissent si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

Budget primitif 2016

Rapport de présentation

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2016. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2016, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le débat d'orientation budgétaire présenté le 24 novembre dernier a posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget primitif pour l'exercice 2016 de notre collectivité.

Notre collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont les siennes sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. L'optimisation de la dépense publique ainsi que le processus de mutualisation initiés entre les services municipaux et la communauté de communes sont deux voies empruntés pour organiser la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement courantes à périmètre d'intervention constant.

La non augmentation des taux des trois impôts locaux auxquels sont assujettis les ménages déodatiers (la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties) ne grèvera pas le pouvoir d'achat de ces mêmes ménages.

Le Budget Primitif 2016 est présenté sans reprise des résultats de l'exercice précédent, mais pour en faciliter la lisibilité, l'intégralité des dépenses de fonctionnement y a été inscrite à l'exception des dépenses de personnel qui feront l'objet d'un complément de crédits au budget supplémentaire après reprise des résultats de l'exercice 2015.

L'investissement est inscrit à hauteur de 4,23 millions d'euros de travaux et équipements pour l'ensemble des budgets, dont 3,8 millions d'euros pour le budget principal, et seulement 2 millions d'euros d'emprunts contracté en 2015 mais disponible pour le budget 2016.

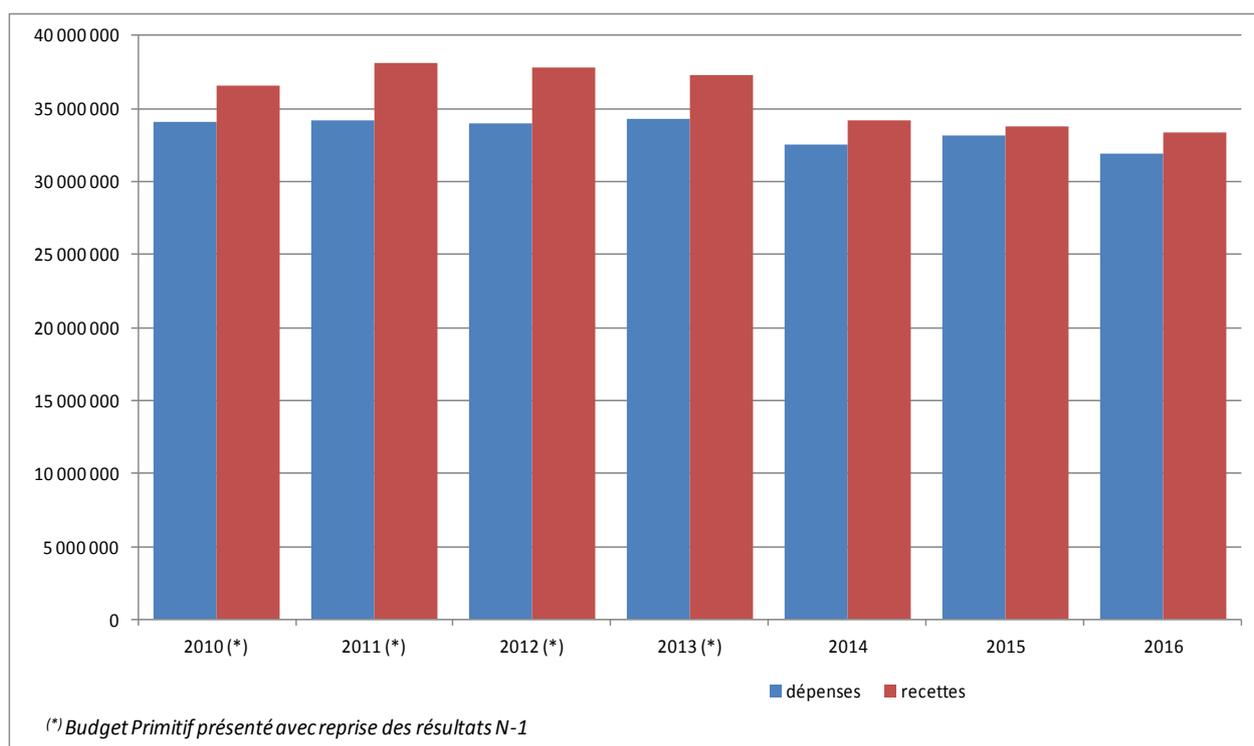
BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 33 334 058,00 €.

Cette somme permet de financer :

- des dépenses de fonctionnement pour 31 882 394,00 €,
- un virement vers la section d'investissement d'un montant de 1 451 664,00 €.



1/ Les recettes de fonctionnement

	BP 2014	BP 2015	BP 2016
002 résultat de fonctionnement reporté			
013 remboursements sur rémunération	240 000,00	200 000,00	206 000,00
70 produits des services	2 449 800,00	1 380 800,00	1 342 100,00
73 impôts et taxes	17 084 000,00	23 203 000,00	22 963 500,00
74 dotations et participations	13 765 200,00	8 411 200,00	8 199 458,00
75 produits de gestion courante	247 500,00	161 500,00	173 000,00
76 produits financiers	2 500,00	200,00	0,00
77 produits exceptionnels	65 000,00	88 000,00	80 000,00
78 reprises sur amortissements et provisions			
total recettes réelles	33 854 000,00	33 444 700,00	32 964 058,00
recettes d'ordre	357 015,00	357 015,00	370 000,00
total recettes de fonctionnement	34 211 015,00	33 801 715,00	33 334 058,00

Compte tenu des importantes variations apportées par décisions modificatives au budget primitif 2015, il convient de comparer les prévisions 2016 au budget 2015 consolidé.

	Crédits votés 2015	BP 2016	BS 2016 (prévisionnel)	BP 2016 consolidé
002 résultat de fonctionnement reporté			1 726 000,00	1 726 000,00
013 remboursements sur rémunération	200 000,00	206 000,00		206 000,00
70 produits des services	1 400 800,00	1 342 100,00		1 342 100,00
73 impôts et taxes	23 294 429,00	22 963 500,00	120 000,00	23 083 500,00
74 dotations et participations	8 939 613,00	8 199 458,00	200 000,00	8 399 458,00
75 produits de gestion courante	281 500,00	173 000,00		173 000,00
76 produits financiers	200,00	0,00		0,00
77 produits exceptionnels	212 211,00	80 000,00		80 000,00
78 reprises sur amortissements et provisions	1 105 234,00			
total recettes réelles	35 433 987,00	32 964 058,00	2 046 000,00	35 010 058,00
recettes d'ordre	1 313 615,00	370 000,00		370 000,00
total recettes de fonctionnement	36 747 602,00	33 334 058,00	2 046 000,00	35 380 058,00

Le budget primitif 2016 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de 35 010 058,00 euros (total des recettes réelles du budget consolidé). La différence d'un montant de 423 929,00 euros représente une baisse en 2016 d'environ 1 % des recettes.

Les variations à la baisse sont supportées par tous les postes budgétaires des recettes :

- 70 « **produits des services, du domaine et ventes diverses** » décroît de 58 700,00 € du fait du transfert du CEMOD (redevances et droits des services culturels),
- 73 « **impôts et taxes** » constate une baisse de 210 929,00 €. Sans augmentation des taux, les recettes fiscales reposent exclusivement sur la variation des bases décidée par l'Etat (+ 1% en 2016). Par ailleurs, une diminution de l'attribution de compensation qui fait suite à des transferts de compétences intervenus au cours de l'année 2015 (le CEMOD au 1^{er} septembre 2015). En 2016 est prévu le transfert de la compétence de l'aire d'accueil des gens du voyage ainsi que la pépinière d'entreprises.
- 74 « **dotations, subventions et participations reçues** » avec une réduction globale de 3,67 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités locales au titre de la contribution au redressement des finances publiques, la perte de recettes pour la commune est estimée à 265 104,00 euros au budget 2016, la Dotation de Solidarité Urbaine (+ 398 000,00 euros), compensant partiellement la diminution de la dotation forfaitaire (- 663 000,00 euros).
- 75 « **autres produits de gestion courante** » concentre les revenus des immeubles et toujours l'intégration des excédents des budgets annexes.

2/ Les dépenses de fonctionnement

	BP 2014	BP 2015	BP 2016
022 dépenses imprévues	20 000,00		
011 charges à caractère général	8 908 594,00	9 075 118,00	8 362 038,00
012 charges de personnel	14 800 000,00	14 500 000,00	14 459 000,00
65 subventions et participations	4 268 164,00	5 429 100,00	5 144 550,00
66 charges financières	1 525 000,00	1 585 000,00	1 465 000,00
67 charges exceptionnelles	1 777 740,00	1 262 850,00	1 157 010,00
68 dotations aux provisions	50 000,00	13 000,00	15 000,00
014 atténuations de recettes	18 000,00	95 000,00	95 000,00
total dépenses réelles	31 367 498,00	31 960 068,00	30 697 598,00
dépenses d'ordre	1 167 896,00	1 167 996,00	1 184 796,00
total dépenses de fonctionnement	32 535 394,00	33 128 064,00	31 882 394,00

Comme pour les recettes de fonctionnement, et pour en améliorer la lisibilité, les inscriptions budgétaires en dépense de fonctionnement doivent être comparées aux crédits 2015 consolidés.

	Crédits votés 2015	BP 2016	BS 2016 (prévisionnel)	BP 2016 consolidé
022 dépenses imprévues				
011 charges à caractère général	9 380 362,00	8 362 038,00		8 362 038,00
012 charges de personnel	16 200 000,00	14 459 000,00	1 417 000,00	15 876 000,00
65 subventions et participations	5 768 961,00	5 144 550,00	220 000,00	5 364 550,00
66 charges financières	1 466 352,00	1 465 000,00		1 465 000,00
67 charges exceptionnelles	1 930 179,00	1 157 010,00	-162 000,00	995 010,00
68 dotations aux provisions	1 441 882,00	15 000,00	720 000,00	735 000,00
014 atténuations de recettes	113 000,00	95 000,00		95 000,00
total dépenses réelles	36 300 736,00	30 697 598,00	2 195 000,00	32 892 598,00
dépenses d'ordre	1 185 596,00	1 184 796,00		1 184 796,00
total dépenses de fonctionnement	37 486 332,00	31 882 394,00	2 195 000,00	34 077 394,00

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges de fonctionnement du budget primitif 2016 ont subi le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 32 892 598,00 euros (total des charges réelles du budget consolidé). La différence d'un montant de 3 408 138,00 euros représente une baisse en 2016 d'environ 9 % des charges.

Les variations à la baisse sont supportées par tous les postes budgétaires des charges :

- 011 « **charges à caractère général** », en nette diminution, la variation à la baisse de 8%, soit 1 018 324,00 euros des charges à caractère général est conforme à l'objectif fixé par le cabinet Deloitte dans son hypothèse la plus stricte.
- 012 « **charges de personnel** », une variation à la baisse de 2%, soit 324 000.00 euros, de la masse salariale poursuivant les objectifs fixés jusqu'en 2017.
- 65 « **subventions et participations** » enregistre une diminution au budget primitif consolidé d'un montant de 404 411,00 euros soit 7,5 % par rapport à 2015. A cet effet, il faut noter qu'un montant de 312 173,00 euros de participation exceptionnelle en 2015 a été versé au centre Aqualudique Aqua Nova America pour le remboursement des taxes locales d'équipement et des taxes foncières. En dehors de cette charge exceptionnelle, la baisse est de 92 238,00 euros soit une diminution de 1,7 %.
- 67- « **charges exceptionnelles** », représente dans sa grande partie, les participations versées aux budgets annexes (hors budget des bâtiments industriels et commerciaux – Aqua Nova America).
- 68 - « **dotations aux provisions** », couvre le risque d'un contentieux en cours sur les emprunts structurés et notamment les intérêts dus au titre de l'échéance du 1^{er} novembre 2015 (720 000,00 €) d'un emprunt Dexia indexé sur l'EUR/CHF.

Section d'investissement

1/ Les recettes d'investissement

	BP 2014	BP 2015	BP 2016
001 solde d'investissement reporté			
10 dotations, fonds divers et réserves	1 090 000,00	850 000,00	870 000,00
13 subventions d'équipement	562 380,00	520 000,00	475 000,00
16 emprunts et dettes assimilées	-	2 000 000,00	2 000 000,00
27 autres immobilisations financières	187 500,00	97 621,00	
024 cessions	2 050 000,00	830 000,00	696 000,00
total recettes réelles	3 889 880,00	4 297 621,00	4 041 000,00
recettes d'ordre (sauf virement de la section de fonctionnement)	1 299 746,00	1 167 996,00	1 184 796,00
total recettes d'investissement	5 189 626,00	5 465 617,00	5 225 796,00

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

- 10 – « **dotations, fonds divers et réserves** » intègre le FCTVA lié aux investissements de l'année passée.
- 13 « **subventions d'équipement** » enregistre les subventions d'équipement reçues et le produit des amendes de police.
- 16 « **emprunts et dettes assimilées** », constate le montant de l'emprunt libéré en 2016
- 024 « **cessions** », soit 140 000,00 euros pour la cession du tribunal d'instance et 536 000,00 euros de cessions des actions de la Société d'Équipement Vosgienne à la Communauté de communes.

2/ Les dépenses d'investissement

	BP 2014	BP 2015	BP 2016
001 solde d'investissement reporté			
10 dotations et subventions	20 000,00	20 000,00	209 000,00
13 subventions d'équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16 remboursement capital des emprunts	2 400 000,00	2 646 000,00	2 328 000,00
20 immobilisations incorporelles	97 000,00	362 400,00	261 262,00
21 immobilisations corporelles	3 849 382,00	2 743 853,00	3 499 198,00
23 travaux en cours			
26 participations et créances rattachées			
total dépenses réelles	6 376 382,00	5 782 253,00	6 307 460,00
dépenses d'ordre	488 865,00	357 015,00	370 000,00
total dépenses d'investissement	6 865 247,00	6 139 268,00	6 677 460,00

Les masses budgétaires de la section d'investissement à hauteur de 3,8 millions d'euros se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie et à la modernisation des moyens qui garantissent un service public de qualité.

Moyens et équipements :

- Camions et véhicules techniques : 178 000 €

Bâtiments :

- Aménagement intérieur école Vincent Auriol : 220 000 € (subvention DPV)
- Rénovation école Clémencet (1^{ère} phase) : 100 000 € (subvention DPV)
- Aménagement local RSP : 80 000 € (subvention DPV)
- Tour de la Liberté Structure : 30 000 €
- Déplacement stèles et calvaires : 8 700 €

Voies et réseaux :

- Voirie (marché à bons de commande) : 300 000 €
- Giratoire Place du 11 novembre : 190 000 €
- Voirie Parc Ancienne Piscine : 950 000 €
- Voirie Dépose minute Paul Elbel : 60 000 €

Développement Durable :

- Compteurs énergétiques individuels (2^{ème} phase) : 60 000 €
- Eclairage public 2^{ème} tranche : 150 000 €

Acquisitions :

- Les salles Saint-Martin : 140 000 €
- Local RSP : 80 000 €

Section de la Dette

Encours de la dette au 1^{er} avril 2014 :

Budget principal : 39,011 millions d'euros, soit 1 741 € / habitant

Tous budgets : 63,840 millions d'euros, soit 2 848 € / habitant

En 2015, 2,229 millions d'euros seront remboursés dans le budget principal et 3,309 millions d'euros tous budgets confondus, contre un nouvel emprunt de 2 millions d'euros nécessaire au financement des investissements réalisés.

A noter le transfert de 1,432 M€ du budget principal au budget annexe des Zones d'Aménagement Concerté en octobre 2015 pour financer les rétrocessions de terrains par la SEV.

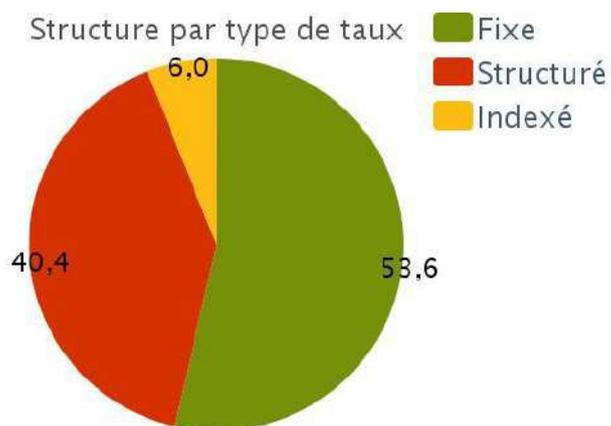
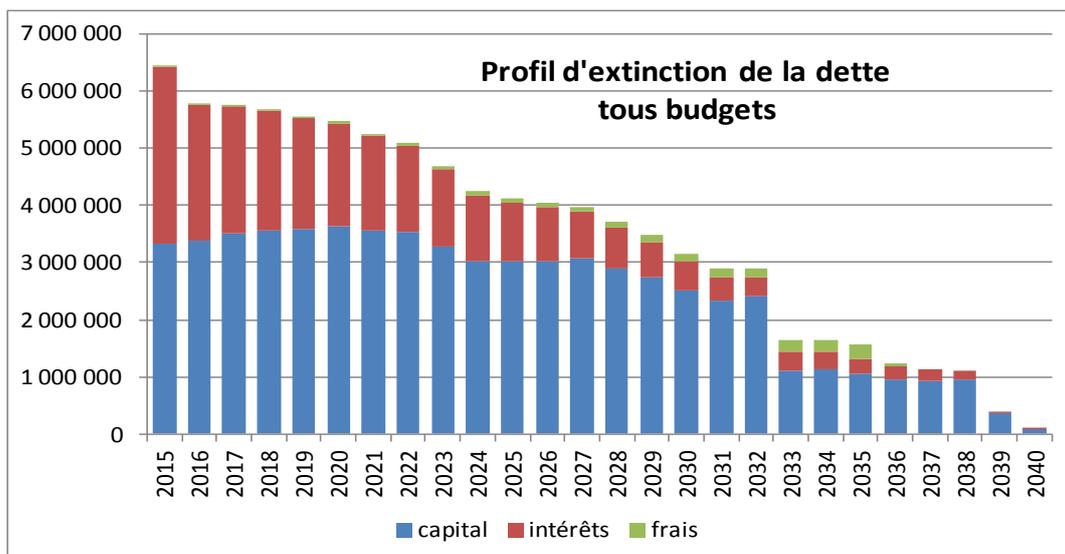
Encours de la dette au 1^{er} janvier 2016 :

Budget principal : 35,499 millions d'euros, soit 1 584 € / habitant

Tous budgets : 59,953 millions d'euros, soit 2 675 € / habitant

En 2016, un emprunt de 2 millions d'euros, souscrit dans le cadre du protocole de sécurisation de l'emprunt structuré signé avec la caisse d'Épargne, sera réalisé pour participer au financement des nouveaux investissements. En contre partie, le capital remboursé devrait être de 2,258 millions d'euros dans le budget principal et de 3,386 millions d'euros tous budgets confondus, portant ainsi le désendettement à 2,347 millions d'euros depuis le 1^{er} avril 2014 pour le budget principal et 5,273 millions d'euros pour l'ensemble des budgets, soit, respectivement, 105 et 235 euros par habitant.

Profil d'extinction et structure par type de taux tous budgets



LES BUDGETS ANNEXES

La principale évolution des budgets annexes est la création d'un nouveau budget annexe « zones d'aménagement concerté » lié à la cession des terrains de la Société d'Équipement Vosgienne (S.E.V.) à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

LES BUDGETS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Ces budgets gèrent la délégation de service public auprès du prestataire la société Lyonnaise des Eaux.

LE BUDGET DE LA REGIE DE SPECTACLES

Le gouvernement a proposé le maintien des crédits pour le spectacle vivant dans le cadre du pacte culturel. La municipalité s'est engagée à maintenir son budget du spectacle vivant 2015 sur les trois années à venir.

LE BUDGET DES BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Depuis 2015, ce budget retrace l'activité du centre Aqualudique Aqua Nova America.

LE BUDGET DES LOCATIONS COMMERCIALES

Ce budget annexe enregistre les autres activités commerciales soumises à TVA, à savoir les locations de salles (Carbonnar, Espace François Mitterrand, la Tour de la Liberté).

LES AUTRES BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe « Forêts » subi une diminution des recettes liées à la baisse de la vente de bois.

Les budgets assainissement non collectif et parking du marché ne connaissent pas d'évolution significative.

Le budget annexe « Opération de Renouvellement Urbain » (ORU) est reconduit dans l'objectif de clôturer les dossiers de subventions en cours.

BUDGET PRIMITIF
2016



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

I – Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	p. 3
B - Modalités de vote du budget	p. 4
II – Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	p. 5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	p. 6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	p. 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	p. 8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	p. 9
III – Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	p. 10 à 12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	p. 13 et 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	p. 15 à 17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	p. 18 et 19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	p. 20
IV – Annexes	
A – Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction	p. 21 à 36
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	p. 37 et 38
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	p. 39
A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	p. 40
A2.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	p. 41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	p. 42 et 43
A4 - Etat des provisions	p. 44
A5 - Etalement des provisions	p. 44
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	p. 45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	p. 46
A8 - Etat des charges transférées	p. 47
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	p. 48
B – Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	p. 49 et 50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	p. 51
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	p. 52
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	p. 53
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	p. 54 à 58
B2.1 - Autorisations de programmes et crédits de paiement	p. 59
B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	p. 60
C – Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	p. 61 à 65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	p. 66
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	p. 67
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	p. 68
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	p. 68
D – Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	p. 69
D2 - Arrêté et signatures	p. 70

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET PRINCIPAL

**ANNEE
2016**

SOMMAIRE**I – Informations générales**

- A - Informations statistiques, fiscales et financières p. 3
- B - Modalités de vote du budget p. 4

II – Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections p. 5
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres p. 6
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres p. 7
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses p. 8
- B2 - Balance générale du budget - Recettes p. 9

III – Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses p. 10 à 12
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes p. 13 et 14
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses p. 15 à 17
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes p. 18 et 19
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles p. 20

IV – Annexes**A – Eléments du bilan**

- A1 - Présentation croisée par fonction p. 21 à 36
- A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes p. 37 et 38
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux p. 39
- A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie) p. 40
- A2.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie p. 41
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements p. 42 et 43
- A4 - Etat des provisions p. 44
- A5 - Etalement des provisions p. 44
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses p. 45
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes p. 46
- A8 - Etat des charges transférées p. 47
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers p. 48

B – Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement p. 49 et 50
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement p. 51
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail p. 52
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé p. 53
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget p. 54 à 58
- B2.1 - Autorisations de programmes et crédits de paiement p. 59
- B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale p. 60

C – Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel p. 61 à 65
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier p. 66
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune p. 67
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe p. 68
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe p. 68

D – Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes p. 69
- D2 - Arrêté et signatures p. 70

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	22 089
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	196
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT DIE DES VOSGES	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
911	1 074		1 028	1 209

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) (DGCL - BP 2013)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 378,41	1 369,00
2	Produit des impositions directes/population	553,67	556,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 492,33	1 469,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	181,56	328,00
5	Encours de dette/population	1 460,03	1 100,00
6	DGF/population	251,03	257,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,49%	55,29%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	102,32%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,43%	99,93%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,17%	22,33%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	97,84%	74,88%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires~~(délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 334 058,00	33 334 058,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		33 334 058,00	33 334 058,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	6 677 460,00	6 677 460,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 677 460,00	6 677 460,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	40 011 518,00	40 011 518,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	9 075 118,00		8 362 038,00	8 362 038,00	8 362 038,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 500 000,00		14 459 000,00	14 459 000,00	14 459 000,00
014	Atténuations de produits	95 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 429 100,00		5 144 550,00	5 144 550,00	5 144 550,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		29 099 218,00		28 060 588,00	28 060 588,00	28 060 588,00
66	Charges financières	1 585 000,00		1 465 000,00	1 465 000,00	1 465 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 262 850,00		1 157 010,00	1 157 010,00	1 157 010,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)	13 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		31 960 068,00		30 697 598,00	30 697 598,00	30 697 598,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	673 651,00		1 451 664,00	1 451 664,00	1 451 664,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 167 996,00		1 184 796,00	1 184 796,00	1 184 796,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 841 647,00		2 636 460,00	2 636 460,00	2 636 460,00
TOTAL		33 801 715,00		33 334 058,00	33 334 058,00	33 334 058,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **33 334 058,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 380 800,00		1 342 100,00	1 342 100,00	1 342 100,00
73	Impôts et taxes	23 203 000,00		22 963 500,00	22 963 500,00	22 963 500,00
74	Dotations et participations	8 411 200,00		8 199 458,00	8 199 458,00	8 199 458,00
75	Autres produits de gestion courante	161 500,00		173 000,00	173 000,00	173 000,00
013	Atténuations de charges	200 000,00		206 000,00	206 000,00	206 000,00
Total des recettes de gestion courante		33 356 500,00		32 884 058,00	32 884 058,00	32 884 058,00
76	Produits financiers	200,00				
77	Produits exceptionnels	88 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		33 444 700,00		32 964 058,00	32 964 058,00	32 964 058,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	357 015,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		357 015,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
TOTAL		33 801 715,00		33 334 058,00	33 334 058,00	33 334 058,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **33 334 058,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 266 460,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établ.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	362 400,00		261 262,00	261 262,00	261 262,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 743 853,00		3 499 198,00	3 499 198,00	3 499 198,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 106 253,00		3 760 460,00	3 760 460,00	3 760 460,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00		209 000,00	209 000,00	209 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 646 000,00		2 328 000,00	2 328 000,00	2 328 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	2 676 000,00		2 547 000,00	2 547 000,00	2 547 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 782 253,00		6 307 460,00	6 307 460,00	6 307 460,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	357 015,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	357 015,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00
	TOTAL	6 139 268,00		6 677 460,00	6 677 460,00	6 677 460,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 677 460,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	520 000,00		475 000,00	475 000,00	475 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	2 520 000,00		2 475 000,00	2 475 000,00	2 475 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	850 000,00		870 000,00	870 000,00	870 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	97 621,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	830 000,00		696 000,00	696 000,00	696 000,00
	Total des recettes financières	1 777 621,00		1 566 000,00	1 566 000,00	1 566 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 297 621,00		4 041 000,00	4 041 000,00	4 041 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	673 651,00		1 451 664,00	1 451 664,00	1 451 664,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 167 996,00		1 184 796,00	1 184 796,00	1 184 796,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 841 647,00		2 636 460,00	2 636 460,00	2 636 460,00
	TOTAL	6 139 268,00		6 677 460,00	6 677 460,00	6 677 460,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 677 460,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

2 266 460,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (loisement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 362 038,00		8 362 038,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 459 000,00		14 459 000,00
014	Atténuations de produits	95 000,00		95 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	5 144 550,00		5 144 550,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	1 465 000,00		1 465 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 157 010,00		1 157 010,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	15 000,00	1 184 796,00	1 199 796,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 451 664,00	1 451 664,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	30 697 598,00	2 636 460,00	33 334 058,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 334 058,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	209 000,00		209 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	120 000,00	130 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	2 328 000,00		2 328 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	261 262,00		261 262,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	3 499 198,00	250 000,00	3 749 198,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	6 307 460,00	370 000,00	6 677 460,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 677 460,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	206 000,00		206 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 342 100,00		1 342 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		250 000,00	250 000,00
73	Impôts et taxes	22 963 500,00		22 963 500,00
74	Dotations et participations	8 199 458,00		8 199 458,00
75	Autres produits de gestion courante	173 000,00		173 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	80 000,00	120 000,00	200 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		32 964 058,00	370 000,00	33 334 058,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	33 334 058,00
--	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	870 000,00		870 000,00
13	Subventions d'investissement	475 000,00		475 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00		2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		1 096 000,00	1 096 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		88 796,00	88 796,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 451 664,00	1 451 664,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	696 000,00		696 000,00
Recettes d'investissement - Total		4 041 000,00	2 636 460,00	6 677 460,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	6 677 460,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	9 075 118,00	8 362 038,00	8 362 038,00
6042	Achats de presta.de services(autre que t	1 359 400,00	1 380 000,00	1 380 000,00
60611	Eau et assainissement	162 750,00	114 450,00	114 450,00
60612	Energie electricité	963 450,00	870 450,00	870 450,00
60613	Chauffage urbain	1 126 700,00	1 073 950,00	1 073 950,00
60622	Carburants	145 200,00	135 200,00	135 200,00
60623	Alimentations	63 450,00	58 750,00	58 750,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 800,00	8 100,00	8 100,00
60631	Fournitures d'entretien	79 900,00	72 700,00	72 700,00
60632	Fournitures petits équipements	578 463,00	490 540,00	490 540,00
60633	Fournitures de voirie	90 000,00	85 000,00	85 000,00
60636	Vêtements de travail	60 600,00	51 400,00	51 400,00
6064	Fournitures administratives	63 700,00	71 450,00	71 450,00
6065	Livres,disques,cassettes	59 700,00	57 700,00	57 700,00
6068	Autres matières & fournitures	125 800,00	112 950,00	112 950,00
611	Contrats prest services	1 889 750,00	1 820 150,00	1 820 150,00
6122	Crédit-bail mobilier	80 000,00	20 000,00	20 000,00
6132	Locations immobilières	99 700,00	61 200,00	61 200,00
6135	Locations mobilières	136 750,00	137 790,00	137 790,00
614	Charges locatives	8 720,00	7 620,00	7 620,00
61521	Entretien terrains	193 000,00	180 800,00	180 800,00
61522	Entretien bâtiments	37 300,00	32 900,00	32 900,00
61523	Voies et réseaux	191 200,00	190 000,00	190 000,00
61551	Matériel roulant	94 500,00	82 500,00	82 500,00
61558	Autres biens mobiliers	45 300,00	53 420,00	53 420,00
6156	Maintenance	196 440,00	170 120,00	170 120,00
616	Primes d'assurances	224 110,00	190 000,00	190 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6182	Documentation	28 405,00	25 260,00	25 260,00
6184	Versements organismes formation	60 000,00	70 000,00	70 000,00
6188	Autres frais divers	9 550,00	13 100,00	13 100,00
6225	Indemnité comptable et régisseurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	46 000,00	34 000,00	34 000,00
6227	Frais d'actes et contentieux	111 400,00	83 200,00	83 200,00
6228	Divers	2 600,00	6 550,00	6 550,00
6231	Annonces et insertions	54 800,00	44 000,00	44 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 000,00	38 760,00	38 760,00
6236	Catalogues et imprimés	70 650,00	46 658,00	46 658,00
6237	Publications	53 500,00	55 000,00	55 000,00
6238	Publicité, publication	61 150,00	60 500,00	60 500,00
6241	Transports de biens	12 600,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	21 150,00	10 500,00	10 500,00
6248	Divers	4 000,00	6 500,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	30 450,00	30 400,00	30 400,00
6257	Réceptions	7 050,00	7 400,00	7 400,00
6261	Frais d'affranchissement	94 000,00	88 800,00	88 800,00
6262	Frais de télécommunications	105 930,00	96 130,00	96 130,00
627	Services bancaires	2 400,00	2 100,00	2 100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	44 850,00	29 890,00	29 890,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	41 050,00	21 000,00	21 000,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	34 700,00	34 700,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	700,00	700,00
6354	Droits enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 200,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	6 000,00	6 000,00	6 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
637	Autres impôts,taxes,vers	4 000,00	3 750,00	3 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 500 000,00	14 459 000,00	14 459 000,00
6336	Cotisations cnrpt	82 300,00	82 300,00	82 300,00
6338	Autres impôts taxes versem.assimilés/rém	20 500,00	20 500,00	20 500,00
64111	Rémunération principale	7 015 000,00	6 810 000,00	6 810 000,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement	133 600,00	133 600,00	133 600,00
64118	Autres indemnités	548 000,00	498 000,00	498 000,00
64131	Rémunérations	2 343 200,00	2 672 200,00	2 672 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	179 700,00	179 700,00	179 700,00
6451	Cotisations à l'urssaf	1 776 300,00	1 776 300,00	1 776 300,00
6453	Cotisations caisse de retraites	2 007 800,00	2 007 800,00	2 007 800,00
6454	Cotisations aux assedic	130 700,00	130 700,00	130 700,00
6455	Cot.assurance personnel	205 000,00	90 000,00	90 000,00
6471	Prest.vers.pour cpt fnal	11 400,00	11 400,00	11 400,00
64731	Allocations versées directement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 400,00	15 400,00	15 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	22 100,00	22 100,00	22 100,00
014	Atténuations de produits	95 000,00	95 000,00	95 000,00
7391172	Dégrèvement de th sur logements vacants	80 000,00	80 000,00	80 000,00
73942	Reversement sur taxe de versement de tra	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 429 100,00	5 144 550,00	5 144 550,00
6531	Indemnités des élus	280 000,00	280 000,00	280 000,00
6532	Frais de missions élus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6533	Cot.de retraite des élus	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6534	Cotisations de sécurité sosiale,part pat	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6535	Formation des élus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65372	Cot fonds alloc fin mandat	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	650 000,00	650 000,00	650 000,00
6557	Contribution - politique de l'habitat	18 000,00	43 000,00	43 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires		76 800,00	76 800,00
657348	Autres communes	13 000,00	13 000,00	13 000,00
657361	Caisse des ecoles	600 000,00	600 000,00	600 000,00
657362	Ccas	1 103 000,00	880 000,00	880 000,00
657364	Spic	1 410 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00
65738	Autres organismes public	396 000,00	387 000,00	387 000,00
6574	Subvention fonctionnement pers.droit pri	869 100,00	839 750,00	839 750,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		29 099 218,00	28 060 588,00	28 060 588,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 585 000,00	1 465 000,00	1 465 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 550 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
66112	Intérêts - rattachement des icne	20 000,00		
6615	Intérêts cpts courants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6616	Intér.banc.et sur opér.financement(escom	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 262 850,00	1 157 010,00	1 157 010,00
6711	Intérêts moratoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6713	Secours et dots	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6714	Bourses et prix	22 050,00	26 710,00	26 710,00
6718	Autres charges except.sur opérations ges	30 000,00	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés	23 600,00	15 100,00	15 100,00
67441	Subv. budgets annexes	1 178 200,00	1 080 200,00	1 080 200,00
6745	Subventions aux pers. de droit privé	3 500,00	6 000,00	6 000,00
678	Autres charges except.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6865	Dot.prov.risques&charges financiers	13 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e		31 960 068,00	30 697 598,00	30 697 598,00
023	Virement à la section d'investissement	673 651,00	1 451 664,00	1 451 664,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	1 167 996,00	1 184 796,00	1 184 796,00
6811	Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.	1 079 200,00	1 096 000,00	1 096 000,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répart.	88 796,00	88 796,00	88 796,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 841 647,00	2 636 460,00	2 636 460,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 841 647,00	2 636 460,00	2 636 460,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		33 801 715,00	33 334 058,00	33 334 058,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				33 334 058,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 JB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	200 000,00	206 000,00	206 000,00
6419	Remb. sur rémunérations	105 000,00	111 000,00	111 000,00
6459	Remb. sur charges ss	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6479	Remboursements autres charges sociales	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 380 800,00	1 342 100,00	1 342 100,00
70311	Concession cimetière	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70323	Occupation du domaine public	90 000,00	105 000,00	105 000,00
70388	Autres redevances et recettes	156 200,00	144 700,00	144 700,00
7062	Redevances et droits services culturels	73 000,00	23 000,00	23 000,00
7066	Redevances et droits	58 000,00	60 000,00	60 000,00
7067	Redevances et droits serv.péri-scolaires	42 000,00	55 000,00	55 000,00
70688	Autres prestations de services	461 600,00	486 000,00	486 000,00
7078	Autres marchandises	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7083	Loc div (autres qu'immeubles)	1 500,00		
70846	Au gfp de rattachement	50 000,00	20 000,00	20 000,00
70872	Remboursement frais par budgets annes	211 500,00	211 500,00	211 500,00
70873	Par les ccas	42 000,00	41 000,00	41 000,00
70876	Par le gfp de rattachement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70878	Facturé à d'autres redevables	56 000,00	56 900,00	56 900,00
73	Impôts et taxes	23 203 000,00	22 963 500,00	22 963 500,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	12 260 000,00	12 230 000,00	12 230 000,00
7321	Attribution de compensation	7 950 000,00	7 700 000,00	7 700 000,00
7323	Fngir	674 000,00	674 000,00	674 000,00
7325	Fonds péréq recettes fisc com et interco	200 000,00	250 000,00	250 000,00
7328	Autres reversements de fiscalité	17 000,00		
7336	Droits de place	41 000,00	41 500,00	41 500,00
7337	Droits de stationnement	330 000,00	348 000,00	348 000,00
7342	Versement de transport	880 000,00	880 000,00	880 000,00
7351	Taxes sur l'électricité	415 000,00	410 000,00	410 000,00
7363	Impôts sur spectacles	6 000,00		
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7381	Taxes mutations ou tax de publicité fonc	250 000,00	250 000,00	250 000,00
74	Dotations et participations	8 411 200,00	8 199 458,00	8 199 458,00
7411	Dotation forfaitaire	3 120 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 166 000,00	2 770 000,00	2 770 000,00
74127	Dotation nationale de préévaluation	394 000,00	375 000,00	375 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	55 000,00		
74712	Emplois d'avenir	30 000,00	100 000,00	100 000,00
74718	Participations autres	441 000,00	373 978,00	373 978,00
7472	Régions	25 000,00	16 380,00	16 380,00
7473	Départements	7 000,00		
74748	Autres communes	25 000,00	20 000,00	20 000,00
7478	Autres organismes	1 081 000,00	820 000,00	820 000,00
7482	Compensation perte taxe	2 000,00		
748313	Dotation compensation de la réforme tp	380 000,00	355 000,00	355 000,00
748314	Dotation unique compensations spéc tp	100 000,00	96 000,00	96 000,00
74833	Etat - compensation au titre de la cet		178 000,00	178 000,00
74834	Compensation exonération lf	80 000,00	80 000,00	80 000,00
74835	Compensation exonération lh	500 000,00	600 000,00	600 000,00
7484	Dotation de recensement	5 000,00	4 900,00	4 900,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés		10 000,00	10 000,00
7488	Autres participations	200,00	200,00	200,00
75	Autres produits de gestion courante	161 500,00	173 000,00	173 000,00
752	Revenus des immeubles	51 500,00	73 000,00	73 000,00
7551	Excédent budgets annexes	110 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		33 356 500,00	32 884 058,00	32 884 058,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)	200,00		
761	Produits de participations	200,00		
77	Produits exceptionnels (c)	88 000,00	80 000,00	80 000,00
773	Mandats annulés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	78 000,00	70 000,00	70 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		33 444 700,00	32 964 058,00	32 964 058,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	357 015,00	370 000,00	370 000,00
722	Immobilisations corporelles	250 000,00	250 000,00	250 000,00
777	Quote-part subvent.inv	107 015,00	120 000,00	120 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		357 015,00	370 000,00	370 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	33 801 715,00	33 334 058,00	33 334 058,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
33 334 058,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	362 400,00	261 262,00	261 262,00
2031	Frais d'étude	115 000,00	205 000,00	205 000,00
2033	Frais insertion	10 000,00		
2051	Concessions et droits similaires	237 400,00	56 262,00	56 262,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 743 853,00	3 499 198,00	3 499 198,00
2111	Terrains nus	151 000,00		
2121	Plantations	15 000,00	16 000,00	16 000,00
2128	Autres agencements	119 000,00	970 700,00	970 700,00
2135	Installations générales	1 091 223,00	766 100,00	766 100,00
2138	Autres constructions		330 000,00	330 000,00
2151	Réseaux de voirie	760 000,00	515 000,00	515 000,00
2152	Installations de voirie	205 000,00	288 000,00	288 000,00
21538	Autres réseaux		131 100,00	131 100,00
2158	Autres installations, matériel outillage	17 595,00	22 800,00	22 800,00
2161	Oeuvres et objets d'art	20 000,00		
2182	Matériel de transport	93 000,00	195 000,00	195 000,00
2183	Matériel bureau & matériel informatique	67 000,00	74 861,00	74 861,00
2184	Mobilier	30 780,00	18 600,00	18 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	174 255,00	171 037,00	171 037,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	3 106 253,00	3 760 460,00	3 760 460,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	209 000,00	209 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	20 000,00		
103	Plan de relance fctva		209 000,00	209 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1323	Départements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 646 000,00	2 328 000,00	2 328 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	2 600 000,00	2 280 000,00	2 280 000,00
16878	Autres organismes	46 000,00	48 000,00	48 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		2 676 000,00	2 547 000,00	2 547 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		5 782 253,00	6 307 460,00	6 307 460,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	357 015,00	370 000,00	370 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	107 015,00	120 000,00	120 000,00
13911	Subvention d'équipement	1 600,00	1 600,00	1 600,00
13932	Amendes de police	105 415,00	118 400,00	118 400,00
	Charges transférées (9)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2128	Autres agencements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales	243 000,00	243 000,00	243 000,00
2151	Réseaux de voirie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		357 015,00	370 000,00	370 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	6 139 268,00	6 677 460,00	6 677 460,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 677 460,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	520 000,00	475 000,00	475 000,00
1321	Etat & établissements nationaux	340 000,00	225 000,00	225 000,00
1323	Départements	30 000,00		
1332	Amendes de police	150 000,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		2 520 000,00	2 475 000,00	2 475 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	850 000,00	870 000,00	870 000,00
10222	Fctva	700 000,00	720 000,00	720 000,00
10226	Taxe d'aménag et verse pour sous densité	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	97 621,00		
27638	Créances sur collectivités publiques	97 621,00		
024	Produits des cessions d'immobilisation	830 000,00	696 000,00	696 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	830 000,00	696 000,00	696 000,00
Total des recettes financières		1 777 621,00	1 566 000,00	1 566 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	4 297 621,00	4 041 000,00	4 041 000,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	673 651,00	1 451 664,00	1 451 664,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	1 167 996,00	1 184 796,00	1 184 796,00
28031	Amortissements frais études	78 800,00	108 000,00	108 000,00
28032	Amortissements frais recherches	1 600,00	1 600,00	1 600,00
28033	Amortissements frais insertions	3 400,00	600,00	600,00
2804112	Bâtiments et installations	16 400,00	16 400,00	16 400,00
2804132	Bâtiments et installations	196 900,00	182 000,00	182 000,00
2804182	Bâtiments et installations	33 200,00	32 500,00	32 500,00
280422	Bâtiments et installations	6 700,00	5 900,00	5 900,00
28051	Concessions et droits similaires	37 800,00	34 600,00	34 600,00
28121	Plantations	64 900,00	18 200,00	18 200,00
28132	Immeubles de rapport	16 000,00	16 100,00	16 100,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 100,00	1 100,00	1 100,00
281568	Autre matériel incendie	300,00		
28158	Autres installations, matériel outillage	153 400,00	107 000,00	107 000,00
28181	Installations générales	200,00		
28182	Matériel de transport	109 200,00	166 500,00	166 500,00
28183	Matériel bureau et informatique	154 500,00	194 500,00	194 500,00
28184	Mobilier	39 200,00	48 400,00	48 400,00
28188	Autres	165 600,00	162 600,00	162 600,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	88 796,00	88 796,00	88 796,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 841 647,00	2 636 460,00	2 636 460,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 841 647,00	2 636 460,00	2 636 460,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 139 268,00	6 677 460,00	6 677 460,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 677 460,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)

Excédent de financements si positif

Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	4 198 460,00	9 082 640,00	1 455 320,00	3 650 500,00	3 066 830,00	3 238 390,00	2 654 610,00	1 085 600,00	79 300,00	4 244 458,00	577 950,00	33 334 058,00	
Total dépenses de l'exercice	4 198 460,00	9 082 640,00	1 455 320,00	3 650 500,00	3 066 830,00	3 238 390,00	2 654 610,00	1 085 600,00	79 300,00	4 244 458,00	577 950,00	33 334 058,00	
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement	28 738 000,00	951 100,00	200,00	614 040,00	112 600,00	117 100,00	792 000,00	298 000,00	22 000,00	1 602 518,00	86 500,00	33 334 058,00	
Total des recettes de l'exercice	28 738 000,00	951 100,00	200,00	614 040,00	112 600,00	117 100,00	792 000,00	298 000,00	22 000,00	1 602 518,00	86 500,00	33 334 058,00	
Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION												A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)												

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses d'investissement	2 609 000,00	525 636,00	148 600,00	530 000,00	215 832,00	227 500,00	105 250,00			2 000,00	2 201 142,00	112 500,00	6 677 460,00
Opérations financières	2 489 000,00										58 000,00		2 547 000,00
Equipements municipaux (2)		449 136,00	148 600,00	484 000,00	198 832,00	205 000,00	92 750,00				2 131 142,00	51 000,00	3 760 460,00
Equipements non municipaux (C/204) (3)													
Dépenses d'ordre	120 000,00												120 000,00
Total des dépenses de l'exercice	2 609 000,00	525 636,00	148 600,00	530 000,00	215 832,00	227 500,00	105 250,00			2 000,00	2 201 142,00	112 500,00	6 677 460,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES													
Total cumulé des recettes d'investissement	6 202 460,00			177 000,00	48 000,00						250 000,00		6 677 460,00
Recettes de l'exercice	6 202 460,00			177 000,00	48 000,00						250 000,00		6 677 460,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 à 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	4 198 460,00	9 082 640,00	1 455 320,00	3 650 500,00	3 066 830,00	3 238 390,00	2 654 610,00	1 085 600,00	79 300,00	4 244 458,00	577 950,00	33 334 058,00
Dépenses réelles	1 562 000,00	9 082 640,00	1 455 320,00	3 650 500,00	3 066 830,00	3 238 390,00	2 654 610,00	1 085 600,00	79 300,00	4 244 458,00	577 950,00	30 697 598,00
011 Charges à caractère général	2 000,00	2 104 740,00	81 860,00	1 047 950,00	759 200,00	691 640,00	224 190,00	947 600,00	26 300,00	2 300 158,00	176 400,00	8 362 038,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		5 718 900,00	723 100,00	1 808 600,00	1 818 000,00	892 900,00	1 146 600,00	136 000,00		1 828 700,00	386 200,00	14 459 000,00
014 Atténuations de produits	80 000,00									15 000,00		95 000,00
65 Autres charges gestion		427 000,00	650 000,00	791 350,00	201 930,00	1 653 850,00	1 282 820,00		43 000,00	80 600,00	14 000,00	5 144 550,00
66 Charges financières	1 465 000,00											1 465 000,00
67 Charges exceptionnelles		832 000,00	360,00	2 600,00	287 700,00		1 000,00	2 000,00	10 000,00	20 000,00	1 350,00	1 157 010,00
68 Dotations aux amortissements	15 000,00											15 000,00
Dépenses d'ordre	2 636 460,00											2 636 460,00
023 Virement à la section investissement	1 451 664,00											1 451 664,00
042 Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 184 796,00											1 184 796,00

RECETTES

Total des recettes de fonctionnement	28 738 000,00	951 100,00	200,00	614 040,00	112 600,00	117 100,00	792 000,00	298 000,00	22 000,00	1 602 518,00	86 500,00	33 334 058,00
Recettes réelles	28 368 000,00	951 100,00	200,00	614 040,00	112 600,00	117 100,00	792 000,00	298 000,00	22 000,00	1 602 518,00	86 500,00	32 964 058,00
013 Atténuations de charges		115 000,00		83 000,00		8 000,00						296 000,00
70 Produits de gestion courante		340 400,00		284 000,00	103 000,00	80 700,00	29 000,00	288 000,00	2 000,00	167 000,00	38 000,00	1 342 100,00
73 Impôts et taxes	21 514 000,00	18 000,00								1 390 000,00	41 500,00	22 963 500,00
74 Dotations subventions	6 854 000,00	317 700,00	200,00	230 040,00	9 000,00	20 000,00	743 000,00			25 518,00		8 199 458,00
75 Autres produits gestion courante		100 000,00		17 000,00	600,00	8 400,00	20 000,00		20 000,00		7 000,00	173 000,00
76 Produits financiers												
77 Produits exceptionnels		60 000,00								20 000,00		80 000,00
Recettes d'ordre	370 000,00											370 000,00
042 Opé. d'ordre de transfert entre sections	370 000,00											370 000,00

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		7 558 695,00	361 650,00	210 935,00	233 500,00	553 060,00	9 650,00	131 150,00	7 000,00		17 000,00	9 082 640,00
Dépenses de l'exercice		7 558 695,00	361 650,00	210 935,00	233 500,00	553 060,00	9 650,00	131 150,00	7 000,00		17 000,00	9 082 640,00
011	Charges à caractère général	1 694 895,00	6 450,00	19 035,00	183 600,00	156 960,00	3 150,00	20 650,00	7 000,00		13 000,00	2 104 740,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 965 800,00	200,00	191 900,00	49 900,00	396 100,00	4 500,00	110 500,00				5 718 900,00
65	Autres charges gestion	70 000,00	355 000,00				2 000,00					427 000,00
67	Charges exceptionnelles	828 000,00									4 000,00	832 000,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)		849 500,00		18 600,00	30 000,00	18 000,00		35 000,00				951 100,00
Recettes de l'exercice		849 500,00		18 600,00	30 000,00	18 000,00		35 000,00				951 100,00
013	Atténuations de charges	115 000,00										115 000,00
70	Produits de gestion courante	274 500,00		900,00	30 000,00			35 000,00				340 400,00
73	Impôts et taxes					18 000,00						18 000,00
74	Dotations subventions	300 000,00		17 700,00								317 700,00
75	Autres produits gestion courante	100 000,00										100 000,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00										60 000,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-6 709 195,00	-361 650,00	-192 335,00	-203 500,00	-535 060,00	-9 650,00	-96 150,00	-7 000,00		-17 000,00	-8 131 540,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		458 626,00			3 410,00	46 400,00		15 200,00	2 000,00			525 636,00
Dépenses de l'exercice		458 626,00			3 410,00	46 400,00		15 200,00	2 000,00			525 636,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	72 000,00						2 500,00	2 000,00			76 500,00
20	Imm incorporelles	51 000,00			262,00							51 262,00
21	Immo corporelles	335 626,00			3 148,00	46 400,00		12 700,00				397 874,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-458 626,00			-3 410,00	-46 400,00		-15 200,00	-2 000,00			-525 636,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 700,00		780 120,00	665 400,00		8 100,00	1 455 320,00
Dépenses de l'exercice		1 700,00		780 120,00	665 400,00		8 100,00	1 455 320,00
011	Charges a caractere general	1 700,00		56 660,00	15 400,00		8 100,00	81 860,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			723 100,00				723 100,00
65	Autres charges gestion				650 000,00			650 000,00
67	Charges exceptionnelles			360,00				360,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)				200,00				200,00
Recettes de l'exercice				200,00				200,00
74	Dotations subventions			200,00				200,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-1 700,00		-779 920,00	-665 400,00		-8 100,00	-1 455 120,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		131 100,00		13 500,00	4 000,00			148 600,00
Dépenses de l'exercice		131 100,00		13 500,00	4 000,00			148 600,00
21	Immo corporelles	131 100,00		13 500,00	4 000,00			148 600,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-131 100,00		-13 500,00	-4 000,00			-148 600,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		931 350,00	773 920,00	762 830,00	500,00		2 500,00		865 700,00
Dépenses de l'exercice		931 350,00	773 920,00	762 830,00	500,00		2 500,00		865 700,00
011	Charges a caractere general	11 300,00	84 320,00	404 830,00	500,00				417 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	304 600,00	593 600,00	278 000,00					448 700,00
65	Autres charges gestion	615 350,00	98 000,00	80 000,00					
67	Charges exceptionnelles	100,00					2 500,00		
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		129 000,00		1 000,00	264 040,00				220 000,00
Recettes de l'exercice		129 000,00		1 000,00	264 040,00				220 000,00
013	Atténuations de charges	83 000,00							
70	Produits de gestion courante	9 000,00			55 000,00				220 000,00
74	Dotations subventions	20 000,00		1 000,00	209 040,00				
75	Autres produits gestion courante	17 000,00							
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-802 350,00	-773 920,00	-761 830,00	263 540,00		-2 500,00		-645 700,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		2 000,00	120 500,00	334 000,00	3 500,00				70 000,00
Dépenses de l'exercice		2 000,00	120 500,00	334 000,00	3 500,00				70 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	15 000,00	29 000,00					
20	Imm incorporelles								70 000,00
21	Immo corporelles		105 500,00	305 000,00	3 500,00				
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			32 000,00	145 000,00					
Recettes de l'exercice			32 000,00	145 000,00					
13	Subv investissement		32 000,00	145 000,00					
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-2 000,00	-88 500,00	-189 000,00	-3 500,00				-70 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		135 200,00			178 500,00	3 650 500,00
Dépenses de l'exercice		135 200,00			178 500,00	3 650 500,00
011	Charges a caractere general	130 000,00				1 047 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 200,00			178 500,00	1 808 600,00
65	Autres charges gestion					791 350,00
67	Charges exceptionnelles					2 600,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						614 040,00
Recettes de l'exercice						614 040,00
013	Attenuations de charges					83 000,00
70	Produits de gestion courante					284 000,00
74	Dotations subventions					230 040,00
75	Autres produits gestion courante					17 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE		-135 200,00			-178 500,00	-3 036 460,00

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						530 000,00
Dépenses de l'exercice						530 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					46 000,00
20	Imm incorporelles					70 000,00
21	Immo corporelles					414 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						177 000,00
Recettes de l'exercice						177 000,00
13	Subv investissement					177 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						-353 000,00

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		452 330,00	15 900,00	37 750,00		906 500,00	866 900,00	437 100,00		21 050,00	329 300,00	3 066 830,00
Dépenses de l'exercice		452 330,00	15 900,00	37 750,00		906 500,00	866 900,00	437 100,00		21 050,00	329 300,00	3 066 830,00
011	Charges à caractère général	36 400,00	15 900,00	26 850,00		184 300,00	149 100,00	135 700,00		21 050,00	189 900,00	759 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 500,00		10 900,00		437 000,00	717 800,00	301 400,00			139 400,00	1 818 000,00
65	Autres charges gestion	201 930,00										201 930,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00				285 200,00						287 700,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)				19 000,00			17 000,00	19 600,00			57 000,00	112 600,00
Recettes de l'exercice				19 000,00			17 000,00	19 600,00			57 000,00	112 600,00
70	Produits de gestion courante			19 000,00			17 000,00	10 000,00			57 000,00	103 000,00
74	Dotations subventions							9 000,00				9 000,00
75	Autres produits gestion courante							600,00				600,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-452 330,00	-15 900,00	-18 750,00		-906 500,00	-849 900,00	-417 500,00		-21 050,00	-272 300,00	-2 964 230,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		75 000,00	9 000,00	2 000,00		45 472,00	11 360,00	2 500,00		2 500,00	68 000,00	215 832,00
Dépenses de l'exercice		75 000,00	9 000,00	2 000,00		45 472,00	11 360,00	2 500,00		2 500,00	68 000,00	215 832,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		4 000,00	2 000,00		2 000,00		2 500,00		2 500,00	4 000,00	17 000,00
20	Imm incorporelles	75 000,00					5 000,00					80 000,00
21	Immo corporelles		5 000,00			43 472,00	6 360,00				64 000,00	118 832,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)		48 000,00										48 000,00
Recettes de l'exercice		48 000,00										48 000,00
13	Subv investissement	48 000,00										48 000,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-27 000,00	-9 000,00	-2 000,00		-45 472,00	-11 360,00	-2 500,00		-2 500,00	-68 000,00	-167 832,00

IV - ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN											
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipts sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		802 090,00	497 050,00	342 600,00	4 100,00	1 292 250,00	45 500,00		254 800,00		3 238 390,00
Dépenses de l'exercice		802 090,00	497 050,00	342 600,00	4 100,00	1 292 250,00	45 500,00		254 800,00		3 238 390,00
011	Charges a caractere general	96 940,00	309 350,00	85 800,00	4 100,00	7 250,00	45 500,00		142 700,00		691 640,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	393 300,00	187 700,00	256 800,00					55 100,00		892 900,00
65	Autres charges gestion	311 850,00				1 285 000,00			57 000,00		1 653 850,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)		30 000,00	5 700,00			8 000,00			73 400,00		117 100,00
Recettes de l'exercice		30 000,00	5 700,00			8 000,00			73 400,00		117 100,00
013	Atténuations de charges					8 000,00					8 000,00
70	Produits de gestion courante	30 000,00	5 700,00						45 000,00		80 700,00
74	Dotations subventions								20 000,00		20 000,00
75	Autres produits gestion courante								8 400,00		8 400,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-772 090,00	-491 350,00	-342 600,00	-4 100,00	-1 284 250,00	-45 500,00		-181 400,00		-3 121 290,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		18 900,00	25 500,00	162 100,00	2 000,00	3 500,00			15 500,00		227 500,00
Dépenses de l'exercice		18 900,00	25 500,00	162 100,00	2 000,00	3 500,00			15 500,00		227 500,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		8 000,00	8 500,00	2 000,00				4 000,00		22 500,00
21	Immo corporelles	18 900,00	17 500,00	153 600,00		3 500,00			11 500,00		205 000,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
13	Subv investissement										
Restes à réaliser-reports											
SOLDE		-18 900,00	-25 500,00	-162 100,00	-2 000,00	-3 500,00			-15 500,00		-227 500,00

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN										
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv. à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		612 990,00	983 870,00		725 300,00	210 850,00	121 600,00	2 654 610,00
Dépenses de l'exercice		612 990,00	983 870,00		725 300,00	210 850,00	121 600,00	2 654 610,00
011	Charges à caractère général	79 470,00	60 670,00			6 950,00	77 100,00	224 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	519 800,00	315 700,00		63 300,00	203 900,00	43 900,00	1 146 600,00
65	Autres charges gestion	12 720,00	607 500,00		662 000,00		600,00	1 282 820,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00						1 000,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)		25 000,00	24 000,00		740 000,00	3 000,00		792 000,00
Recettes de l'exercice		25 000,00	24 000,00		740 000,00	3 000,00		792 000,00
70	Produits de gestion courante	5 000,00	24 000,00					29 000,00
74	Dotations subventions				740 000,00	3 000,00		743 000,00
75	Autres produits gestion courante	20 000,00						20 000,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-587 990,00	-959 870,00		14 700,00	-207 850,00	-121 600,00	-1 862 610,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		15 250,00	6 000,00			80 000,00	4 000,00	105 250,00
Dépenses de l'exercice		15 250,00	6 000,00			80 000,00	4 000,00	105 250,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 500,00	6 000,00				4 000,00	12 500,00
21	Immo corporelles	12 750,00				80 000,00		92 750,00
Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE		-15 250,00	-6 000,00			-80 000,00	-4 000,00	-105 250,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			962 500,00		2 000,00	121 100,00	1 085 600,00
Dépenses de l'exercice			962 500,00		2 000,00	121 100,00	1 085 600,00
011	Charges a caractere general		886 300,00			61 300,00	947 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		76 200,00			59 800,00	136 000,00
65	Autres charges gestion						
67	Charges exceptionnelles				2 000,00		2 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)			280 000,00			18 000,00	298 000,00
Recettes de l'exercice			280 000,00			18 000,00	298 000,00
70	Produits de gestion courante		280 000,00			18 000,00	298 000,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-682 500,00		-2 000,00	-103 100,00	-787 600,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			26 300,00	53 000,00		79 300,00
Dépenses de l'exercice			26 300,00	53 000,00		79 300,00
011	Charges a caractere general		26 300,00			26 300,00
65	Autres charges gestion			43 000,00		43 000,00
67	Charges exceptionnelles			10 000,00		10 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)			22 000,00			22 000,00
Recettes de l'exercice			22 000,00			22 000,00
70	Produits de gestion courante		2 000,00			2 000,00
73	Impots et taxes					
75	Autres produits gestion courante		20 000,00			20 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE			-4 300,00	-53 000,00		-57 300,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			2 000,00			2 000,00
Dépenses de l'exercice			2 000,00			2 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		2 000,00			2 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE			-2 000,00			-2 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains					s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		2 000,00	78 500,00	200 800,00	422 500,00	519 800,00	1 015 850,00	173 308,00	160 050,00	61 200,00
Dépenses de l'exercice		2 000,00	78 500,00	200 800,00	422 500,00	519 800,00	1 015 850,00	173 308,00	160 050,00	61 200,00
011	Charges à caractère général	2 000,00	3 500,00	200 800,00	40 000,00	519 800,00	1 000 850,00	41 308,00	650,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés				382 500,00			132 000,00	149 400,00	59 200,00
014	Atténuations de produits						15 000,00			
65	Autres charges gestion		75 000,00							
67	Charges exceptionnelles								10 000,00	
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)		81 000,00					940 000,00	330 000,00		
Recettes de l'exercice		81 000,00					940 000,00	330 000,00		
70	Produits de gestion courante	81 000,00					60 000,00			
73	Impôts et taxes						880 000,00	330 000,00		
74	Dotations subventions									
77	Produits exceptionnels									
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		79 000,00	-78 500,00	-200 800,00	-422 500,00	-519 800,00	-75 850,00	156 692,00	-160 050,00	-61 200,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		5 000,00				180 000,00				47 000,00
Dépenses de l'exercice		5 000,00				180 000,00				47 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections									2 000,00
13	Subv investissement									
16	Emprunts et dettes									
20	Imm incorporelles	5 000,00								
21	Imm corporelles					180 000,00				45 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
13	Subv investissement									
Restes à réaliser-reports										
SOLDE		-5 000,00				-180 000,00				-47 000,00

IV - ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION								A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 82 Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		629 350,00	574 500,00	13 000,00	149 700,00	183 200,00		60 700,00	4 244 458,00
Dépenses de l'exercice		629 350,00	574 500,00	13 000,00	149 700,00	183 200,00		60 700,00	4 244 458,00
011	Charges a caractere general	90 450,00	144 700,00	13 000,00	1 000,00	183 200,00		56 900,00	2 300 158,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	528 900,00	429 800,00		146 900,00				1 828 700,00
014	Atténuations de produits								15 000,00
65	Autres charges gestion				1 800,00			3 800,00	80 600,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00							20 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		205 000,00						46 518,00	1 602 518,00
Recettes de l'exercice		205 000,00						46 518,00	1 602 518,00
70	Produits de gestion courante	25 000,00						1 000,00	167 000,00
73	Impôts et taxes	180 000,00							1 390 000,00
74	Dotations subventions							25 518,00	25 518,00
77	Produits exceptionnels							20 000,00	20 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-424 350,00	-574 500,00	-13 000,00	-149 700,00	-183 200,00		-14 182,00	-2 641 940,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		550 000,00	973 000,00	378 000,00				68 142,00	2 201 142,00
Dépenses de l'exercice		550 000,00	973 000,00	378 000,00				68 142,00	2 201 142,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	2 500,00					5 500,00	12 000,00
13	Subv investissement	10 000,00							10 000,00
16	Emprunts et dettes			48 000,00					48 000,00
20	Imm incorporelles	20 000,00							25 000,00
21	Immo corporelles	518 000,00	970 500,00	330 000,00				62 642,00	2 106 142,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		250 000,00							250 000,00
Recettes de l'exercice		250 000,00							250 000,00
13	Subv investissement	250 000,00							250 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-300 000,00	-973 000,00	-378 000,00				-68 142,00	-1 951 142,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		303 750,00	34 200,00			219 100,00	20 900,00		577 950,00
Dépenses de l'exercice		303 750,00	34 200,00			219 100,00	20 900,00		577 950,00
011	Charges a caractere general	124 000,00	4 200,00			27 300,00	20 900,00		176 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	176 400,00	30 000,00			179 800,00			386 200,00
65	Autres charges gestion	2 000,00				12 000,00			14 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 350,00							1 350,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		5 000,00	33 000,00			500,00	41 000,00	7 000,00	86 500,00
Recettes de l'exercice		5 000,00	33 000,00			500,00	41 000,00	7 000,00	86 500,00
70	Produits de gestion courante	5 000,00	33 000,00						38 000,00
73	Impôts et taxes					500,00	41 000,00		41 500,00
75	Autres produits gestion courante							7 000,00	7 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-298 750,00	-1 200,00			-218 600,00	20 100,00	7 000,00	-491 450,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		96 000,00	6 000,00			10 500,00			112 500,00
Dépenses de l'exercice		96 000,00	6 000,00			10 500,00			112 500,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	61 000,00				500,00			61 500,00
20	Imm incorporelles	35 000,00							35 000,00
21	Immo corporelles		6 000,00			10 000,00			16 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-96 000,00	-6 000,00			-10 500,00			-112 500,00

IV - ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					55 069 620,39									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					55 069 620,39									
CACIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	940 000,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
CDC-0369 - 1234650	Caisse des Dépôts et Consignations	28/11/2012	10/12/2012	01/01/2014	700 000,00	F	Taux Fixe	3,95	3,95	EUR	A	P	O	A1
CDC-0371 - 5046182	Caisse des Dépôts et Consignations	04/06/2014	30/08/2014	01/10/2014	440 000,00	V	Livret A + 1.00	2,25	2,25	EUR	T	P	O	A1
CDC-0372 - 5046176	Caisse des Dépôts et Consignations	04/06/2014	30/08/2014	01/10/2014	200 000,00	V	Livret A + 1.00	2,25	0,00	EUR	T	P	O	A1
CDC-0373 - 5046153	Caisse des Dépôts et Consignations	04/06/2014	30/08/2014	01/10/2014	330 000,00	V	Livret A + 1.00	2,25	0,00	EUR	T	P	O	A1
CE-0311 - 1083144	Caisse d'Épargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	418 000,00	F	Taux Fixe	4,65	4,65	EUR	A	P	O	A1
CE-0330 - 1175929	Caisse d'Épargne	28/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	250 000,00	F	Taux Fixe	3,38	3,41	EUR	T	P	O	A1
CE-0331 - 1175930	Caisse d'Épargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	1 031 473,97	F	Taux Fixe	3,43	3,49	EUR	T	P	O	A1
CE-0343 - 1198267	Caisse d'Épargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	923 000,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
CE-0346 - 1206493	Caisse d'Épargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	1 240 000,00	F	Taux Fixe	4,97	5,02	EUR	T	P	O	A1
CE-0348 - A070124	Caisse d'Épargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	9 748 648,63	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
CE-0353 - 1212448	Caisse d'Épargne	15/05/2008	05/05/2008	25/08/2009	1 600 000,00	F	Taux Fixe	4,52	4,52	EUR	A	P	O	A1
CE-0375 - 9489320	Caisse d'Épargne	30/12/2014	15/01/2015	15/04/2015	4 900 000,00	F	Taux Fixe	4,35	4,42	EUR	T	P	O	A1
CE-0376 - 15L01121	Caisse d'Épargne	30/12/2014	30/06/2015	30/09/2015	2 000 000,00	F	Taux Fixe	3,00	3,04	EUR	T	P	O	A1
CFF-0249 - 310002640189	Crédit Foncier de France	08/12/2002	23/10/1995	30/04/2002	877 089,69	F	Taux Fixe	6,50	0,00	EUR	A	P	O	A1
CFF-0333 - 0128 915 A	Crédit Foncier de France	04/03/2008	17/03/2008	30/05/2008	400 000,00	F	Taux Fixe	3,70	3,76	EUR	T	P	O	A1
CRGA-0363 - XU00397213/001	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	125 000,00	C	Taux Structuré	0,00	3,54	EUR	T	C	O	B1
DCL-0312 - 32003157002	Dexia Crédit Local	27/05/2003	27/05/2003	01/05/2004	940 000,00	F	Taux Fixe	4,57	4,57	EUR	A	P	O	A1
DCL-0350 - MPH251461EUR/265215	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/07/2008	4 657 330,28	C	Taux Structuré	4,43	4,76	EUR	A	P	O	E1
DCL-0351 - MPH251475EUR/0265230	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/05/2008	4 657 330,28	C	Taux Structuré	3,84	2,80	EUR	A	P	O	E3
DCL-0355 - MPH263481	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	2 337 030,67	C	Taux Structuré	0,00	4,41	EUR	A	X	O	C1
DCL-0359 - MON269904EUR	Dexia Crédit Local	12/06/2010	20/07/2010	01/11/2010	448 500,00	F	Taux Fixe	2,46	2,46	EUR	T	P	O	A1
SAARLB-0308 - 320011910001	Saar LB	23/05/2001	23/05/2001	23/05/2002	1 402 530,98	V	Euribor 12 mois + 0,00	4,59	4,68	EUR	A	C	O	A1
DCL-0327 - MON227614EUR	Dexia Crédit Local	21/12/2004	31/12/2004	01/01/2006	267 150,00	C	Taux Structuré	3,79	3,84	EUR	A	P	O	B1
DCL-0338 - MON240448EUR/0250735	Dexia Crédit Local	14/06/2006	02/10/2006	01/02/2007	1 900 000,00	F	Taux Fixe	4,15	4,18	EUR	T	C	O	A1
DCL-0345 - MIN245983EUR/0258016	Dexia Crédit Local	16/02/2007	09/01/2008	01/05/2008	500 000,00	F	Taux Fixe	4,55	4,59	EUR	T	P	O	A1
DCL-0347 - MIN250002EUR	Dexia Crédit Local	30/07/2007	02/08/2007	01/01/2009	1 750 000,00	C	Taux Structuré	4,71	4,86	EUR	T	P	O	B1
DCL-0349 - MPH251364EUR/265102	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/11/2008	4 657 330,27	C	Taux Structuré	4,29	4,35	EUR	A	P	O	F6
DCL-0352 - MPH251490EUR/0265249	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	2 980 225,84	C	Taux Structuré	0,00	4,94	EUR	A	P	O	D2
DCL-0354 - MON262619EUR	Dexia Crédit Local	07/10/2008	13/10/2008	01/11/2009	500 000,00	V	Euribor 12 mois + 0,15	5,51	2,31	EUR	A	P	O	A1
DCL-0358 - MIN265458EUR	Dexia Crédit Local	19/05/2009	05/03/2010	01/07/2010	1 910 000,00	F	Taux Fixe	4,71	4,86	EUR	T	P	O	A1
DCL-0360 - MON269904EUR	Dexia Crédit Local	12/06/2010	20/07/2010	01/11/2010	39 000,00	F	Taux Fixe	2,46	2,46	EUR	T	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					55 069 620,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner la ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				35 498 319,12					2 258 126,48	1 428 017,20		391 776,80
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				35 498 319,12					2 258 126,48	1 428 017,20		391 776,80
CACIB-0356 - CALYON	-	-	B1	579 666,59	9,01	C	Taux Structuré	4,15	62 666,68	23 693,82		4 809,10
CDC-0369 - 1234660	-	-	A1	628 436,29	12,00	F	Taux Fixe	3,95	37 915,62	24 823,23		23 261,84
CDC-0371 - 5046182	-	-	A1	417 417,51	18,50	V	Livret A + 1,00	2,00	18 567,72	8 148,80		1 957,94
CDC-0372 - 5046176	-	-	A1	189 735,23	18,50	V	Livret A + 1,00	2,00	8 439,88	3 704,00		889,98
CDC-0373 - 5046153	-	-	A1	313 063,16	18,50	V	Livret A + 1,00	2,00	13 925,76	6 111,60		1 468,46
CE-0311 - 1063144	-	-	A1	224 811,54	14,98	F	Taux Fixe	4,65	10 695,76	10 453,74		163,67
CE-0330 - 1175929	-	-	A1	108 036,23	11,98	F	Taux Fixe	3,36	7 439,99	3 536,93		56,33
CE-0331 - 1175930	-	-	A1	434 464,30	11,98	F	Taux Fixe	3,43	29 797,41	14 521,59		232,52
CE-0343 - 1198267	-	-	A1	491 741,40	13,23	F	Taux Fixe	4,25	28 277,05	20 452,31		328,28
CE-0346 - 1206493	-	-	A1	737 780,00	13,90	F	Taux Fixe	4,97	37 479,17	35 976,35		3 404,83
CE-0348 - A070124	-	-	F6	3 664 871,03	13,98	C	Taux Structuré	4,50	522 242,52	158 708,12		2 335,90
CE-0353 - 1212448	-	-	A1	1 035 822,01	14,48	F	Taux Fixe	4,52	49 762,85	46 819,15		23 078,65
CE-0375 - 9489320	-	-	A1	3 393 357,97	24,04	F	Taux Fixe	4,35	80 868,68	146 303,79		30 149,95
CE-0376 - 15L01121	-	-	A1	1 963 189,64	19,50	F	Taux Fixe	3,00	75 291,75	58 053,93		157,32
CFF-0249 - 310002640189	-	-	A1	304 455,85	4,41	F	Taux Fixe	4,05	56 154,66	12 330,47		5 923,52
CFF-0333 - 0128 915 A	-	-	A1	310 998,66	20,16	F	Taux Fixe	3,70	10 528,99	11 361,97		457,00
CRCA-0363 - XU00337213/001	-	-	B1	95 312,50	15,16	C	Taux Structuré	3,45	6 250,00	3 260,73		244,18
DCL-0312 - 32003157002	-	-	A1	478 169,34	7,33	F	Taux Fixe	4,67	50 850,22	21 852,34		13 054,66
DCL-0350 - MPH251461EUR/265215	-	-	E1	3 725 504,20	16,50	C	Taux Structuré	4,43	144 173,83	167 790,50		80 648,58
DCL-0351 - MPH251475EUR/0265230	-	-	E3	3 725 504,20	16,33	C	Taux Structuré	3,84	144 173,83	145 443,68		93 210,09
DCL-0355 - MPH269481	-	-	C1	1 455 223,90	7,92	C	Taux Structuré	4,35	152 393,69	64 357,27		4 722,76
DCL-0359 - MON269904EUR	-	-	A1	309 900,64	9,59	F	Taux Fixe	2,46	28 483,74	7 362,14		1 128,72
SAARLB-0306 - 320011910001	-	-	A1	617 113,61	10,42	V	Euribor 12 mois + 0,28	0,74	56 101,24	4 544,91		3 664,11
DCL-0327 - MON227614EUR	-	-	B1	196 745,80	14,00	C	Taux Structuré	3,79	9 117,68	7 560,23		7 209,87
DCL-0338 - MON240448EUR/0250736	-	-	A1	759 999,88	5,84	F	Taux Fixe	4,15	126 666,68	29 566,75		4 285,32
DCL-0345 - MIN245983EUR/0258016	-	-	A1	357 308,29	12,09	F	Taux Fixe	4,55	22 329,31	15 880,13		2 485,04
DCL-0347 - MIN250002EUR	-	-	B1	978 466,21	6,75	C	Taux Structuré	4,71	119 829,62	44 724,32		10 222,78
DCL-0349 - MPH251364EUR/265102	-	-	F6	3 725 504,22	16,84	C	Taux Structuré	4,29	144 173,82	162 487,87		25 606,51
DCL-0352 - MPH251490EUR/0265249	-	-	D2	2 383 950,12	16,67	C	Taux Structuré	3,61	92 258,84	87 528,87		27 817,29
DCL-0354 - MON262619EUR	-	-	A1	316 542,77	7,84	V	Euribor 12 mois + 0,15	2,28	32 421,10	7 334,24		1 079,19
DCL-0358 - MIN265458EUR	-	-	A1	1 548 278,28	14,25	F	Taux Fixe	4,71	76 373,53	72 781,23		17 524,26
DCL-0360 - MON269904EUR	-	-	A1	26 947,85	9,59	F	Taux Fixe	2,46	2 476,85	640,19		98,15
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
Total général				35 498 319,12					2 258 126,48	1 428 017,20		391 776,80

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 58111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
CRCA-0363 - XU00337213/001	Crédit Agricole	125 000,00	95 312,50	1 : Indice en euro	20 ans		0	0	0,00	-	3,45	3 260,73	0,00	0,27
CAQIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CIB	940 000,00	579 665,59	1 : Indice en euro	15 ans		4,15	Euribor 3 mois	0,00	-	4,15	23 593,82	0,00	1,63
DCL-0327 - MON227614EUR	Daxia Crédit Local	267 150,00	196 745,80	1 : Indice en euro	25 ans		3,79	Euribor 12 mois + 0,15	0,00	-	3,79	7 660,23	0,00	0,55
DCL-0347 - MIN250002EUR	Daxia Crédit Local	1 750 000,00	978 466,21	1 : Indice en euro	15 ans		4,71	Euribor 3 mois	0,00	-	4,71	44 724,32	0,00	2,76
TOTAL (B)		3 082 150,00	1 850 191,10									79 139,10	0,00	5,21
Option d'échange (C)														
DCL-0355 - MPH263481	Daxia Crédit Local	2 337 030,87	1 455 223,90	1 : Indice en euro	15 ans		0	0	0,00	-	4,35	64 357,27	0,00	4,10
TOTAL (C)		2 337 030,87	1 455 223,90									64 357,27	0,00	4,10
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
DCL-0352 - MPH251480EUR/0265249	Daxia Crédit Local	2 980 225,64	2 383 950,12	2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices	25 ans		0	0	0,00	-	3,61	87 528,87	0,00	6,72
TOTAL (D)		2 980 225,64	2 383 950,12									87 528,87	0,00	6,72
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
DCL-0350 - MPH251481EUR/265215	Daxia Crédit Local	4 657 330,28	3 725 504,20	1 : Indice en euro	24 ans	05/01/2008 - 01/07/2008, 02/07/2023 - 05/01/2032	4,43	4,43+5*(Euribor 12 mois - 6)	0,00	-	4,43	167 790,50	0,00	10,49
DCL-0351 - MPH251475EUR/0265230	Daxia Crédit Local	4 657 330,28	3 725 504,20	3 : Ecart indice zone euro	24 ans	05/01/2008 - 01/05/2008, 02/05/2022 - 05/01/2032	3,84	6,84-5*(CMS 30 - CMS 01)	0,00	-	3,84	145 443,68	0,00	10,49
TOTAL (E)		9 314 660,56	7 451 008,40									313 234,18	0,00	20,99
Autres types de structures (F)														
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	9 748 648,53	3 664 871,03	6 : autres indices	22 ans	25/07/2007 - 25/12/2013	3,25	4,50	0,00	-	4,50	158 708,12	0,00	10,32
DCL-0349 - MPH251364EUR/265102	Daxia Crédit Local	4 657 330,27	3 725 504,22	6 : autres indices	25 ans	05/01/2008 - 01/11/2012, 02/11/2027 - 05/01/2033	4,29	4,29+50*(1,45/EUR/CHF-1)	0,00	-	4,29	162 487,87	0,00	10,49
TOTAL (F)		14 405 978,90	7 390 375,25									321 195,99	0,00	20,82
TOTAL		32 120 045,77	20 530 748,77									865 455,41	0,00	57,84

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice en euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22					
	% de l'encours	42,16					
	Montant en Euros	14 967 570,35					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	5,21					
	Montant en Euros	1 850 191,10					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	4,10					
	Montant en Euros	1 455 223,90					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		6,72				
	Montant en Euros		2 383 950,12				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1		1			
	% de l'encours	10,49		10,49			
	Montant en Euros	3 725 504,20		3 725 504,20			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						2
	% de l'encours						20,82
	Montant en Euros						7 390 375,25

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CREDITS DE TRESORERIE	A2.7

A2.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant dû au 01/01/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
Crédit Agricole Alsace Vosges	12/05/2014	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	2 819,88
La Banque Postale	14/06/2014	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	6 134,70
Crédit Agricole Alsace Vosges	10/08/2015	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne	29/09/2015	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-2 du CGCT).

DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les durées d'amortissement des immobilisations ont été fixées pour chaque lieu ou chaque catégorie par le Conseil Municipal sur proposition du Maire à l'exception :

- des frais d'études non suivis de réalisation, obligatoirement amortis sur une durée maximum de 5 ans ;
- des frais de recherche et de développement amortis sur une durée maximum de 5 ans en cas de réussite du projet et immédiatement, pour leur totalité en cas d'échec ;
- des brevets amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée effective de leur utilisation si elle est plus brève.

Pour les autres immobilisations, le barème est le suivant :

- Immobilisations incorporelles :
 - ∴ Logiciels 2 ans
- Immobilisations corporelles :
 - ∴ voitures 7 ans
 - ∴ camions et véhicules industriels 6 ans
 - ∴ mobilier 12 ans
 - ∴ matériel de bureau électrique ou électronique 7 ans
 - ∴ matériel informatique 4 ans
 - ∴ matériel classique 8 ans
 - ∴ coffre – fort 25 ans
 - ∴ installations et appareils de chauffage 15 ans
 - ∴ appareils de levage + ascenseurs 25 ans
 - ∴ appareils de laboratoire 7 ans
 - ∴ équipements de garages et ateliers 12 ans
 - ∴ équipements de cuisines 12 ans
 - ∴ équipements sportifs 12 ans
 - ∴ installations de voirie 25 ans
 - ∴ plantations 17 ans
 - ∴ autres agencements et aménagements de terrains 17 ans
 - ∴ bâtiments légers, abris 12 ans
 - ∴ agencements, aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 17 ans

Par ailleurs, conformément à l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article R 2321-1, pris en application de l'article L 2321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fixé un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an. Le seuil proposé est de 1 524,49 € HT.

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A4 A5
---	---

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	734 245,00		2 223 628,13	2 957 873,13	0,00	2 957 873,13
Provisions pour litiges et contentieux			0,00	0,00		0,00
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt	15 000,00		271 635,53	286 635,53		286 635,53
Provisions pour risques et charges sur emprunts	719 245,00		1 951 992,60	2 671 237,60		2 671 237,60
Autres provisions pour risques			0,00	0,00		0,00
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						0,00
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	734 245,00		2 223 628,13	2 957 873,13	0,00	2 957 873,13
TOTAL GENERAL	734 245,00		2 223 628,13	2 957 873,13	0,00	2 957 873,13

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		2 657 000,00	2 657 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	2 328 000,00	2 328 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	2 280 000,00	2 280 000,00
16678	Autres organismes	48 000,00	48 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		329 000,00	329 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers	209 000,00	209 000,00
103	Plan de relance fctva	209 000,00	209 000,00
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	120 000,00	120 000,00
13911	Subvention d'équipement	1 600,00	1 600,00
13932	Amendes de police	118 400,00	118 400,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 657 000,00			2 657 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		4 202 460,00	4 202 460,00
Ressources propres externes de l'année (a)		870 000,00	870 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	870 000,00	870 000,00
10222	Fctva	720 000,00	720 000,00
10226	Taxe d'aménag et verse pour sous densité	150 000,00	150 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 332 460,00	3 332 460,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	1 096 000,00	1 096 000,00
28031	Amortissements frais études	108 000,00	108 000,00
28032	Amortissements frais recherches	1 600,00	1 600,00
28033	Amortissements frais insertions	600,00	600,00
2804112	Bâtiments et installations	16 400,00	16 400,00
2804132	Bâtiments et installations	182 000,00	182 000,00
2804182	Bâtiments et installations	32 500,00	32 500,00
280422	Bâtiments et installations	5 900,00	5 900,00
28051	Concessions et droits similaires	34 600,00	34 600,00
28121	Plantations	18 200,00	18 200,00
28132	Immeubles de rapport	16 100,00	16 100,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 100,00	1 100,00
28158	Autres intallations, matériel outillage	107 000,00	107 000,00
28182	Matériel de transport	166 500,00	166 500,00
28183	Matériel bureau et informatique	194 500,00	194 500,00
28184	Mobilier	48 400,00	48 400,00
28188	Autres	162 600,00	162 600,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	88 796,00	88 796,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	88 796,00	88 796,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	696 000,00	696 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 451 664,00	1 451 664,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à verser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)		Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
			Solde d'exécution R001 (4) (5)		
Total ressources propres disponibles	4 202 460,00				4 202 460,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 657 000,00
Ressources propres disponibles	4 202 460,00
Solde	+1 545 460,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				2 129 210,58	722 151,85	88 795,33	1 318 263,40
2008	Indemnité de refinancement emprunt 348	22	11/04/2008	664 932,70	253 582,89	30 224,21	381 125,60
2008	Indemnité de refinancement emprunt 349	25	11/04/2008	6 554,81	2 097,52	262,19	4 195,10
2008	Indemnité de refinancement emprunt 350	25	11/04/2008	85 251,78	27 280,56	3 410,07	54 561,15
2008	Indemnité de refinancement emprunt 351	25	11/04/2008	1 260 668,89	403 414,08	50 426,76	806 828,05
2008	Indemnité de refinancement emprunt 352	25	11/04/2008	111 802,40	35 776,80	4 472,10	71 553,50

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

N° et intitulé de l'opération :					Date de la délibération :				
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N- 1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N- 1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
45... + n° d'opération					45... + n° d'opération Financement par le tiers et d'autres tiers				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					040 Financement par le service				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					041 Financement par emprunt à la charge dur tiers				
TOTAL					TOTAL				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + Recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV
B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée Résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-ariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 240 033,00	3 471 075,48											150 783,35	134 116,85
ASS DPT AMIS/PARENTS ENFANTS INADAPTES	2004	X	GE053 - ADAPEI ACQUISITION LOCAUX IME CLAIR MATIN	Caisse des Dépôts et Consignations	1 71 426,00	113 521,40	13,00	A	F	Taux Fixe	3,82	V	Livret A	2,20	A1	EUR	2 499,01	7 742,52
ASSOCIATION DECATIENNE ACCUEIL FORMATION	2008	X	GE080 - TRAVAUX DE RENOVATION DU PREVENTORIUM ABEL FERRY	Crédit Coopératif	4 080 507,00	3 358 384,00	17,28	T	F	Taux Fixe	4,84	F	Taux Fixe	4,75	A1	EUR	157 294,34	126 374,34
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					45 812 183,16	38 751 032,89											686 311,67	1 179 050,46
OFFICE PUBLIC DHLM	1989	X	GE010 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	4 396,84	401,05	1,25	A	F	Taux Fixe	1,96	F	Taux Fixe	2,00	A1	EUR	8,02	198,59
OFFICE PUBLIC DHLM	1989	X	GE011 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	53 671,00	5 986,11	2,25	A	F	Taux Fixe	1,96	F	Taux Fixe	2,00	A1	EUR	119,72	1 955,99
OFFICE PUBLIC DHLM	1989	X	GE012 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	48 342,36	6 943,61	3,25	A	F	Taux Fixe	1,96	F	Taux Fixe	2,00	A1	EUR	138,87	1 684,69
OFFICE PUBLIC DHLM	1989	X	GE013 - OPHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	48 342,36	6 656,05	1,25	A	F	Taux Fixe	5,39	F	Taux Fixe	0,00	A1	EUR	0,00	3 428,03
Le TOIT VOSGIEN	1984	X	GE022 - RACIAT AU NOUVEAU LOGIS DE L'EST DE 36 LOG. PAVIL	Caisse des Dépôts et Consignations	1 739 224,02	1 039 793,19	13,25	A	F	Taux Fixe	4,31	V	Livret A	2,20	A1	EUR	22 875,46	47 706,40
Le TOIT VOSGIEN	2001	X	GE034 - CONSTRUCTION 34 LOGEMENTS LES AMERIQUES BAT. C	Caisse des Dépôts et Consignations	182 938,82	158 603,12	35,84	A	F	Taux Fixe	3,72	V	Livret A	1,95	A1	EUR	3 096,68	3 083,72
Le TOIT VOSGIEN	2001	X	GE035 - CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS RUE D'ORMONT	Caisse des Dépôts et Consignations	49 241,03	41 059,20	35,50	A	F	Taux Fixe	3,31	V	Livret A	1,70	A1	EUR	698,01	1 205,87
Le TOIT VOSGIEN	2002	X	GE041 - CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS BEAU JARDIN	Caisse des Dépôts et Consignations	356 730,00	245 116,00	16,75	A	F	Taux Fixe	4,13	V	Livret A	2,40	A1	EUR	5 862,78	9 113,47
Le TOIT VOSGIEN	2002	X	GE043 - CONSTRUCTION 20 LOGEMENTS LES AMERIQUES BAT. B	Caisse des Dépôts et Consignations	170 743,00	150 049,39	36,75	A	F	Taux Fixe	3,71	V	Livret A	1,95	A1	EUR	2 925,06	2 804,59
Le TOIT VOSGIEN	2005	X	GE056 - CONSTRUCTION 37 LOGEMENTS RUE DE LA PRAIRIE KELLE	Caisse des Dépôts et Consignations	2 704 000,00	2 107 021,67	23,26	A	F	Taux Fixe	2,97	V	Livret A	1,25	A1	EUR	26 337,77	75 824,85
Le TOIT VOSGIEN	2005	X	GE057 - CONSTRUCTION 37 LOGEMENTS RUE DE LA PRAIRIE KELLE	Caisse des Dépôts et Consignations	306 000,00	269 410,84	38,26	A	F	Taux Fixe	3,02	V	Livret A	1,25	A1	EUR	3 387,64	5 402,67
Le TOIT VOSGIEN	2005	X	GE059 - CONSTRUCTION 37 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DE LA PR	Caisse des Dépôts et Consignations	300 000,00	234 649,66	23,58	A	F	Taux Fixe	2,89	V	Livret A	1,00	A1	EUR	2 348,50	6 706,68
Le TOIT VOSGIEN	2005	X	GE061 - CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS RUE DESCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	984 000,00	823 809,97	25,09	A	F	Taux Fixe	2,95	V	Livret A	1,50	A1	EUR	12 957,15	26 141,10
Le TOIT VOSGIEN	2006	X	GE062 - CONSTRUCTION 4 LOGEAUX PROFESSIONNELS RUE DE LA PR	Crédit Mutuel	600 000,00	361 802,31	10,00	A	F	Taux Fixe	3,50	F	Taux Fixe	3,55	A1	EUR	12 488,98	29 918,69
Le TOIT VOSGIEN	2006	X	GE065 - ACQUISITION ET AMELIORATION 8 LOGEMENTS 42 RUE D'	Caisse des Dépôts et Consignations	330 000,00	290 802,01	30,58	A	F	Taux Fixe	3,57	V	Livret A	1,75	A1	EUR	6 089,04	7 145,02
Le TOIT VOSGIEN	2006	X	GE065 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS SIS A KELLERMANN -	Caisse des Dépôts et Consignations	190 000,00	106 887,41	5,75	A	F	Taux Fixe	3,30	V	Livret A	1,40	A1	EUR	1 496,14	10 030,64
Le TOIT VOSGIEN	2006	X	GE066 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS SIS A KELLERMANN -	Caisse des Dépôts et Consignations	89 000,00	38 806,74	5,75	A	F	Taux Fixe	3,30	V	Livret A	1,40	A1	EUR	543,34	3 642,70
Le TOIT VOSGIEN	2006	X	GE067 - INSTALLATION D'ASCENSEURS SIS A KELLERMANN - BATI	Caisse des Dépôts et Consignations	359 200,00	260 613,49	10,75	A	F	Taux Fixe	3,37	V	Livret A	1,40	A1	EUR	3 508,59	15 130,88
Le TOIT VOSGIEN	2006	X	GE068 - REHABILITATION DE 65 LOGEMENTS SIS A KELLERMANN -	Caisse des Dépôts et Consignations	583 700,00	408 412,44	10,75	A	F	Taux Fixe	3,37	V	Livret A	1,40	A1	EUR	5 717,77	24 656,06
Le TOIT VOSGIEN	2007	X	GE059 - AMENAGEMENT DE LOGEAUX PROFESSIONNELS - 13 RUE DU	Crédit Mutuel	1 400 000,00	1 204 694,99	21,75	A	F	Taux Fixe	4,30	F	Taux Fixe	4,30	A1	EUR	51 801,88	33 989,30
Le TOIT VOSGIEN	2007	X	GE070 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU	Caisse des Dépôts et Consignations	60 000,00	48 691,59	6,75	A	F	Taux Fixe	3,50	V	Livret A	1,20	A1	EUR	560,30	6 433,92
Le TOIT VOSGIEN	2007	X	GE071 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU	Caisse des Dépôts et Consignations	89 000,00	35 798,90	6,75	A	F	Taux Fixe	3,50	V	Livret A	1,20	A1	EUR	428,58	4 932,69
Le TOIT VOSGIEN	2007	X	GE072 - REHABILITATION DE 65 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU	Caisse des Dépôts et Consignations	653 000,00	642 526,65	16,75	A	F	Taux Fixe	3,50	V	Livret A	1,20	A1	EUR	7 710,32	34 297,05

Le TOIT VOSGIEN	2007	X	GE073 - REHABILITATION DE 55 LOGEMENTS AU BATIMENT POITOU	Caisse des Dépôts et Consignations	415 000,00	312 800,89	16,75	A	F	Taux Fixe	3,50	V	Livret A	1,20	A1	EUR	3 751,21	16 686,14
Le TOIT VOSGIEN	2007	X	GE074 - AMÉNAGEMENT DE LOCAUX PROFESSIONNELS - 13 RUE DU	Crédit Mutuel	110 000,00	59 361,48	6,75	A	F	Taux Fixe	4,00	F	Taux Fixe	4,00	A1	EUR	2 376,26	7 518,26
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE075 - ACQUISITION DE 3 TERRAINS POUCHARUPT, PRAIRIE, ST	Caisse des Dépôts et Consignations	455 000,00	455 000,00	7,00	A	F	Taux Fixe	3,17	V	Livret A	1,05	A1	EUR	4 777,50	0,00
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE076 - COMPACTAGE CONTRATS 0865478 ET 0860410	Caisse des Dépôts et Consignations	314 487,96	252 385,29	19,78	A	F	Taux Fixe	3,82	V	Livret A	1,52	A1	EUR	3 836,76	9 249,03
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE077 - COMPACTAGE CONTRATS 0865478 ET 0860532	Caisse des Dépôts et Consignations	1 678 383,68	1 335 311,98	17,85	A	F	Taux Fixe	4,36	V	Livret A	1,95	A1	EUR	26 036,58	49 165,75
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE078 - COMPACTAGE CONTRATS 0400431, 0450756, 1057269 ET	Caisse des Dépôts et Consignations	3 212 128,64	2 573 145,68	17,25	A	F	Taux Fixe	4,36	V	Livret A	2,20	A1	EUR	55 609,20	92 168,38
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE079 - COMPACTAGE CONTRATS GE038, 038, 040, 042, 045, 04	Caisse des Dépôts et Consignations	7 093 883,01	6 005 534,81	24,42	A	F	Taux Fixe	4,26	V	Livret A	2,20	A1	EUR	132 187,77	182 845,24
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE081 - (LE TOIT VOSGIEN) CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICO	Crédit Mutuel	870 000,00	762 627,18	22,50	A	F	Taux Fixe	4,95	F	Taux Fixe	4,95	A1	EUR	37 750,04	18 522,55
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE082 - RACHAT DE PATRIMOINE A ICF (32 LOGEMENTS) RUE MAU	Caisse des Dépôts et Consignations	2 250 000,00	1 954 464,24	27,58	A	V	Livret A	4,30	V	Livret A	1,55	A1	EUR	30 294,51	55 279,24
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE083 - CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS LA CORVEE 1ERE TRANCHE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 340 000,00	1 227 145,93	33,84	A	V	Livret A	1,55	V	Livret A	1,00	A1	EUR	12 271,48	30 482,27
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE084 - CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS RESIDENCE LES HELIAD	Caisse des Dépôts et Consignations	4 264 000,00	4 042 466,83	34,42	A	V	Livret A	1,71	V	Livret A	1,50	A1	EUR	64 679,47	87 060,06
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE085 - CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS RESIDENCE LES HELIAD	Caisse des Dépôts et Consignations	511 000,00	471 499,40	34,42	A	V	Livret A	0,88	V	Livret A	0,70	A1	EUR	3 300,50	11 935,34
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE086 - CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS INDIVIDUELS LA CORVEE	Caisse des Dépôts et Consignations	159 000,00	142 461,55	35,92	A	V	Livret A	0,99	V	Livret A	0,45	A1	EUR	641,08	3 887,08
Le TOIT VOSGIEN	2009	X	GE087 - FINANCEMENT REHABILITATION DE 12 LOGEMENTS HELLIE	Caisse des Dépôts et Consignations	34 000,00	21 641,40	8,25	A	V	Livret A	1,52	V	Livret A	1,25	A1	EUR	270,52	2 286,86
Le TOIT VOSGIEN	2008	X	GE088 - FINANCEMENT CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS EMPIRISE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 060 000,00	988 926,62	34,25	A	V	Livret A	1,40	V	Livret A	1,25	A1	EUR	12 361,58	22 696,97
Le TOIT VOSGIEN	2009	X	GE089 - CONSTRUCTION DE 12 LOGTS INDIVIDUELS LA CORVEE 2E	Caisse des Dépôts et Consignations	1 586 000,00	1 475 710,38	34,50	A	V	Livret A	1,42	V	Livret A	1,25	A1	EUR	18 446,38	33 889,20
Le TOIT VOSGIEN	2009	X	GE090 - CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS LA CORVEE 2EME TRANCHE	Caisse des Dépôts et Consignations	191 000,00	174 862,56	34,50	A	V	Livret A	0,99	V	Livret A	0,70	A1	EUR	1 224,04	4 426,40
Le TOIT VOSGIEN	2009	F	GE091 - ACHAT DE DEUX TERRAINS - 48 QUAI CARNOT, 41 RUE A	Caisse des Dépôts et Consignations	295 000,00	295 000,00	9,00	A	V	Livret A	2,30	V	Livret A	1,50	A1	EUR	4 720,00	0,00
Le TOIT VOSGIEN	2010	C	GE092 - ACQUISITION 18 LOGEMENTS - 8 RUE ROVEL	Caisse des Dépôts et Consignations	850 000,00	728 571,45	29,42	A	V	Livret A	1,85	V	Livret A	1,50	A1	EUR	11 857,14	24 285,71
Le TOIT VOSGIEN	2010	X	GE093 - REHABILITATION DE 77 LOGEMENTS - RUE ERNEST COLIN	Caisse des Dépôts et Consignations	527 000,00	474 853,98	14,92	A	V	Livret A	1,50	V	Livret A	1,00	A1	EUR	4 746,54	29 505,94
Le TOIT VOSGIEN	2011	X	GE094 - RESIDENTIALISATION DE 30 LOGEMENTS - BAT ILE DE F	Caisse des Dépôts et Consignations	150 000,00	120 023,58	10,84	A	V	Livret A	2,60	V	Livret A	1,35	A1	EUR	1 820,32	7 272,44
Le TOIT VOSGIEN	2011	X	GE095 - RESIDENTIALISATION DE 20 LOGEMENTS - BAT TOURAINE	Caisse des Dépôts et Consignations	88 000,00	70 413,84	10,84	A	V	Livret A	2,80	V	Livret A	1,35	A1	EUR	950,59	4 266,50
Le TOIT VOSGIEN	2011	X	GE096 - ACHAT D'UN TERRAIN - RUE DE LA MENANTILLE	Caisse des Dépôts et Consignations	480 000,00	480 000,00	1,84	A	V	Livret A	2,85	V	Livret A	1,35	A1	EUR	6 210,00	0,00
Le TOIT VOSGIEN	2012	X	GE097 - REHABILITATION DE 77 LOGEMENTS - BATIMENT ALSACE	Caisse des Dépôts et Consignations	500 000,00	455 447,42	21,50	A	V	Livret A	0,00	V	Livret A	1,50	A1	EUR	7 303,16	14 992,87
Le TOIT VOSGIEN	2012	X	GE098 - REHABILITATION DE 30 LOGEMENTS - BATIMENT ILE DE FRANCE	Caisse des Dépôts et Consignations	342 000,00	312 210,03	21,50	A	V	Livret A	0,00	V	Livret A	1,50	A1	EUR	4 995,38	10 255,13
Le TOIT VOSGIEN	2012	X	GE099 - REHABILITATION 20 LOGEMENTS - BATIMENT TOURRAINE	Caisse des Dépôts et Consignations	200 000,00	182 578,98	21,50	A	V	Livret A	0,00	V	Livret A	1,50	A1	EUR	2 921,28	5 997,15
Le TOIT VOSGIEN	2012	X	GE100 - RESIDENTIALISATION 77 LOGEMENTS BATIMENT ALSACE	Caisse des Dépôts et Consignations	61 800,00	50 923,33	12,00	A	V	Livret A	0,00	V	Livret A	1,50	A1	EUR	814,77	3 883,01
Le TOIT VOSGIEN	2013	X	GE104 - CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS - 9 RUE D'HELLIEULE	Caisse des Dépôts et Consignations	200 000,00	193 442,96	37,25	A	V	Livret A	1,96	V	Livret A	1,50	A1	EUR	3 095,09	3 738,32
Le TOIT VOSGIEN	2013	X	GE105 - GE105	Caisse des Dépôts et Consignations	200 000,00	192 253,38	37,25	A	V	Livret A	1,12	V	Livret A	0,80	A1	EUR	1 538,03	4 349,24
Le TOIT VOSGIEN	2013	X	GE107 - GE107	Caisse des Dépôts et Consignations	1 000 000,00	981 268,68	37,25	A	V	Livret A	1,05	V	Livret A	0,80	A1	EUR	7 660,14	21 746,23
Le TOIT VOSGIEN	2013	X	GE108 - CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS - RESIDENCE JULES FERRY	Caisse des Dépôts et Consignations	2 000 000,00	1 934 429,64	37,33	A	V	Livret A	1,85	V	Livret A	1,50	A1	EUR	30 950,88	37 383,19
Le TOIT VOSGIEN	2013	X	GE109 - CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - RESIDENCE JULES FERRY	Caisse des Dépôts et Consignations	900 000,00	895 140,19	37,33	A	V	Livret A	1,05	V	Livret A	0,80	A1	EUR	8 921,12	19 571,61
Le TOIT VOSGIEN	2012	F	GE101 - GE101	Caisse des Dépôts et Consignations	190 000,00	190 000,00	2,92	A	V	Livret A	0,00	V	Livret A	1,35	A1	EUR	2 566,00	0,00
Le TOIT VOSGIEN	2012	F	GE102 - GE102	Caisse des Dépôts et Consignations	270 000,00	270 000,00	2,92	A	V	Livret A	0,00	V	Livret A	1,35	A1	EUR	3 645,00	0,00
Le TOIT VOSGIEN	2014	X	GE111 - CONSTRUCTION 26 LOGEMENTS 11 RUE DU 10 ^e BCP ET 13 RUE BERGGOVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	191 000,00	187 733,72	38,00	A	V	Livret A	1,61	V	Livret A	1,50	A1	EUR	3 003,74	3 504,20
Le TOIT VOSGIEN	2014	X	GE112 - CONSTRUCTION 26 LOGEMENTS 11 RUE DU 10 ^e BCP ET 13 RUE BERGGOVOY	Caisse des Dépôts et Consignations	82 000,00	80 338,67	38,00	A	V	Livret A	0,81	V	Livret A	0,80	A1	EUR	642,72	1 763,48
TOTAL GENERAL					49 853 126,18	42 223 008,35											846 105,02	1 313 167,32

(1) Indiquez C pour aménagement constant, P pour aménagement progressif, F pour la fin, X pour active (à préciser).

(2) Indiquez la priorité des remboursements: A: annulé; M: mensualité; B: bi-mensuelle; S: trimestrielle; T: mensuelle; X: autre.

(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (taux à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquez le type d'échéance: E: Echéance 3 mois.

(5) Taux annuel, tous taxes compris.

(6) Taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt: hors opérations de conversions. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit bien initialement de la note de centralisation et comptabilisée à l'annexe 00111 "Initiative régionales" (initiale décaissée).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	293 910,21	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 686 143,68	
- Provisions pour garanties d'emprunts	-286 635,53	
TOTAL	3 693 418,36	32 964 058,00

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2011	RENAULT MASTER FOURGON BD846VC (du 24/01/2011 au 23/01/2016)	596,45	DIAC LOCATION	60 MOIS						0,00
2010	RENAULT MASTER FOURGON BC608GK (du 22/11/2010 au 23/01/2016)	507,14	DIAC LOCATION	62 MOIS						0,00
2011	RENAULT MASTER CHASSIS CABINE BH098YM (du 01/04/2011 au 31/03/2016)	1 739,94	DIAC LOCATION	60 MOIS						0,00
2011	RENAULT MASTER CHASSIS CABINE BH240YM (du 01/04/2011 au 31/03/2016)	1 807,68	DIAC LOCATION	60 MOIS						0,00
2011	CAMION TRI BENNE BL 985 RN (du 01/04/2011 au 31/03/2016)	9 219,75	LOCATRUCKS	60 MOIS						0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Contrat de partenariat portant sur la réalisation d'un centre aqualudique	2011	Aquadlié	Financement, conception, réalisation, entretien-maintenance, gros entretien renouvellement et exploitation	35 633 553	1 700 000	300 à compter de la mise en service	19/01/2039	14 196 651	11 196 651

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Le mandatement des subventions aux associations est, en application de la Loi (article L. 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales), impérativement lié à la communication préalable à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges d'une copie certifiée par le Trésorier ou le Commissaire aux Comptes, du budget de l'association et des comptes de l'exercice écoulé, avant le 30 avril de l'année budgétaire considérée. L'analyse de ces documents peut conduire la Ville de Saint-Dié-des-Vosges à adapter le montant de sa subvention, dans la limite supérieure du montant inscrit ci-dessous, notamment en raison d'un solde éventuel de trésorerie particulièrement élevé au regard des besoins réels de l'association.

Conformément à la Loi et à la jurisprudence du Conseil d'Etat, le vote de cette subvention n'est pas créateur de droits, la subvention ne sera définitivement acquise par l'association que lorsque les obligations financières, et celles relatives à leur activité, seront mises en oeuvre conformément aux dispositions de la Charte Associative conclue entre la Ville et chaque association. En particulier, l'association qui reçoit une subvention de la Ville doit faire figurer sur toute communication la mention :

Association subventionnée par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 165 250
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	662 000
TOTAL	2 827 250

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	BP 2016
AAPPMA St-Dié "Les Pêcheurs Vosgiens"	400
Amicale des Chasseurs	800
Amicale des Retraités du Centre Hospitalier de St-Dié	150
Amicale du Personnel Communal	55 000
Amicale pour le Don du Sang Bénévole de St-Dié et sa Région	300
APEL du Robache	200
APEL Notre Dame de la Providence	200
Association ACTE - Ateliers de Création Théâtrale et d'Expression	5 000

Association Culturelle Déodatienne Aumonerie Scolaire de l' Enseignement	150
Association Déodatienne pour l'Habitat des Jeunes (A.D.H.A.J.)	17 000
Association des Femmes Africaines	500
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de la Déodatie	300
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Gaston Colnat	200
Association des Parents d'Elèves de Marzelay	200
Association des Sites Le Corbusier	3 000
Association Familiale et Cantonale de Saint-Dié-des-Vosges	200
Association Guillaume Budé	300
Association la Croche Pointée	400
Association l'Atelier	200
Association l'Engrenage	300
Association Les Amis du Massif de la Madeleine	600
Association Les Souris Vertes	150
Association pour l'Intégration Sociale des Trisomiques 21 (A.P.I.S.T.)	300
Association SELIA - (Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents)	1 500
Association SELIA - Service Itinéraires	6 000
Association Sénégalo Mauritanienne	500
Association Sista Dance	150
Association Sportive Boules Lyonnaises (A.S.B.L.)	600
Association Sportive des Elèves de l'Institution Notre Dame de la Providence	300
Association Sportive du Collège Vautrin Lud	600
Association Sportive du Lycée et Collège Jules Ferry	600
Association Sportive du Lycée Polyvalent Georges Baumont	900
Association Sportive du Lycée Privé Beau Jardin	300
Association Sportive Lycée Jacques Augustin	300
Association Sportive Notre Dame (I.S.M.)	300
Association Sportive UNSS du Collège Souhait	600
Association Sporty'Gym	1 800
Athlétique Club de Saint-Dié-des-Vosges	5 000
Badminton Club - Léo Lagrange	500
Big Bang Team	500
Bridge Club de Saint-Dié	400
CEPAGRAP (Ecole)	147 000
Cercle Généalogique de Saint-Dié et de sa Région	50
Chambre Régionale du Surendettement Social (C.R.E.S.U.S.)	1 000
Chorale A Cœur Joie "La Mirandole"	600
Chorale Si on Chantait	1 000
Club Bowling "Nova 3S"	150

Club Canin Déodatien	1 500
Club Cœur et Santé	150
Club de Canoë Kayak	600
Club de l'Age d'Or	200
Club de Natation de Saint-Dié-des-Vosges	1 500
Club d'Echecs	400
Club des Chiffres et des Lettres	80
Club des Coquelicots	570
Club du Taintroué	150
Club Omnisport de Saint-Dié (Ex. ASCK Foot)	5 500
Club Pyramide Pyra'Déo	200
Club Vosgien Société des Promenades et Sentiers Forestiers	2 000
Comité de Coordination des Associations Patriotiques et Militaires (C.C.A.P.M.)	2 000
Comité Local Pour le Logement Autonôme des Jeunes (C.L.L.A.J.)	2 000
Communauté Franco Italienne	1 800
Confrérie du Bonhomme	600
Côté Jardin	7 000
Croix Rouge Française	800
Daitoruy Aïkido	400
DENEb - Déodatie Entre Etoiles et Nébuleuses	150
Déo'Cœur	200
Ecurie Gentiane	150
Ensemble Isegoria	600
Entente Gymnique Déodatienne	22 000
Entreprendre pour Apprendre Lorraine (E.P.A.)	200
Evolution VTT	4 000
FC Turc	800
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.)	200
Football Club de Saint-Dié-des-Vosges	500
Groupe Artistique Vosgien	700
Groupe d'Arts et Traditions Populaires - Les Myrtilles	400
Groupe Folklorique La Soyotte	300
Horizons 2000	2 500
Icare Club Déodatien	200
Jazz Club	300
Jeune Etoile Cycliste Déodatienne et des Environs (J.E.C.D.E.)	4 000
Judo Club Saint-Dié	6 000
Jul' Anim	300
K' Danse	700

Karaté Club	400
Les Amis de la Chapelle de Saint-Roch	3 000
Les Amis de la Nature	700
Les Amis de la Santé des Vosges	150
Les Coyottes de Saint-Dié-des-Vosges - Basket Ball	1 000
Les PEP 88 Pupilles de l'Enseignement Public des Vosges	400
Les P'Tits Loups de Foucharupt	200
Maison de Quartier - "Sous la Bure" - Villé	600
Maison de Quartier - Club de Marzelay	600
Maison de Quartier - Club des Molières - Robache	600
Maison de Quartier - Le Kemberg - Foucharupt	600
Majorettes "Les Américaines"	1 000
Mission Locale	5 000
Moto-Club de Saint-Dié-des-Vosges	800
Musique Espérance	4 000
Naître - Allaïter - Grandir	150
Office Municipal des Sports	9 000
Orchestre +	18 000
O'Zone 88	150
Première Compagnie de Tir à l'Arc de Saint-Dié-des-Vosges	1 100
Prévention Routière Comité Départemental	150
Saint-Dié Plongée	1 200
Saint-Dié Vosges Basket	40 000
Saint-Dié Vosges Handball	18 000
Saint-Dié-des-Vosges Billard	400
Saint-Dié-des-Vosges Pétanque	800
Saint-Dié-des-Vosges Raon l'Etape Baccarat XV (Rugby)	17 000
Saint-Dié-des-Vosges Twirling Club	2 500
Sauvetage Secourisme Déodatien	200
Scouts et Guides de France - Groupe de Saint-Dié	450
Ski Club Vallées Montagnes	2 500
Ski Racing Déodatien	3 600
Société de Tir Sportif de Saint-Dié-des-Vosges	1 600
Société des Amis de la Bibliothèque et du Musée de Saint-Dié-des-Vosges	1 500
SRD - Escrime "La Rapière Déodatienne"	2 000
SRD Football	65 000
SRD Handicap Sport Adapté	900
SRD Handisports	500
SRD Tennis de Table Déodatien	6 000

SRD Volley Ball (Smatch Réception Défense)	45 000
Studio L'Dance	150
Tennis Club Déodatien	10 000
Trail des Roches	2 200
Triathlon Club Déodatien	650
Union Cyclotouriste Vosgienne (U.C.V.)	1 000
Union Déodatienne des Artisans et Commerçants (U.D.A.C.)	12 000
Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (U.N.R.P.A.)	500
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (U.S.E.P.)	900
Université de la Culture Permanente (U.C.P.)	750
Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers (V.M.E.H.)	500
Sous-Total : Subventions aux Associations	613 550
Caisse des Ecoles	760 000
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	580 000
Caisse d'Allocations Familiales des Vosges	25 000
Institution Note Dame de la Providence - Maternelle	48 000
Institution Note Dame de la Providence - Elémentaire	40 000
Institution Sainte Marie - Maternelle	48 000
Institution Sainte Marie - Elémentaire	40 000
Syndicat CFDT	300
Syndicat CFTC	300
Syndicat CGC	300
Syndicat CGT	300
UNSA - Union Nationale des Syndicats Autonomes	300
Sous-Total : Subventions à d'autres Organismes	1 542 500
Crédits Inscrits non Affectés	9 200
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 165 250

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	BP 2016
Ass. De gestion du Cente Social Lucie Aubrac	200 000
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	300 000
Centre Social Germaine Tillon (Ex Centre Social St-Roch)	125 000
Ecole des Nez Rouges	37 000
TOTAL CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	662 000

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV
B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
Conception Réalisation Exploitation Maintenance d'éclairage public	1 250 000,00		1 250 000,00	225 309,08	150 000,00	874 690,92	724 690,92

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Chapitre	Article	Libellé de l'article	Total général
	NEANT		
Total général			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2016	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A	1	1	
Directeur général adjoint des services	A	2	0	
Collaborateur de cabinet	A	1	0	
Directeur de cabinet	A	1	0	
SECTEUR ADMINISTRATIF (1)				
Directeur	A	1	0	
Attaché principal	A	5	3	
Attaché	A	15	6	
Rédacteur principal 1° cl (ex réd. Chef)	B	8	8	
Rédacteur principal 2° cl (ex réd. Pal)	B	1	1	
Rédacteur	B	7	3	
Adjoint administratif pal 1° cl	C	28	27	
Adjoint administratif pal 2° cl	C	5	5	
Adjoint administratif 1° cl	C	23	18	
Adjoint administratif 2° cl	C	27	18,57	0,57
SECTEUR TECHNIQUE (2)				
Directeur services techniques	A	-	-	
Ingénieur en chef	A	-	-	
Ingénieur principal	A	2	0	
Ingénieur	A	2	1	
Technicien principal 1° cl	B	4	1	
Technicien principal 2° cl	B	4	1	
Technicien	B	4	2	
Agent de maîtrise pal	C	17	16	
Agent de maîtrise	C	29	23	
Adjoint technique principal 1° cl	C	7	7	
Adjoint technique principal 2° cl	C	32	28	
Adjoint technique 1° cl	C	36	36	
Adjoint technique 2° cl	C	134	91,2	18,2
SECTEUR SOCIAL (3)				
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	
Assistant socio-éducatif pal	B	3	3	
<u>Dont :</u>				
. Assistant service social	B	-	-	
. Conseiller ESF	B	-	-	
. Educateur spécialisé	B	-	-	
Assistant socio-éducatif	B	-	-	
<u>Dont :</u>				
. Assistant de service social	B	-	-	
. Conseiller ESF	B	-	-	
. Educateur spécialisé	B	-	-	
Educateur jeunes enfants chef	B	-	-	
Educateur jeunes enfants principal	B	-	-	
Educateur jeunes enfants	B	-	-	
Moniteur éducateur	B	-	-	
Agent social 1° cl	C	1	1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Agent social 2° cl	C	6	2	
Asem principal 1° cl	C	1	1	
Asem principal 2° cl	C	21	18,8	0,8
Asem 1° cl	C	6	2	
Asem 2° cl	C	-	-	
SECTEUR MEDICO-SOCIAL (4)				
Médecin hors cl	A	-	-	
Médecin 1° et 2° cl	A	1	0	
Psychologue hors cl	A	-	-	
Psychologue classe normale	A	-	-	
Sage-femme hors cl	A	-	-	
Sage-femme 1° cl	A	-	-	
Sage-femme 2° cl	A	-	-	
Puéricultrice cadre de santé	A	-	-	
Puéricultrice classe supérieure	B	-	-	
Puéricultrice classe normale	B	-	-	
Infirmière cadre de santé	A	-	-	
Infirmière de classe supérieure	B	-	-	
Infirmière de classe normale	B	-	-	
Rééducateur cadre de santé	A	-	-	
Rééducateur classe supérieure	B	-	-	
Rééducateur classe normale	B	-	-	
Auxiliaire de puériculture pale	C	-	-	
Auxiliaire de puériculture	C	-	-	
Auxiliaire de soins pale	C	-	-	
Auxiliaire de soins	C	-	-	
SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE (5)				
Biologiste, vétérin, pharma c except.	A	-	-	
Biologiste, vétérin, pharma hors cl	A	-	-	
Biologiste, vétérin, pharma 1° et 2° cl	A	-	-	
Assistant médico-technique cadre de santé	A	-	-	
Assistant médico-technique cl supér.	B	-	-	
Assistant médico-technique c normale	B	-	-	
Aide médico-technique qualifié	C	-	-	
SECTEUR SPORTIF (6)				
Conseiller APS pal	A	-	-	
Conseiller APS	A	1	1	
Educateur APS principal 1° cl	B	6	6	
Educateur APS principal 2° cl	B	1	1	
Educateur APS	B	3	1	
Opérateur APS pal	C	-	-	
Opérateur APS qualifié	C	1	1	
Opérateur APS	C	1	0	
Aide opérateur	C	-	-	
SECTEUR CULTUREL (7)				
Conserv. du patrimoine (dont cons en chef)	A	1	0	
Conserv. de bibliothèque (dont cons en chef)	A	-	-	
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	
Bibliothécaire	A	1	0	
Professeur d'ensgt artistique hors cl	A	-	-	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Professeur d'ensgt artistique cl normale	A	-	-	
Assistant de conservation principal 1° cl	B	4	2	
Assistant de conservation principal 2° cl	B	1	1	
Assistant de conservation	B	2	0	
Assistant d'ensgt artistique principal 1° cl	B	-	-	
Assistant d'ensgt artistique principal 2° cl	B	-	-	
Assistant d'ensgt artistique	B	-	-	
Adjoint du patrimoine principal 1° cl	C	2	2	
Adjoint du patrimoine principal 2° cl	C	3	0	
Adjoint du patrimoine 1° cl	C	5	5	
Adjoint du patrimoine 2° cl	C	8	2	
SECTEUR ANIMATION (8)				
Animateur principal 1° cl	B	3	3	
Animateur principal 2° cl	B	3	3	
Animateur	B	1	1	
Adjoint d'animation principal 2° cl	C	1	0	
Adjoint d'animation 1° cl	C	1	1	
Adjoint d'animation 2° cl	C	5	3,57	0,57
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (9)				
Colonel	A	-	-	
Lieutenant-Colonel	A	-	-	
Commandant	A	-	-	
Lieutenant	B	-	-	
Major	B	-	-	
Adjudant	C	-	-	
Sergent	C	-	-	
Caporal	C	-	-	
Sapeur pompier 1° c	C	-	-	
Sapeur pompier 2° c	C	-	-	
POLICE MUNICIPALE (10)				
Chef de service de police principal 1° cl	B	2	1	
Chef de service de police principal 2° cl	B	-	-	
Chef de police	C	-	-	
Brigadier chef pal	C	7	6	
Brigadier et brigadier chef	C	5	5	
Gardien principal	C	-	-	
Gardien	C	3	3	
Garde champêtre chef	C	1	0	
EMPLOIS NON CITES (11)				
Animateur informatique	A	1	0	

TOTAL GENERAL 1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11		510	374,14	20,14
---	--	-----	--------	-------

CREATIONS D'EMPLOIS 33	SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 58	SOLDE -25
----------------------------------	-------------------------------------	---------------------

**COMMUNES DE 3.500 HAB ET + VOTANT PAR NATURE
COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOGES
ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2016**

AGENTS NON TITULAIRES (EMPLOIS POURVUS)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
. Attaché principal	A	ADM	1 x 821	
. Attaché	A	ADM	1 x 542	
	A	ADM	1 x 588	
	A	FIN	1 x 801	
	A	TECH	1 x 653	
	A	CULT	1 x 801	
	A	CULT	1 x 703	
. Rédacteur	B	ADM	1 x 393	
	B	ADM	1 x 457	
. Adjoint administratif 1° classe	C	ADM	1 x 386	
. Adjoint administratif 2° classe	C	ADM	1 x 341	
	C	COM	1 x 340	
	C	COM	1 x 364	
. Ingénieur principal	A	TECH	1 x 966	
. Ingénieur	A	TECH	1 x 540	
. Technicien principal 2° classe	B	TECH	1 x 422	
	B	TECH	1 x 493	
	B	CULT	1 x 378	
. Technicien	B	TECH	1 x 418	
. Agent de maîtrise	C	ENT	1 x 396	
	C	ADM	1 x 396	
. Adjoint technique princ. 2° classe	C	TECH	1 x 354	
. Adjoint technique 2° classe	C	TECH	9 x 340	
	C	ENT	6 x 340	
. Assistant d'enseigt artistique	B	CULT	1 x 438	
. Assistant de conservation	B	CULT	1 x 348	
. Bibliothécaire	A	CULT	1 x 423	
. Médecin	A	MS	1 x 966	
. Animateur informatique	A	TECH	1 x 653	
. Directeur de cabinet	A	ADM	1 x 1015	
. Collaborateur de cabinet	A	CAB	1 x 653	
. CEL / PRE / Autres		COM	1 vacataire	
TOTAL			45	

(1) CATEGORIES : A, B, C

(2) SECTEUR

ADM	Administratif (dont emploi de l'art 47 de la loi du 26 janvier 1984)
FIN	Financier
TECH	Technique et informatique dont emploi de l'art 47 de la loi du 26 janvier 1984
URB	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM	Communication
S	Social (dont aide sociale)
MS	Médico-social
MT	Médico-technique
SP	Sportif
CULT	Culturel (dont enseignement)
ANIM	Animation
RS	Restauration scolaire
ENT	Entretien
CAB	Collaborateur de cabinet (art 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATIONS

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRATS

Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifié)

- . 3 - 1 : article 3, 1° alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi
- . 3 - 2 : article 3, 2° alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel
- . 3 - 3 : article 3, 3° alinéa : emploi permanent à temps non complet (- 28 h dans les communes de - 2 000 hab)
- . 38 : article 38, travailleurs handicapés catégorie C
- . 47 : article 47
- . 110 : article 110
- . A : autres

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public	Avenance	Elior	Société	
	Gaz de France	Gaz de France	Société	
	Bus Est	Bus Est	Société	
	Dalkia	Dalkia France	Société	
	Lyonnaise des Eaux	Lyonnaise des Eaux France	Société	
	OGF	OGF	Société	
Détention d'une part du capital	Le Toit Vosgien	SA HLM le Toit Vosgien	Société	19 812,00
	Société d'Equipement Vosgienne	Société d'Equipement Vosgienne	Société d'économie mixte	536 000,00
	Caisse d'Epargne des Pays Lorrains	Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne	Société	7 596,00
	La Vapeur	La vapeur	Société	100,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Le Toit Vosgien	SA HLM le Toit Vosgien	Société	38 730 846,07
	A.D.A.F.	Association Déodatienne d'Accueil et de Formations	Association	3 358 384,06
	A.D.A.P.E.I.	Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés	Association	113 591,40
	O.P.H.L.M.	Office Public d'Habitations à Loyer Modéré	Office Public d'HLM	20 186,82
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	C.E.P.A.G.R.A.P.	Centre d'Etude et de Promotion des Arts Graphiques et Plastiques	Association	147 000,00
	Club Omnisport Saint-Dié	Club Omnisport Saint-Dié	Association	5 500,00
	Orchestre +	Orchestre +	Association	18 000,00
	Stades Réunis Déodatiens Football	Stades Réunis Déodatiens Football	Association	65 000,00
	Comité de Coordination des Associations Patriotiques et Militaires	Comité de Coordination des Associations Patriotiques et Militaires	Association	2 000,00
	C.C.A.S.	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement Public	580 000,00
	Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles	Etablissement Public	760 000,00
	Autres			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget Annexe	EAU	1996	n° 37 du 15/03/1996	21880413600370	SPIC	non
Budget Annexe	ASSAINISSEMENT	1996	n° 37 du 15/03/1996	21880413600362	SPIC	non
Budget Annexe	FORETS	1996	n° 1B du 19/12/1996	21880413600396	SPA	oui
Budget Annexe	REGIE DE SPECTACLES	1996	n° 7 du 15/03/1996	21880413600388	SPA	non
Budget Annexe	BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	1997	n° 1D du 23/12/1997	21880413600354	SPIC	oui
Budget Annexe	OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN	2005	n° 1Ba du 18/03/2005	21880413600438	SPA	non
Budget Annexe	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2005	n° 1Ba du 18/03/2005	21880413600420	SPIC	non
Budget Annexe	PARKING DU MARCHE	2006	n° 2A du 24/03/2006	21880413600453	SPIC	oui
Budget Annexe	LOCATIONS COMMERCIALES	2015	n° 5 du 24/11/2015	21880413600479	SPIC	oui
Budget Annexe	ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ	2015	n° 2 du 18/09/2015	21880413600487	SPIC	oui

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	NEANT			

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases Prévision- nelles	Variation des bases / N-1	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation des taux / N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation	26 197 380	1,00%	25,43%	0,00%	6 661 994	1,00%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25 655 010	1,00%	21,88%	0,00%	5 613 316	1,00%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	173 821	1,00%	37,76%	0,00%	65 635	1,00%
TOTAL	52 026 211	1,00%			12 340 945	1,00%

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35

VOTES :

Nombre de membres présents :

Pour :

Procurations :

Contre :

Nombre de suffrages exprimés :

Abstentions :

Date de convocation : 15 décembre 2015

Présenté par le Maire, à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 22 décembre 2015

Le Maire, David VALENCE

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 22 décembre 2015

Les membres du Conseil Municipal,

Bruno TOUSSAINT	Claude KIENER
Vincent BENOIT	Françoise LEGRAND
Jean-Paul BESOMBES	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	Caroline PRIVAT
Marc FRISON-ROCHE	Nicolas BLOSSE
Marie-José LOUDIG	Jacqueline THIRION
Marie-France LECOMTE	Marie-Claude ANCEL
François FICHTER	Roselyne FROMENT
Gina FILOGONIO	Isabelle DE BECKER
Ousseynou SEYE	Christine FELDEN
Johann RUH	Issam BENOuada
Sabriya CHINOUNE	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	Christopher ZIEGLER
Michel CACCLIN	Jean-Louis BOURDON
Serge VINCENT	Orhan TURAN
Christine URBES	Ramata BA
Nadia ZMIRLI	Nathalie TOMASI

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication le

à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le

BUDGET PRIMITIF
2016



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

BUDGETS ANNEXES

SOMMAIRE
BUDGETS ANNEXES

Budget Eau

Informations générales	p.2 et 3
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.4
- section de fonctionnement - chapitres	p.5
- section d'investissement - chapitres	p.6
Balance générale	p.7 et 8
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.9 à 12
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.13 à 16
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.17
Annexes : équilibre des opérations financières	p.18 et 19
Etat de la dette	p.20 à 23

Budget Assainissement

Informations générales	p.25 et 26
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.27
- section de fonctionnement - chapitres	p.28
- section d'investissement - chapitres	p.29
Balance générale	p.30 et 31
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.32 à 35
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.36 à 39
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.40
Annexes : équilibre des opérations financières	p.41 et 42
Etat de la dette	p.43 à 46

Budget Forêts

Informations générales	p.48 et 49
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.50
- section de fonctionnement - chapitres	p.51
- section d'investissement - chapitres	p.52
Balance générale	p.53 et 54
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.55 à 58
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.59 à 62
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.63
Annexes : équilibre des opérations financières	p.64 et 65
Etat de la dette	p.66 à 69

Budget Régie des Spectacles

Informations générales	p.71 et 72
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.73
- section de fonctionnement - chapitres	p.74
- section d'investissement - chapitres	p.75
Balance générale	p.76 et 77
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.78 à 81

Budget Bâtiments Industriels et Commerciaux

Informations générales	p.83 et 84
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.85
- section de fonctionnement - chapitres	p.86
- section d'investissement - chapitres	p.87
Balance générale	p.88 et 89
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.90 à 93
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.94 à 97
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.98
Annexes : équilibre des opérations financières	p.99 et 100
Etat de la dette	p.101 à 104

Budget Opération de Renouvellement Urbain

Informations générales	p.106 et 107
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.108
- section de fonctionnement - chapitres	p.109
- section d'investissement - chapitres	p.110
Balance générale	p.111 et 112
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.113 à 116
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.117 à 120
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.121
Annexes : équilibre des opérations financières	p.122 et 123
Etat de la dette	p.124 à 127

Budget Assainissement Non Collectif

Informations générales	p.129 et 130
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.131
- section de fonctionnement - chapitres	p.132
- section d'investissement - chapitres	p.133
Balance générale	p.134 et 135
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.136 à 139

Budget Parking du Marché

Informations générales	p.141 et 142
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.143
- section de fonctionnement - chapitres	p.144
- section d'investissement - chapitres	p.145
Balance générale	p.146 et 147
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.148 à 151
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.152 à 155
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.156
Annexes : équilibre des opérations financières	p.157 et 158
Etat de la dette	p.159 à 162

Budget Locations Commerciales

Informations générales	p.164 et 165
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.166
- section de fonctionnement - chapitres	p.167
- section d'investissement - chapitres	p.168
Balance générale	p.169 et 170
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.171 à 174
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.175 à 178
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.179
Annexes : équilibre des opérations financières	p.180 et 181
Etat de la dette	p.182 à 185

Budget Zones d'Aménagement Concerté

Informations générales	p.187 et 188
Présentation générale du budget	
- vue d'ensemble	p.189
- section de fonctionnement - chapitres	p.190
- section d'investissement - chapitres	p.191
Balance générale	p.192 et 193
Vote du budget : section de fonctionnement - détail	p.194 à 197
Vote du budget : section d'investissement - détail	p.198 à 201
Vote du budget : détail des opérations d'équipement	p.202
Annexes : équilibre des opérations financières	p.203 et 204
Etat de la dette	p.205 à 208

Arrêté - Signatures

p.209

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 49

**Budget Primitif
voté par nature**

**BUDGET ANNEXE
EAU**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DÉPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	408 700,00	408 700,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		408 700,00	408 700,00

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	361 080,00	361 080,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		361 080,00	361 080,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	769 780,00	769 780,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	42 320,00		39 620,00	39 620,00	39 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		80 320,00		77 620,00	77 620,00	77 620,00
66	Charges financières	100 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		180 320,00		167 620,00	167 620,00	167 620,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 684,00		7 980,00	7 980,00	7 980,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	225 596,00		233 100,00	233 100,00	233 100,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		233 280,00		241 080,00	241 080,00	241 080,00
TOTAL		413 600,00		408 700,00	408 700,00	408 700,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	408 700,00
---	---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	340 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total des recettes de gestion courante		390 000,00		383 000,00	383 000,00	383 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		390 000,00		383 000,00	383 000,00	383 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	23 600,00		25 700,00	25 700,00	25 700,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		23 600,00		25 700,00	25 700,00	25 700,00
TOTAL		413 600,00		408 700,00	408 700,00	408 700,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	408 700,00
---	---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	215 380,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	7 000,00				
21	Immobilisations corporelles	72 680,00		165 380,00	165 380,00	165 380,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	79 680,00		165 380,00	165 380,00	165 380,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	180 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	259 680,00		285 380,00	285 380,00	285 380,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	23 600,00		25 700,00	25 700,00	25 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	73 600,00		75 700,00	75 700,00	75 700,00
	TOTAL	333 280,00		361 080,00	361 080,00	361 080,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		361 080,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=II+III
13	Subventions d'investissement			20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement			20 000,00	20 000,00	20 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes financières	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	50 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	7 684,00		7 980,00	7 980,00	7 980,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	225 596,00		233 100,00	233 100,00	233 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	283 280,00		291 080,00	291 080,00	291 080,00
	TOTAL	333 280,00		361 080,00	361 080,00	361 080,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		361 080,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	215 380,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	39 620,00		39 620,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	90 000,00		90 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		233 100,00	233 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		7 980,00	7 980,00
Dépenses d'exploitation - Total		167 620,00	241 080,00	408 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	408 700,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		25 700,00	25 700,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	120 000,00		120 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	165 380,00		165 380,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		50 000,00	50 000,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		285 380,00	75 700,00	361 080,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 080,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	340 000,00		340 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	43 000,00		43 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		25 700,00	25 700,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	383 000,00	25 700,00	408 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	408 700,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	20 000,00		20 000,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00
28	Amortissements des immobilisations		231 700,00	231 700,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		1 400,00	1 400,00
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		7 980,00	7 980,00
	Recettes d'investissement - Total	70 000,00	291 080,00	361 080,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
----------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 080,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	42 320,00	39 620,00	39 620,00
6137	Redevances droits de passage servitudes	13 000,00	14 700,00	14 700,00
6152	Entretien réparations	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6161	Assurances multirisques	1 600,00	1 700,00	1 700,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 000,00	10 000,00
62871	Remboursement frais	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6358	Redevances passage	20,00	20,00	20,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		80 320,00	77 620,00	77 620,00
66	Charges financières (b)	100 000,00	90 000,00	90 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 000,00	80 000,00	80 000,00
66112	Intérêts - rattachement des icne	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		180 320,00	167 620,00	167 620,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	7 684,00	7 980,00	7 980,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	225 596,00	233 100,00	233 100,00
6811	Dot. amortis. réseaux	224 200,00	231 700,00	231 700,00
6812	Dot amortis charges d'exploit à répartir	1 396,00	1 400,00	1 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		233 280,00	241 080,00	241 080,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		233 280,00	241 080,00	241 080,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		413 600,00	408 700,00	408 700,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	408 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	340 000,00	340 000,00	340 000,00
70128	Taxes et redevances	340 000,00	340 000,00	340 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	43 000,00	43 000,00
752	Revenus des immeubles	3 000,00		
758	Produits divers de gestion courante	47 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		390 000,00	383 000,00	383 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		390 000,00	383 000,00	383 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	23 600,00	25 700,00	25 700,00
777	<i>Quote-part des subventions inv. virée au</i>	23 600,00	25 700,00	25 700,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 600,00	25 700,00	25 700,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	413 600,00	408 700,00	408 700,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
---	---

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	408 700,00
---	--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote i-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	7 000,00		
2031	Frais d'études	5 000,00		
2033	Frais d'insertion	2 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	72 680,00	165 380,00	165 380,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	72 680,00	165 380,00	165 380,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	79 680,00	165 380,00	165 380,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	120 000,00	120 000,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	180 000,00	120 000,00	120 000,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses Imprévues			
	Total des dépenses financières	180 000,00	120 000,00	120 000,00

45...1...	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	259 680,00	285 380,00	285 380,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	23 600,00	25 700,00	25 700,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>23 600,00</i>	<i>25 700,00</i>	<i>25 700,00</i>
139111	Agence de l'eau	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13912	Régions	400,00	400,00	400,00
13913	Départements	2 000,00	2 400,00	2 400,00
13918	Autres	19 200,00	20 900,00	20 900,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		73 600,00	75 700,00	75 700,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	333 280,00	361 080,00	361 080,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 080,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement		20 000,00	20 000,00
1318	Subventions autres		20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			20 000,00	20 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		50 000,00	50 000,00	50 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	50 000,00	70 000,00	70 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	7 684,00	7 980,00	7 980,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	225 596,00	233 100,00	233 100,00
28031	<i>Frais d'études</i>	2 700,00	2 900,00	2 900,00
281311	<i>Amortissements bâtiments</i>	117 300,00	117 300,00	117 300,00
281351	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	400,00	400,00	400,00
28151	<i>Amortissements réseaux</i>	1 100,00	1 100,00	1 100,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	99 000,00	106 300,00	106 300,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	3 500,00	3 500,00	3 500,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	200,00	200,00	200,00
4817	<i>Charges à étaler</i>		1 400,00	1 400,00
4818	<i>Charges à étaler</i>	1 396,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		233 280,00	241 080,00	241 080,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		283 280,00	291 080,00	291 080,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		333 280,00	361 080,00	361 080,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				361 080,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect.	
23	Immobilisations en cours	
	Autres	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) 1
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		145 700,00	145 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	120 000,00	120 000,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	120 000,00	120 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)		25 700,00	25 700,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	25 700,00	25 700,00
139111	Agence de l'eau	2 000,00	2 000,00
13912	Régions	400,00	400,00
13913	Départements	2 400,00	2 400,00
13918	Autres	20 900,00	20 900,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	145 700,00			145 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		291 080,00	291 080,00
Ressources propres externes de l'année (a)		50 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		241 080,00	241 080,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	231 700,00	231 700,00
28031	Frais d'études	2 900,00	2 900,00
281311	Amortissements bâtiments	117 300,00	117 300,00
281351	Bâtiments d'exploitation	400,00	400,00
28151	Amortissements réseaux	1 100,00	1 100,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	106 300,00	106 300,00
28155	Outilsillage industriel	3 500,00	3 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	200,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 400,00	1 400,00
4817	Charges à étaler	1 400,00	1 400,00
4818	Charges à étaler		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	7 980,00	7 980,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	291 080,00				291 080,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	145 700,00
Ressources propres disponibles	IV	291 080,00
Solde	V=IV-II (6)	+145 380,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établi applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 800 185,50									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 800 185,50									
CACIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	155 000,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
CE-0311 - 1083144	Caisse d'Epargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	125 000,00	F	Taux Fixe	4,65	4,65	EUR	A	P	O	A1
CE-0331 - 1175930	Caisse d'Epargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	275 600,00	F	Taux Fixe	3,43	3,49	EUR	T	P	O	A1
CE-0343 - 1198267	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/08/2007	221 100,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
CE-0346 - 1206493	Caisse d'Epargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	200 000,00	F	Taux Fixe	4,97	5,02	EUR	T	P	O	A1
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	684 159,21	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
CRCA-0363 - XU00337213/001	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	26/02/2011	170 000,00	C	Taux Structuré	0,00	3,54	EUR	T	C	O	B1
DCL-0355 - MPH263481	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	100 000,00	C	Taux Structuré	0,00	4,41	EUR	A	X	O	C1
DCL-0366 - MIN277332EUR	Dexia Crédit Local	02/04/2012	31/01/2013	01/04/2013	500 000,00	F	Taux Fixe	4,66	4,81	EUR	T	P	O	A1
DCL-0352 - MPH251490EUR/0265249	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	369 326,29	C	Taux Structuré	0,00	4,94	EUR	A	P	O	D2
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					2 800 185,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégories d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 729 613,74					111 078,35	72 727,18		11 025,94
1641 Emprunts en euros (Total)				1 729 613,74					111 078,35	72 727,18		11 025,94
CACIB-0356 - CALYON	-	-	B1	95 583,41	9,01	C	Taux Structuré	4,15	10 333,32	3 890,47		809,48
CE-0311 - 1063144	-	-	A1	67 228,36	14,98	F	Taux Fixe	4,65	3 198,49	3 126,12		48,94
CE-0331 - 1175930	-	-	A1	119 463,54	11,98	F	Taux Fixe	3,43	8 193,32	3 992,96		63,03
CE-0343 - 1198267	-	-	A1	117 794,17	13,23	F	Taux Fixe	4,25	6 773,63	4 899,24		78,64
CE-0346 - 1206493	-	-	A1	118 996,80	13,90	F	Taux Fixe	4,97	6 045,02	5 802,62		549,17
CE-0348 - A070124	-	-	F6	257 200,27	13,98	C	Taux Structuré	4,50	36 650,92	11 138,12		163,94
CRCA-0363 - XU00337213/001	-	-	B1	129 625,00	15,16	C	Taux Structuré	3,45	8 500,00	4 434,60		332,10
DCL-0355 - MPH263481	-	-	C1	62 268,07	7,92	C	Taux Structuré	4,35	6 520,83	2 753,81		202,08
DCL-0366 - MIN277332EUR	-	-	A1	466 021,63	21,00	F	Taux Fixe	4,66	13 429,84	21 842,17		5 331,28
DCL-0352 - MPH251490EUR/0265249	-	-	D2	295 432,49	16,67	C	Taux Structuré	3,61	11 432,98	10 847,07		3 447,28
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				1 729 613,74					111 078,35	72 727,18		11 025,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
CRCA-0363 - XU00337213/001	Crédit Agricole	170 000,00	129 625,00	1 : indice en euro	20 ans		0	0	0,00	-	3,45	4 434,60	0,00	7,48
CACIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CIB	155 000,00	95 583,41	1 : indice en euro	16 ans		4,15	Euribor 3 mois	0,00	-	4,15	3 890,47	0,00	5,53
TOTAL (B)		325 000,00	225 208,41									8 325,07	0,00	13,02
Option d'échange (C)														
DCL-0365 - MPH263481	Dexia Crédit Local	100 000,00	62 266,07	1 : indice en euro	15 ans		0	0	0,00	-	4,35	2 753,81	0,00	3,80
TOTAL (C)		100 000,00	62 266,07									2 753,81	0,00	3,60
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
DCL-0352 - MPH251490EUR/0265249	Dexia Crédit Local	369 326,29	295 432,49	2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices	25 ans		0	0	0,00	-	3,61	10 847,07	0,00	17,08
TOTAL (D)		369 326,29	295 432,49									10 847,07	0,00	17,08
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	684 169,21	257 200,27	6 : autres indices	22 ans	25/07/2007 - 25/12/2013	3,25	4,50	0,00	-	4,50	11 138,12	0,00	14,87
TOTAL (F)		684 169,21	257 200,27									11 138,12	0,00	14,87
TOTAL		1 478 485,50	840 109,24									33 064,07	0,00	48,57

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couvertures partielles d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couvertures partielles d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice en euro / 2 : indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	51,43					
	Montant en Euros	889 504,50					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	13,02					
	Montant en Euros	225 208,41					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	3,60					
	Montant en Euros	62 268,07					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		17,08				
	Montant en Euros		295 432,49				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						14,87
	Montant en Euros						257 200,27

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 49

**Budget Primitif
voté par nature**

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - ~~budgétaires~~(délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	692 500,00	692 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		692 500,00	692 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	580 100,00	580 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		580 100,00	580 100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 272 600,00	1 272 600,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	32 500,00		44 400,00	44 400,00	44 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		70 500,00		82 400,00	82 400,00	82 400,00
66	Charges financières	150 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		220 500,00		212 400,00	212 400,00	212 400,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	94,00		10 100,00	10 100,00	10 100,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	451 906,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		452 000,00		480 100,00	480 100,00	480 100,00
TOTAL		672 500,00		692 500,00	692 500,00	692 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	692 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	463 000,00		515 000,00	515 000,00	515 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	130 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total des recettes de gestion courante		638 000,00		658 000,00	658 000,00	658 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		638 000,00		658 000,00	658 000,00	658 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	34 500,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		34 500,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
TOTAL		672 500,00		692 500,00	692 500,00	692 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	692 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	445 600,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00				
21	Immobilisations corporelles	199 500,00		279 600,00	279 600,00	279 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	201 500,00		279 600,00	279 600,00	279 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	276 000,00		216 000,00	216 000,00	216 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	276 000,00		216 000,00	216 000,00	216 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	477 500,00		495 600,00	495 600,00	495 600,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	34 500,00		34 500,00	34 500,00	34 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	60 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	94 500,00		84 500,00	84 500,00	84 500,00
	TOTAL	572 000,00		580 100,00	580 100,00	580 100,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	580 100,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
185	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	60 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes financières	60 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	60 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	94,00		10 100,00	10 100,00	10 100,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	451 906,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	60 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	512 000,00		530 100,00	530 100,00	530 100,00
	TOTAL	572 000,00		580 100,00	580 100,00	580 100,00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	580 100,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	445 600,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	44 400,00		44 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00		38 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	130 000,00		130 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		470 000,00	470 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		10 100,00	10 100,00
	Dépenses d'exploitation - Total	212 400,00	480 100,00	692 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	692 500,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		34 500,00	34 500,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	216 000,00		216 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	279 600,00		279 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		50 000,00	50 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	495 600,00	84 500,00	580 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	580 100,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	515 000,00		515 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	100 000,00		100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	43 000,00		43 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		34 500,00	34 500,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	658 000,00	34 500,00	692 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	692 500,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00		50 000,00
28	Amortissements des immobilisations		467 200,00	467 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 800,00	2 800,00
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		10 100,00	10 100,00
	Recettes d'investissement - Total	50 000,00	530 100,00	580 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
----------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	580 100,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	32 500,00	44 400,00	44 400,00
6063	Fournitures entretien et équipement	1 200,00	5 000,00	5 000,00
6152	Entretien réparations	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6161	Assurances multirisques	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6226	Rémunérations intermédiaires	2 000,00		
62871	Remboursement frais	8 000,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6215	Frais de personnel	38 000,00	38 000,00	38 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		70 500,00	82 400,00	82 400,00
66	Charges financières (b)	150 000,00	130 000,00	130 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	140 000,00	120 000,00	120 000,00
66112	Intérêts - rattachement des icne	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		220 500,00	212 400,00	212 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	94,00	10 100,00	10 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	451 906,00	470 000,00	470 000,00
6811	Dot. amortis. réseaux	449 200,00	467 200,00	467 200,00
6812	Dot amortis charges d'exploit à répartir	2 706,00	2 800,00	2 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		452 000,00	480 100,00	480 100,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		452 000,00	480 100,00	480 100,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		672 500,00	692 500,00	692 500,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	692 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R1 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	463 000,00	515 000,00	515 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	400 000,00	440 000,00	440 000,00
7063	Contributions des communes	63 000,00	75 000,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	100 000,00	100 000,00
741	Prime d'épuration	130 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	43 000,00	43 000,00
758	Produits divers de gestion courante	45 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		638 000,00	658 000,00	658 000,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES RÉELLES = a+b+c+d		638 000,00	658 000,00	658 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	34 500,00	34 500,00	34 500,00
777	Quote-part des subventions inv. virée au	34 500,00	34 500,00	34 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 500,00	34 500,00	34 500,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	672 500,00	692 500,00	692 500,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	692 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 000,00		
2031	Frais d'études	1 000,00		
2033	Frais d'insertion	1 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	199 500,00	279 600,00	279 600,00
21532	Réseaux d'assainissement	199 500,00	279 600,00	279 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		201 500,00	279 600,00	279 600,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	276 000,00	216 000,00	216 000,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	260 000,00	200 000,00	200 000,00
1687	Autres dettes	16 000,00	16 000,00	16 000,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		276 000,00	216 000,00	216 000,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	477 500,00	495 600,00	495 600,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>	34 500,00	34 500,00	34 500,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	34 500,00	34 500,00	34 500,00
139111	<i>Agence de l'eau</i>	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13912	<i>Régions</i>	2 700,00	2 700,00	2 700,00
13913	<i>Départements</i>	7 900,00	7 900,00	7 900,00
13918	<i>Autres</i>	21 900,00	21 900,00	21 900,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	60 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	<i>Créance sur transfert tva</i>	60 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		94 500,00	84 500,00	84 500,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	572 000,00	580 100,00	580 100,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	580 100,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	60 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créance sur transfert tva	60 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		60 000,00	50 000,00	50 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	60 000,00	50 000,00	50 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	94,00	10 100,00	10 100,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	451 906,00	470 000,00	470 000,00
281311	Amortissements bâtiments	174 100,00	174 100,00	174 100,00
28151	Amortissements réseaux	45 600,00	45 600,00	45 600,00
281532	Réseaux d'assainissement	229 500,00	247 500,00	247 500,00
4817	Charges à étaler		2 800,00	2 800,00
4818	Charges à étaler	2 706,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		452 000,00	480 100,00	480 100,00
041	Opérations patrimoniales (8)	60 000,00	50 000,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	60 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		512 000,00	530 100,00	530 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		572 000,00	580 100,00	580 100,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				580 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant (5)
			a		b	b
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect.		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		250 500,00	250 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	216 000,00	216 000,00
1641	Caisse des dépôts et consignations	200 000,00	200 000,00
1687	Autres dettes	16 000,00	16 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)		34 500,00	34 500,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	34 500,00	34 500,00
139111	Agence de l'eau	2 000,00	2 000,00
13912	Régions	2 700,00	2 700,00
13913	Départements	7 900,00	7 900,00
13918	Autres	21 900,00	21 900,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	250 500,00			250 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		530 100,00	530 100,00	
Ressources propres externes de l'année (a)		50 000,00	50 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	
2762	Créance sur transfert tva	50 000,00	50 000,00	
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		480 100,00	480 100,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	467 200,00	467 200,00	
281311	Amortissements bâtiments	174 100,00	174 100,00	
28151	Amortissements réseaux	45 600,00	45 600,00	
281532	Réseaux d'assainissement	247 500,00	247 500,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 800,00	2 800,00	
4817	Charges à étaler	2 800,00	2 800,00	
4818	Charges à étaler			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	10 100,00	10 100,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	530 100,00				530 100,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 250 500,00
Ressources propres disponibles	IV 530 100,00
Solde	V=IV-II (6) +279 600,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					4 384 789,04									
1641 Emprunts en euros (Total)					4 384 789,04									
CACIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CiB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	330 000,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
CE-0311 - 1063144	Caisse d'Epargne	27/05/2003	25/11/2003	25/12/2004	298 000,00	F	Taux Fixe	4,65	4,65	EUR	A	P	O	A1
CE-0331 - 1175930	Caisse d'Epargne	29/11/2005	23/12/2005	25/03/2006	282 100,00	F	Taux Fixe	3,43	3,49	EUR	T	P	O	A1
CE-0343 - 1198267	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/05/2007	254 300,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
CE-0346 - 1206493	Caisse d'Epargne	23/08/2007	01/10/2007	25/02/2008	310 000,00	F	Taux Fixe	4,97	5,02	EUR	T	P	O	A1
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	1 187 610,70	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
CRCA-0363 - XU00337213/001	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	265 000,00	C	Taux Structuré	0,00	3,54	EUR	T	C	O	B1
DCL-0355 - MPH263481	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	150 000,00	C	Taux Structuré	0,00	4,41	EUR	A	X	O	C1
DCL-0352 - MPH251490EUR/0265249	Dexia Crédit Local	08/10/2007	05/01/2008	01/09/2008	1 307 778,34	C	Taux Structuré	0,00	4,94	EUR	A	P	O	D2
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					147 910,25									
1960A - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2013	2 550,00	F	FIXE	0	0	EURO	A	C	O	NC
1960B - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2013	101 500,00	F	FIXE	0	0	EURO	A	C	O	NC
1960C - Contrat pluriannuel	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	16/02/2011	01/02/2012	01/02/2015	43 860,25	F	FIXE	0	0	EURO	A	C	O	NC
Total général					4 532 699,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				2 594 032,68					182 308,73	103 238,82		16 158,36
1641 Emprunts en euros (Total)				2 594 032,68					182 308,73	103 238,82		16 158,36
CACIB-0356 - CALYON	-	-	B1	203 500,00	9,01	C	Taux Structuré	4,15	22 000,00	8 282,94		1 723,40
CE-0311 - 1063144	-	-	A1	160 272,37	14,98	F	Taux Fixe	4,65	7 625,20	7 452,66		116,68
CE-0331 - 1175930	-	-	A1	122 281,11	11,98	F	Taux Fixe	3,43	8 386,55	4 087,13		64,50
CE-0343 - 1198267	-	-	A1	135 481,95	13,23	F	Taux Fixe	4,25	7 790,74	5 634,92		90,45
CE-0346 - 1206493	-	-	A1	184 445,06	13,90	F	Taux Fixe	4,97	9 369,79	8 994,09		851,21
CE-0348 - A070124	-	-	F6	446 468,00	13,98	C	Taux Structuré	4,50	63 621,20	19 334,32		284,56
CRCA-0363 - XU00337213/001	-	-	B1	202 062,50	15,16	C	Taux Structuré	3,45	13 250,00	6 912,75		517,68
DCL-0355 - MPH263481	-	-	C1	93 402,11	7,92	C	Taux Structuré	4,35	9 781,24	4 130,71		303,13
DCL-0352 - MPH251490EUR/0265249	-	-	D2	1 046 121,58	16,67	C	Taux Structuré	3,61	40 484,01	38 409,30		12 206,75
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				116 695,25					14 791,02	0,00		
1960A - Contrat pluriannuel	-	-	Sans objet	1 785,00					255,00	0,00		
1960B - Contrat pluriannuel	-	-	Sans objet	71 050,00					10 150,00	0,00		
1960C - Contrat pluriannuel	-	-	Sans objet	43 860,25					4 386,02	0,00		
Total général				2 710 727,93					197 099,75	103 238,82		16 158,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
CRCA-0363 - XU00337213/001	Crédit Agricola	265 000,00	202 062,50	1 : Indice en euro	20 ans		0	0	0,00	-	3,45	6 912,75	0,00	7,79
CACIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CIB	330 000,00	203 500,00	1 : Indice en euro	15 ans		4,15	Euribor 3 mois	0,00	-	4,15	8 282,94	0,00	7,84
TOTAL (B)		595 000,00	405 562,50									15 195,69	0,00	15,63
Option d'échange (C)														
DCL-0355 - MPH263481	Dexia Crédit Local	150 000,00	93 402,11	1 : Indice en euro	15 ans		0	0	0,00	-	4,35	4 130,71	0,00	3,60
TOTAL (C)		150 000,00	93 402,11									4 130,71	0,00	3,60
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
DCL-0352 - MPH251480EUR/02B5249	Dexia Crédit Local	1 307 778,34	1 046 121,58	2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices	25 ans		0	0	0,00	-	3,81	38 409,30	0,00	40,33
TOTAL (D)		1 307 778,34	1 046 121,58									38 409,30	0,00	40,33
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	1 187 610,70	448 466,00	6 : autres indices	22 ans	25/07/2007 - 25/12/2013	3,25	4,50	0,00	-	4,50	19 334,32	0,00	17,21
TOTAL (F)		1 187 610,70	448 466,00									19 334,32	0,00	17,21
TOTAL		3 240 389,04	1 991 552,19									77 070,02	0,00	76,77

(1) Répartir les emprunts selon le type de structuré taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice en euro / 2 : indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 608.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	26,53					
	Montant en Euros	719 175,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	14,96					
	Montant en Euros	405 562,50					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	3,45					
	Montant en Euros	93 402,11					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		38,59				
	Montant en Euros		1 046 121,58				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						16,47
	Montant en Euros						446 466,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE
FORETS

ANNEE
2016

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	245 300,00	245 300,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		245 300,00	245 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	25 000,00	25 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		25 000,00	25 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	270 300,00	270 300,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	142 190,00		116 190,00	116 190,00	116 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	110 010,00		100 010,00	100 010,00	100 010,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		252 200,00		216 200,00	216 200,00	216 200,00
66	Charges financières	4 500,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles			100,00	100,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		256 700,00		220 300,00	220 300,00	220 300,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	27 476,00		24 976,00	24 976,00	24 976,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	24,00		24,00	24,00	24,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		27 500,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL		284 200,00		245 300,00	245 300,00	245 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		245 300,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	284 200,00		244 300,00	244 300,00	244 300,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		284 200,00		244 300,00	244 300,00	244 300,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		284 200,00		245 300,00	245 300,00	245 300,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		284 200,00		245 300,00	245 300,00	245 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		245 300,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	25 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	12 500,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	12 500,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	15 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	27 500,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	27 500,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
---	---	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	25 000,00
---	---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d'invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	27 476,00		24 976,00	24 976,00	24 976,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	24,00		24,00	24,00	24,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	27 500,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
	TOTAL	27 500,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
---	---	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	25 000,00
---	---	------------------

Pour information :

il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres

correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	25 000,00
--	------------------

(1) cf. IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	116 190,00		116 190,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	100 010,00		100 010,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	4 000,00		4 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		24,00	24,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		24 976,00	24 976,00
Dépenses de fonctionnement - Total		220 300,00	25 000,00	245 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	245 300,00
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	6 000,00		6 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	19 000,00		19 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		25 000,00		25 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	25 000,00
---	---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	244 300,00		244 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	245 300,00		245 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	245 300,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		24,00	24,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		24 976,00	24 976,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total		25 000,00	25 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	142 190,00	116 190,00	116 190,00
60632	Fournitures petits équipements	500,00		
6135	Locations mobilières	500,00	500,00	500,00
61524	Bois et forêts	58 000,00	40 000,00	40 000,00
616	Primes d'assurances	170,00	180,00	180,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	10 000,00		
6231	Annonces et insertions		500,00	500,00
627	Services bancaires	10,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	28 000,00	30 000,00	30 000,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6358	Autres droits	10,00	10,00	10,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	110 010,00	100 010,00	100 010,00
6522	Reversement excédent	110 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses ges.cou	10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		252 200,00	216 200,00	216 200,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	4 500,00	4 000,00	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		100,00	100,00
673	Titres annulés		100,00	100,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		256 700,00	220 300,00	220 300,00

023	Virement à la section d'investissement	27 476,00	24 976,00	24 976,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	24,00	24,00	24,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répart.	24,00	24,00	24,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 500,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 500,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		284 200,00	245 300,00	245 300,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
245 300,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	284 200,00	244 300,00	244 300,00
7022	Coupes de bois	270 000,00	230 000,00	230 000,00
7023	Menus produits forestiers	300,00		
70323	Occupation du domaine public	200,00	200,00	200,00
7035	Locations de droits chasse et de pêche	2 700,00	2 800,00	2 800,00
70388	Autres redevances et recettes	11 000,00	11 300,00	11 300,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		284 200,00	244 300,00	244 300,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		1 000,00	1 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus		1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		284 200,00	245 300,00	245 300,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	284 200,00	245 300,00	245 300,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	245 300,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 500,00	19 000,00	19 000,00
2117	Bois, forêts	10 000,00	19 000,00	19 000,00
2135	Installations générales	2 500,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	12 500,00	19 000,00	19 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	6 000,00	6 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	15 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	15 000,00	6 000,00	6 000,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	27 500,00	25 000,00	25 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	27 500,00	25 000,00	25 000,00
---	-----------	-----------	-----------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES RÉELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	27 476,00	24 976,00	24 976,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	24,00	24,00	24,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	24,00	24,00	24,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		27 500,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		27 500,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		27 500,00	25 000,00	25 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				25 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DÉPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)

Excédent de financements si positif

Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) 1
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		6 000,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	6 000,00	6 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	6 000,00	6 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 000,00			6 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		25 000,00		25 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		25 000,00		25 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	24,00		24,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	24,00		24,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	24 976,00		24 976,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à reporter en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	25 000,00				25 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 000,00
Ressources propres disponibles	25 000,00
Solde	+19 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					119 809,04									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					119 809,04									
CACIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	35 000,00	C	Taux Structuré	4,16	4,27	EUR	T	C	O	B1
CE-0343 - 1198267	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	75 000,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	9 809,04	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					119 809,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				65 228,30					5 156,50	2 700,09		211,82
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				65 228,30					5 156,50	2 700,09		211,82
CACIB-0356 - CALYON	-	-	B1	21 583,41	9,01	C	Taux Structuré	4,15	2 333,32	878,50		182,76
CE-0343 - 1198267	-	-	A1	39 957,33	13,23	F	Taux Fixe	4,25	2 297,70	1 661,89		26,68
CE-0348 - A070124	-	-	F6	3 687,56	13,98	C	Taux Structuré	4,50	525,48	159,70		2,36
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				65 228,30					5 156,50	2 700,09		211,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 669.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
CACIB-0368 - CALYON	Crédit Agricole CIB	35 000,00	21 583,41	1 : indice en euro	15 ans		4,15	Euribor 3 mois	0,00	-	4,15	878,50	0,00	33,09
TOTAL (B)		35 000,00	21 583,41									878,50	0,00	33,09
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
CE-034B - A070124	Caisses d'Épargne	9 809,04	3 687,58	6 : autres indices	22 ans	25/07/2007 - 25/12/2013	3,25	4,50	0,00	-	4,50	159,70	0,00	5,65
TOTAL (F)		9 809,04	3 687,58									159,70	0,00	5,65
TOTAL		44 809,04	25 270,97									1 038,20	0,00	38,74

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court terme sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice en euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro / 5 : écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définie de l'emprunt au 01/01/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'Indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'Indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	61,26					
	Montant en Euros	39 957,33					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	33,09					
	Montant en Euros	21 583,41					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						5,65
	Montant en Euros						3 687,56

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
REGIE DE SPECTACLES**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	449 200,00	449 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		449 200,00	449 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	449 200,00	449 200,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	440 200,00		449 200,00	449 200,00	449 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		440 200,00		449 200,00	449 200,00	449 200,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses Imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		440 200,00		449 200,00	449 200,00	449 200,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		440 200,00		449 200,00	449 200,00	449 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 200,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	130 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	310 200,00		329 200,00	329 200,00	329 200,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		440 200,00		449 200,00	449 200,00	449 200,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		440 200,00		449 200,00	449 200,00	449 200,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		440 200,00		449 200,00	449 200,00	449 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 200,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établi.
---	--	--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
TOTAL						

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	449 200,00		449 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total		449 200,00		449 200,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	449 200,00
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	
---	---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	120 000,00		120 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	329 200,00		329 200,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		449 200,00		449 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 200,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	440 200,00	449 200,00	449 200,00
60632	Fournitures petits équipements	1 200,00	2 200,00	2 200,00
6068	Autres matières & fournitures	200,00	200,00	200,00
611	Contrats prest services	327 500,00	335 180,00	335 180,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	26 500,00	26 500,00
6156	Maintenance	3 400,00	3 500,00	3 500,00
6228	Divers	500,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00	19 000,00	19 000,00
6238	Publicité, publication	8 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	8 500,00	8 500,00
6257	Réceptions	12 500,00	14 500,00	14 500,00
627	Services bancaires	200,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	20,00	20,00	20,00
6282	Frais de gardiennage	200,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	11 080,00	9 000,00	9 000,00
637	Autres impôts, taxes, vers	34 400,00	25 500,00	25 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		440 200,00	449 200,00	449 200,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		440 200,00	449 200,00	449 200,00

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		440 200,00	449 200,00	449 200,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	449 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R! 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	130 000,00	120 000,00	120 000,00
70388	Autres redevances et recettes	130 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	310 200,00	329 200,00	329 200,00
74718	Participations autres	5 000,00	19 000,00	19 000,00
7472	Régions	10 000,00	15 000,00	15 000,00
7473	Départements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74748	Autres communes	285 200,00	285 200,00	285 200,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		440 200,00	449 200,00	449 200,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		440 200,00	449 200,00	449 200,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	440 200,00	449 200,00	449 200,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RÉSTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	449 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 4

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOGES Code INSEE : 88413	BP 2016
--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

cf Budget Principal

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSÉS DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 700 500,00	2 700 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 700 500,00	2 700 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	405 000,00	405 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		405 000,00	405 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 105 500,00	3 105 500,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	1 850 000,00		1 765 500,00	1 765 500,00	1 765 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		1 850 000,00		1 765 500,00	1 765 500,00	1 765 500,00
66	Charges financières	490 000,00		530 000,00	530 000,00	530 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 340 000,00		2 295 500,00	2 295 500,00	2 295 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
TOTAL		2 725 000,00		2 700 500,00	2 700 500,00	2 700 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	500 000,00				
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	1 345 000,00		1 803 000,00	1 803 000,00	1 803 000,00
75	Autres produits de gestion courante	880 000,00		897 500,00	897 500,00	897 500,00
Total des recettes de gestion courante		2 725 000,00		2 700 500,00	2 700 500,00	2 700 500,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 725 000,00		2 700 500,00	2 700 500,00	2 700 500,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		2 725 000,00		2 700 500,00	2 700 500,00	2 700 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	405 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		405 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (V=I+II+III)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
	TOTAL	385 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		405 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	405 000,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 765 500,00		1 765 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	530 000,00		530 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		405 000,00	405 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		2 295 500,00	405 000,00	2 700 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1668 non budgétaire)	405 000,00		405 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		405 000,00		405 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	1 803 000,00		1 803 000,00
75	Autres produits de gestion courante	897 500,00		897 500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	2 700 500,00		2 700 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		405 000,00	405 000,00
	Recettes d'investissement - Total		405 000,00	405 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 850 000,00	1 765 500,00	1 765 500,00
6061	Fournitures non stockables	360 000,00	123 500,00	123 500,00
611	Contrats prest services	1 490 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
63512	Taxes foncières		72 000,00	72 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 850 000,00	1 765 500,00	1 765 500,00
66	Charges financières (b)	490 000,00	530 000,00	530 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6618	Intérêts autres dettes	460 000,00	500 000,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 340 000,00	2 295 500,00	2 295 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 68112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	385 000,00	405 000,00	405 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		385 000,00	405 000,00	405 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		385 000,00	405 000,00	405 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		2 725 000,00	2 700 500,00	2 700 500,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	500 000,00		
70876	Par le gfp de rattachement	500 000,00		
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	1 345 000,00	1 803 000,00	1 803 000,00
74	Subventions d'exploitation		1 803 000,00	1 803 000,00
74748	Autres communes	1 345 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	880 000,00	897 500,00	897 500,00
757	Redev versées par les fermiers et conces	880 000,00	897 500,00	897 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		2 725 000,00	2 700 500,00	2 700 500,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 725 000,00	2 700 500,00	2 700 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	2 725 000,00	2 700 500,00	2 700 500,00
--	--------------	--------------	--------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	2 700 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	385 000,00	405 000,00	405 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	50 000,00	70 000,00	70 000,00
1675	Dettes afférentes aux m.e.t.p et p.p.p.	335 000,00	335 000,00	335 000,00
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	385 000,00	405 000,00	405 000,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	385 000,00	405 000,00	405 000,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	385 000,00	405 000,00	405 000,00
---	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 000,00
---	------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	385 000,00	405 000,00	405 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		385 000,00	405 000,00	405 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		385 000,00	405 000,00	405 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		385 000,00	405 000,00	405 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	405 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect.	
23	Immobilisations en cours	
	Autres	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		405 000,00	405 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	405 000,00	405 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	70 000,00	70 000,00
1675	Dettes afférentes aux m.e.l.p et p.p.p.	335 000,00	335 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	405 000,00			405 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		405 000,00		405 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		405 000,00		405 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	405 000,00		405 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	405 000,00				405 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 405 000,00
Ressources propres disponibles	IV 405 000,00
Solde	V=IV-II (6)

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					1 000 000,00									
CRCA-0374 -	Crédit Agricole	19/12/2014	22/12/2014	22/03/2015	1 000 000,00	F	Taux Fixe	2,62	2,69	EUR	T	C	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					12 161 129,83									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)					12 161 129,83									
Aqua-0370 -	Aqua-Diè	19/01/2014	19/01/2014	31/03/2014	12 161 129,83	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	T	P	O	A1
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					13 161 129,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				933 333,33					66 666,66	24 194,97		567,67
1641 Emprunts libellés en euros (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				933 333,33					66 666,66	24 194,97		567,67
CRCA-0374 -	-	-	A1	933 333,33	13,98	F	Taux Fixe	2,62	66 666,66	24 194,97		567,67
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				11 630 825,86					323 274,69	475 723,80		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)				11 630 825,86					323 274,69	475 723,80		0,00
Aqua-0370 -	-	-	A1	11 630 825,86	23,05	F	Taux Fixe	3,30	323 274,69	475 723,80		0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				12 564 159,19					389 941,35	499 918,77		567,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 665.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un montant, indiquer séparément sur les deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un montant, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 763.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	12 564 159,19					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	430 000,00	430 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		430 000,00	430 000,00

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	285 000,00	285 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		285 000,00	285 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	715 000,00	715 000,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	40 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		55 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
66	Charges financières	185 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		240 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	358 440,00		280 600,00	280 600,00	280 600,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	6 560,00		4 400,00	4 400,00	4 400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		365 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00
TOTAL		605 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	430 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	605 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		605 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		605 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		605 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	430 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	285 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'ébt.
---	-------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	120 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	125 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	20 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	300 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	425 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	425 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	285 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	60 000,00				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	60 000,00				
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	60 000,00				
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	358 440,00		280 600,00	280 600,00	280 600,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	6 560,00		4 400,00	4 400,00	4 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	365 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00
	TOTAL	425 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	285 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	285 000,00
--	------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexés.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 000,00		10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00		15 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	120 000,00		120 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		4 400,00	4 400,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		280 600,00	280 600,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	145 000,00	285 000,00	430 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	430 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	10 000,00		10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	270 000,00		270 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 000,00		5 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	285 000,00		285 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	285 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	430 000,00		430 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		430 000,00		430 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	430 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		4 400,00	4 400,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		280 600,00	280 600,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			285 000,00	285 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	285 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	40 000,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures petits équipements	10 000,00		
6226	Honoraires	20 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		55 000,00	25 000,00	25 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	185 000,00	120 000,00	120 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	120 000,00	120 000,00
66112	Intérêts - rattachement des icne	25 000,00		
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		240 000,00	145 000,00	145 000,00

023	Virement à la section d'investissement	358 440,00	280 600,00	280 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	6 560,00	4 400,00	4 400,00
6811	Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.	6 560,00	4 400,00	4 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		365 000,00	285 000,00	285 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		365 000,00	285 000,00	285 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		605 000,00	430 000,00	430 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	430 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	605 000,00	430 000,00	430 000,00
74748	Autres communes	605 000,00	430 000,00	430 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		605 000,00	430 000,00	430 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		605 000,00	430 000,00	430 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	605 000,00	430 000,00	430 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)		
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	430 000,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'étude	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	120 000,00		
2135	Installations générales	100 000,00		
2151	Réseaux de voirie	20 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		125 000,00	5 000,00	5 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	20 000,00	10 000,00	10 000,00
1321	Etat & établissements nationaux	20 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00	270 000,00	270 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	280 000,00	270 000,00	270 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		300 000,00	280 000,00	280 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	425 000,00	285 000,00	285 000,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	425 000,00	285 000,00	285 000,00
---	------------	------------	------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	285 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00		
10222	Fctva	60 000,00		
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		60 000,00		

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		60 000,00		
-----------------------------------	--	------------------	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	358 440,00	280 600,00	280 600,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	6 560,00	4 400,00	4 400,00
28121	Plantations	400,00	350,00	350,00
28184	Mobilier	3 120,00	1 410,00	1 410,00
28188	Autres	3 040,00	2 640,00	2 640,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		365 000,00	285 000,00	285 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		365 000,00	285 000,00	285 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		425 000,00	285 000,00	285 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				285 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)

Excédent de financements si positif

Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		270 000,00	270 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	270 000,00	270 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	270 000,00	270 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (J) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	270 000,00			270 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		285 000,00		285 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		285 000,00		285 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	4 400,00		4 400,00
28121	Plantations	350,00		350,00
28184	Mobilier	1 410,00		1 410,00
28188	Autres	2 640,00		2 640,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	280 600,00		280 600,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	285 000,00					285 000,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	270 000,00
Ressources propres disponibles	285 000,00
Solde	+15 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					4 646 816,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					4 646 816,00									
CDC-0381 - 1167617	Caisse des Dépôts et Consignations	27/08/2010	26/10/2010	01/04/2011	590 000,00	V	Livret A + 0.25	1,75	2,48	EUR	T	X	O	A1
CDC-0367 - 1228253	Caisse des Dépôts et Consignations	16/09/2013	01/02/2013	01/02/2014	525 480,00	V	Livret A + 0.60	1,85	1,61	EUR	A	X	O	A1
CDC-0368 - 1228252	Caisse des Dépôts et Consignations	16/09/2012	02/11/2012	01/11/2013	979 336,00	V	Livret A + 0.60	2,65	1,85	EUR	T	X	O	A1
CE-0343 - 1198267	Caisse d'Epargne	10/11/2006	31/12/2006	25/06/2007	227 000,00	F	Taux Fixe	4,25	4,38	EUR	T	P	O	A1
DCL-0362 - MIN273877EUR	Dexia Crédit Local	27/12/2010	31/12/2010	01/02/2011	750 000,00	F	Taux Fixe	3,78	3,87	EUR	S	C	O	A1
DCL-0365 - MON276793EUR	Dexia Crédit Local	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	1 125 000,00	F	Taux Fixe	4,51	4,51	EUR	A	P	O	A1
DCL-0357 - MIN266389EUR	Dexia Crédit Local	18/09/2009	29/01/2010	01/05/2010	450 000,00	F	Taux Fixe	4,01	4,13	EUR	T	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					4 646 816,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				3 716 913,34					266 212,90	105 927,47		51 021,75
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				3 716 913,34					266 212,90	105 927,47		51 021,75
CDC-0361 - 1167617	-	-	A1	426 040,03	10,00	V	Livret A + 0.25	1,25	39 192,49	5 142,27		1 195,76
CDC-0367 - 1228253	-	-	A1	462 688,39	12,84	V	Livret A + 0.60	1,35	31 635,00	7 213,84		1 124,48
CDC-0368 - 1228252	-	-	A1	862 311,46	12,84	V	Livret A + 0.60	1,35	61 069,62	11 332,90		1 763,60
CE-0343 - 1198267	-	-	A1	120 937,48	13,23	F	Taux Fixe	4,25	6 954,37	5 029,99		80,74
DCL-0382 - MIN273877EUR	-	-	A1	581 250,00	15,09	F	Taux Fixe	3,78	37 500,00	21 979,13		8 678,25
DCL-0385 - MON276793EUR	-	-	A1	955 309,23	11,00	F	Taux Fixe	4,51	61 740,62	43 084,45		36 305,88
DCL-0357 - MIN266389EUR	-	-	A1	308 376,75	9,09	F	Taux Fixe	4,01	28 120,80	12 144,89		1 873,04
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				3 716 913,34					266 212,90	105 927,47		51 021,75

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple additif d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 5) : 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dans une zone euro / 5 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 758.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	3 716 913,34					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 49

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 500,00	3 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 500,00	3 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 500,00	3 500,00
----------------------------	----------	----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	500,00		500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion courante		3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		3 500,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	--	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500,00		500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00		3 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	3 500,00		3 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 000,00		3 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		3 500,00		3 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	500,00	500,00	500,00
62871	Remboursement frais	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6215	Frais de personnel	3 000,00	3 000,00	3 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 500,00	3 500,00	3 500,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 500,00	3 500,00	3 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		3 500,00	3 500,00	3 500,00

RESTES A REALISER N-1 (13)		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		+
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 500,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70878	Remb frais autres redevables	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	500,00	500,00	500,00
758	Produits divers de gestion courante	500,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		3 500,00	3 500,00	3 500,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 500,00	3 500,00	3 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
--	-----------------	-----------------	-----------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 500,00
--	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
PARKING DU MARCHÉ**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOGES Code INSEE : 88413	BP 2016
--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

cf Budget Principal

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires-(délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	190 000,00	190 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		190 000,00	190 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	54 000,00	54 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		54 000,00	54 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	244 000,00	244 000,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	23 500,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		53 500,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
66	Charges financières	75 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		128 500,00		136 000,00	136 000,00	136 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	66 600,00		48 950,00	48 950,00	48 950,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	5 900,00		5 050,00	5 050,00	5 050,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		72 500,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
TOTAL		201 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 000,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	114 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		199 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		199 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	2 000,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 000,00				
TOTAL		201 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	54 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établ.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 500,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	68 000,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	68 000,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	70 500,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	2 000,00				
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00				
	TOTAL	72 500,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 54 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d'invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	66 600,00		48 950,00	48 950,00	48 950,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	5 900,00		5 050,00	5 050,00	5 050,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	72 500,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
	TOTAL	72 500,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 54 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

54 000,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	31 000,00		31 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	75 000,00		75 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		5 050,00	5 050,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		48 950,00	48 950,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	136 000,00	54 000,00	190 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	48 000,00		48 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	6 000,00		6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	54 000,00		54 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 000,00		35 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	50 000,00		50 000,00
74	Dotations et participations	105 000,00		105 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	190 000,00		190 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		5 050,00	5 050,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		48 950,00	48 950,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total		54 000,00	54 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	23 500,00	31 000,00	31 000,00
60612	Energie electricité	7 500,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures petits équipements	800,00	2 000,00	2 000,00
61522	Entretien bâtiments	2 000,00	2 600,00	2 600,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	12 000,00	12 000,00
616	Primes d'assurances	4 000,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires	200,00	200,00	200,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6215	Personnel affecté par collectivité ratt.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		53 500,00	61 000,00	61 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	75 000,00	75 000,00	75 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	60 000,00	60 000,00
666	Pertes de change	10 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		128 500,00	136 000,00	136 000,00

023	Virement à la section d'investissement	66 600,00	48 950,00	48 950,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	5 900,00	5 050,00	5 050,00
6811	Dot.amort.immobilisations corpor.incorp.	5 900,00	5 050,00	5 050,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		72 500,00	54 000,00	54 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		72 500,00	54 000,00	54 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		201 000,00	190 000,00	190 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70328	Autres droits de station. et location	35 000,00	35 000,00	35 000,00
73	Impôts et taxes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7337	Droits de stationnement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	114 000,00	105 000,00	105 000,00
74748	Autres communes	114 000,00	105 000,00	105 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		199 000,00	190 000,00	190 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		199 000,00	190 000,00	190 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	2 000,00		
722	Immobilisations corporelles	2 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000,00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	201 000,00	190 000,00	190 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	190 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 500,00	6 000,00	6 000,00
2135	Installations générales	1 000,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00	6 000,00	6 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	68 000,00	48 000,00	48 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	8 000,00	8 000,00	8 000,00
1643	Emprunts en devises	60 000,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	68 000,00	48 000,00	48 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	70 500,00	54 000,00	54 000,00
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	2 000,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)	2 000,00		
2135	Installations générales	2 000,00		
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 000,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	72 500,00	54 000,00	54 000,00
			+
RESTES A REALISER N-1 (11)			
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			54 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	66 600,00	48 950,00	48 950,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	5 900,00	5 050,00	5 050,00
28158	<i>Autres intallations, matériel outillage</i>		20,00	20,00
28183	<i>Matériel bureau et informatique</i>	500,00	120,00	120,00
28184	<i>Mobilier</i>	100,00		
28188	<i>Autres</i>	5 300,00	4 910,00	4 910,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		72 500,00	54 000,00	54 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		72 500,00	54 000,00	54 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		72 500,00	54 000,00	54 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				54 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		48 000,00	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	48 000,00	48 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	8 000,00	8 000,00
1643	Emprunts en devises	40 000,00	40 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 000,00			48 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		54 000,00		54 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		54 000,00		54 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	5 050,00		5 050,00
28158	Autres installations, matériel outillage	20,00		20,00
28183	Matériel bureau et informatique	120,00		120,00
28188	Autres	4 910,00		4 910,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	48 950,00		48 950,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à verser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	54 000,00					54 000,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 000,00
Ressources propres disponibles	54 000,00
Solde	+6 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 365 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					195 000,00									
CFF-0333 - 0128 915 A	Crédit Foncier de France	04/03/2006	17/03/2006	30/05/2006	145 000,00	F	Taux Fixe	3,70	3,76	EUR	T	P	O	A1
DCL-0355 - MPH263481	Dexia Crédit Local	17/11/2008	01/12/2008	01/12/2009	50 000,00	C	Taux Structuré	0,00	4,41	EUR	A	X	O	C1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)					2 170 000,00									
DCL-0332 - MON238095CHF/0247824	Dexia Crédit Local	06/02/2006	10/02/2006	01/05/2006	2 170 000,00	F	Taux Fixe	3,23	3,24	CHF	T	P	O	F6
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					2 365 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				51 899 645,31					1 849 651,28	2 129 411,11		7 317,59
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				145 105,47					7 118,96	5 540,71		266,70
CFF-0333 - 0128 915 A	-	-	A1	113 971,44	20,16	F	Taux Fixe	3,70	3 858,55	4 163,81		165,66
DCL-0355 - MPH263481	-	-	C1	31 134,03	7,92	C	Taux Structuré	4,35	3 260,41	1 376,90		101,04
1643 Emprunts libellés en devises (Total)				51 754 539,84					1 842 532,32	2 123 870,40		7 050,89
DCL-0332 - MON238095CHF/0247824	-	-	F6	51 754 539,84	20,09	F	Taux Fixe	3,23	1 842 532,32	2 123 870,40		7 050,89
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				51 899 645,31					1 849 651,28	2 129 411,11		7 317,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
DCL-0355 - MPH263481	Dexia Crédit Local	50 000,00	31 134,03	1 : indice en euro	15 ans		0	0	0,00	-	4,35	1 376,90	0,00	2,55
TOTAL (C)		50 000,00	31 134,03									1 376,90	0,00	2,55
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
DCL-0332 - MON238095CHF/0247624	Dexia Crédit Local	2 170 000,00	1 078 219,58	6 : autres indices	30 ans		3,23	3,23	0,00	-	3,23	2 123 870,40	0,00	88,14
TOTAL (F)		2 170 000,00	1 078 219,58									2 123 870,40	0,00	88,14
TOTAL		2 220 000,00	1 109 353,61									2 125 247,30	0,00	90,88

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonite conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couvertures partielles d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice en euro / 2 : indices inflation français ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	9,32					
	Montant en Euros	113 971,44					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	2,55					
	Montant en Euros	31 134,03					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						88,14
	Montant en Euros						1 078 219,58

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 4

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
LOCATIONS COMMERCIALES**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec-(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires-(délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	592 500,00	592 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		592 500,00	592 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	100 000,00	100 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		100 000,00	100 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	692 500,00	692 500,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	81 629,00		399 500,00	399 500,00	399 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses des services		141 629,00		434 500,00	434 500,00	434 500,00
66	Charges financières	62 500,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		204 129,00		492 500,00	492 500,00	492 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 254,00		99 633,00	99 633,00	99 633,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	367,00		367,00	367,00	367,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 621,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		211 750,00		592 500,00	592 500,00	592 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

592 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	500,00		500,00	500,00	500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	174 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 250,00		392 000,00	392 000,00	392 000,00
Total des recettes de gestion courante		211 750,00		592 500,00	592 500,00	592 500,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		211 750,00		592 500,00	592 500,00	592 500,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		211 750,00		592 500,00	592 500,00	592 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

592 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	100 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	207 621,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	207 621,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	207 621,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	207 621,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		100 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot. fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	200 000,00				
	Total des recettes financières	200 000,00				
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	200 000,00				
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	7 254,00		99 633,00	99 633,00	99 633,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	367,00		367,00	367,00	367,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 621,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL	207 621,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		100 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	100 000,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexes IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	399 500,00		399 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00		35 000,00
66	Charges financières	58 000,00		58 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		367,00	367,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		99 633,00	99 633,00
	Dépenses d'exploitation - Total	492 500,00	100 000,00	592 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	592 500,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00		100 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	100 000,00		100 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	500,00		500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	200 000,00		200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	392 000,00		392 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	592 500,00		592 500,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=		
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	592 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		367,00	367,00
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		99 633,00	99 633,00
	Recettes d'investissement - Total		100 000,00	100 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+		
	AFFECTATION AU COMPTE 106	
=		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	81 629,00	399 500,00	399 500,00
60611	Eau et assainissement	10 279,00	8 200,00	8 200,00
60612	Energie electricité	21 000,00	16 000,00	16 000,00
60613	Chauffage urbain	26 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures petits équipements	300,00	300,00	300,00
6125	Crédit-bail immobilier		355 000,00	355 000,00
61558	Autres biens mobiliers	50,00	500,00	500,00
616	Primes d'assurances	4 000,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	35 000,00	35 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses ges.cou	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		141 629,00	434 500,00	434 500,00
66	Charges financières (b)	62 500,00	58 000,00	58 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	58 000,00	58 000,00
66112	Intérêts - rattachement des icne	10 000,00		
668	Autres charges financières	2 500,00		
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES RÉELLES = a+b+c+d+e+f		204 129,00	492 500,00	492 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre D12.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	7 254,00	99 633,00	99 633,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	367,00	367,00	367,00
6862	Dotat. aux amort. charges fin. à répart.	367,00	367,00	367,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 621,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 621,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		211 750,00	592 500,00	592 500,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	592 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	500,00	500,00	500,00
70878	Facturé à d'autres redevables	500,00	500,00	500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	174 000,00	200 000,00	200 000,00
74748	Autres communes	174 000,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	37 250,00	392 000,00	392 000,00
752	Revenus des immeubles	37 250,00	392 000,00	392 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		211 750,00	592 500,00	592 500,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		211 750,00	592 500,00	592 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	211 750,00	592 500,00	592 500,00
--	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	592 500,00
--	---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	207 621,00	100 000,00	100 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	110 000,00	100 000,00	100 000,00
168748	Autres communes	97 621,00		
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		207 621,00	100 000,00	100 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		207 621,00	100 000,00	100 000,00
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	207 621,00	100 000,00	100 000,00
---	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	200 000,00		
2764	Créances sur des particuliers	200 000,00		
Total des recettes financières		200 000,00		

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	200 000,00		
-----------------------------------	-------------------	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	7 254,00	99 633,00	99 633,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	367,00	367,00	367,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	367,00	367,00	367,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 621,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 621,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		207 621,00	100 000,00	100 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect.		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	100 000,00	100 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	100 000,00	100 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	100 000,00			100 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		100 000,00	100 000,00	
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
2764	Créances sur des particuliers			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		100 000,00	100 000,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	367,00	367,00	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	367,00	367,00	
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	99 633,00	99 633,00	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
	III				IV
Total ressources propres disponibles	100 000,00				100 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 100 000,00
Ressources propres disponibles	IV 100 000,00
Solde	V=IV-II (6)

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 118 369,63									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					1 118 369,63									
CACIB-0356 - CALYON	Crédit Agricole CIB	28/08/2009	04/01/2010	01/04/2010	307 500,00	C	Taux Structuré	4,15	4,27	EUR	T	C	O	B1
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/07/2007	25/09/2007	218 033,03	C	Taux Structuré	3,25	3,34	EUR	T	X	O	F6
CRCA-0363 - XU00337213/001	Crédit Agricole	31/12/2010	31/01/2011	28/02/2011	276 250,00	C	Taux Structuré	0,00	3,54	EUR	T	C	O	B1
DCL-0365 - MON276793EUR	Dexia Crédit Local	14/12/2011	23/12/2011	01/01/2013	315 586,60	F	Taux Fixe	4,51	4,51	EUR	A	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					1 118 369,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 025 554,19					93 510,67	41 865,29		6 191,32
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				1 025 554,19					93 510,67	41 865,29		6 191,32
CACIB-0356 - CALYON	-	-	B1	277 500,00	9,01	C	Taux Structuré	4,15	30 000,00	11 294,92		802,98
CE-0348 - A070124	-	-	F6	191 596,87	13,98	C	Taux Structuré	4,50	27 302,48	8 297,14		26,23
CRCA-0363 - XU00337213/001	-	-	B1	259 250,00	15,16	C	Taux Structuré	3,45	17 000,00	8 869,18		269,61
DCL-0365 - MON276793EUR	-	-	A1	297 207,32	11,00	F	Taux Fixe	4,51	19 208,19	13 404,05		5 092,30
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				1 025 554,19					93 510,67	41 865,29		6 191,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
CACA-0363 - XU00337213/001	Crédit Agricole	276 250,00	259 250,00	1 : indice en euro	20 ans		0	0	0,00	-	3,45	8 869,18	0,00	25,28
CACIB-0358 - CALYON	Crédit Agricole CIB	307 500,00	277 500,00	1 : indice en euro	15 ans		4,15	Euribor 3 mois	0,00	-	4,15	11 294,92	0,00	27,06
TOTAL (B)		583 750,00	536 750,00									20 164,10	0,00	52,34
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
CE-0348 - A070124	Caisse d'Epargne	219 033,03	191 596,87	6 : autres indices	22 ans	25/07/2007 - 25/12/2013	3,25	4,50	0,00	-	4,50	8 297,14	0,00	18,68
TOTAL (F)		219 033,03	191 596,87									8 297,14	0,00	18,68
TOTAL		802 783,03	728 346,87									28 461,24	0,00	71,02

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et le part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice en euro / 2 : indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	28,98					
	Montant en Euros	297 207,32					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	52,34					
	Montant en Euros	536 750,00					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						18,68
	Montant en Euros						191 596,87

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro SIRET : 218 804 136 00016

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Saint-Dié-des-Vosges Gestion Publique Locale

M. 14

Budget Primitif

voté par nature

**BUDGET ANNEXE
ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ**

**ANNEE
2016**

Commune de SAINT-DIE-DES-VOSGES Code INSEE : 88413	BP 2016
---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nombre de places de stationnement des gens du voyage	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

Informations financières		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	70 000,00	70 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		70 000,00	70 000,00

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	35 000,00	35 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		35 000,00	35 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	105 000,00	105 000,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	1 432 000,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 432 000,00				
66	Charges financières			70 000,00	70 000,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses Imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 432 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		1 432 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 000,00
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations			70 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante				70 000,00	70 000,00	70 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement				70 000,00	70 000,00	70 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 432 000,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 432 000,00				
TOTAL		1 432 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 000,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	
---	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établ.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			35 000,00	35 000,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			35 000,00	35 000,00	35 000,00
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			35 000,00	35 000,00	35 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 432 000,00				
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 432 000,00				
	TOTAL	1 432 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		35 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 432 000,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 432 000,00				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
28	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Total des recettes financières			35 000,00	35 000,00	35 000,00
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 432 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL	1 432 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		35 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	70 000,00		70 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total		70 000,00		70 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 000,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	35 000,00		35 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		35 000,00		35 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		70 000,00		70 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 000,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations	35 000,00		35 000,00
Recettes d'investissement - Total		35 000,00		35 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 432 000,00		
6015	Terrains à aménager	1 432 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		1 432 000,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)		70 000,00	70 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		70 000,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 432 000,00	70 000,00	70 000,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 432 000,00	70 000,00	70 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations		70 000,00	70 000,00
74741	Communes membres du gfp		70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013			70 000,00	70 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			70 000,00	70 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	1 432 000,00		
71355	Variations ds stocks de terrains aménagés	1 432 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 432 000,00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 432 000,00	70 000,00	70 000,00
---	---------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	70 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		35 000,00	35 000,00
1641	Emprunts à taux fixe		35 000,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières			35 000,00	35 000,00
45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES			35 000,00	35 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 432 000,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)	1 432 000,00		
3351	Terrains	1 432 000,00		
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 432 000,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 432 000,00	35 000,00	35 000,00
---	---------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 432 000,00		
1641	Emprunts à taux fixe	1 432 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		1 432 000,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation		35 000,00	35 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations		35 000,00	35 000,00
Total des recettes financières			35 000,00	35 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	1 432 000,00	35 000,00	35 000,00
-----------------------------------	---------------------	------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 432 000,00	35 000,00	35 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)

Excédent de financements si positif

Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		35 000,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	35 000,00	35 000,00
1641	Emprunts à taux fixe	35 000,00	35 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	35 000,00			35 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		35 000,00		35 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		35 000,00		35 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00		35 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Opérations de l'exercice III	Restes à rembourser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	35 000,00				35 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	35 000,00
Ressources propres disponibles	35 000,00
Solde	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 432 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					1 432 000,00									
CE-0375-ZAC - 9489320	Caisse d'Epargne	30/12/2014	18/09/2015	15/10/2015	1 432 000,00	F	Taux Fixe	4,35	4,42	EUR	T	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					1 432 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 423 744,42				33 929,93	61 384,39			12 649,95
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				1 423 744,42				33 929,93	61 384,39			12 649,95
CE-0375-ZAC - 9489320	-	-	A1	1 423 744,42	24,04	F	Taux Fixe	4,35	33 929,93	61 384,39		12 649,95
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				1 423 744,42					33 929,93	61 384,39		12 649,95

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (5)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice en euro / 2 : indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2016 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 686.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 756.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	1 423 744,42					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35

VOTES :

Nombre de membres présents :

Pour :

Procurations :

Contre :

Nombre de suffrages exprimés :

Abstentions :

Date de convocation : 15 décembre 2015

Présenté par le Maire, à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 22 décembre 2015

Le Maire, David VALENCE

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le 22 décembre 2015

Les membres du Conseil Municipal,

Bruno TOUSSAINT		Claude KIENER	
Vincent BENOIT		Françoise LEGRAND	
Jean-Paul BESOMBES		Dominique CHOBAUT	
Patrick ZANCHETTA		Caroline PRIVAT	
Marc FRISON-ROCHE		Nicolas BLOSSE	
Marie-José LOUDIG		Jacqueline THIRION	
Marie-France LECOMTE		Marie-Claude ANCEL	
François FICHTER		Roselyne FROMENT	
Gina FILOGONIO		Isabelle DE BECKER	
Ousseynou SEYE		Christine FELDEN	
Johann RUH		Issam BENOuada	
Sabriya CHINOUNE		Mustafa GUGLU	
Pierre JEANNEL		Christopher ZIEGLER	
Michel CACCLIN		Jean-Louis BOURDON	
Serge VINCENT		Orhan TURAN	
Christine URBES		Ramata BA	
Nadia ZMIRLI		Nathalie TOMASI	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le
et de la publication le

à SAINT-DIE-DES-VOSGES, le

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION
DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

1. Cession d'un véhicule Peugeot Boxer immatriculé BF 158 AW à l'association sportive culturelle Kellermann (ASC Kellermann) représentée par son président Monsieur Noui SASSI (16.11.2015)
2. Régie de recettes n° SD-R16 – Etat-civil – Concessions dans les cimetières – Acte rectificatif (12.11.2015)
3. Arrêté de consignation échéance d'emprunt Dexia Crédit Local n° MPH263481EUR/0280513 (17.11.2015)

MARCHES ATTRIBUES DU 10 NOVEMBRE 2015 AU 15 DECEMBRE 2015

OBJET	LOTS	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRES	CODE POSTAL	MONTANT DU MARCHÉ	N° MARCHÉ	TYPE
DESAMIANTAGE ET RENOVATION DU TENNIS COUVERT	LOT N° 5 : PHOTOVOLTAIQUE	13/11/2015	SODEL	88100	31 727,00 € HT	201502305	MAPA
FOURNITURE DE MOBILIER POUR L'AMENAGEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE JEAN DE LA FONTAINE	LOT N° 1 : MOBILIER DE BIBLIOTHEQUE ET MOBILIER PETITE ENFANCE	13/11/2015	BUREAU BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	68240	46 850,31 € HT	201502401	MAPA
	LOT N° 2 : MOBILIER D'ACCUEIL ET DE BUREAU	13/11/2015	DPC	79300	2 590,31 € HT	201502402	MAPA
	LOT N° 3 : TABLE, CHAISES ET MOBILIER DE CONFORT	13/11/2015	BUREAU BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	68240	11 214,40 € HT	201502403	MAPA
ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE	LOT N°1 : ELECTRICITE (23 SITES HTA-BT > 36 KVA INDEX 2624 MWH/AN (TARIFS JAUNES ET VERTS)	23/11/2015	ALTERNA	75008	ESTIMATION 600 000,00 € HT SUR 4 ANS	201502501	A.O.O.
			E.D.F.	54000			